



Module DSN – TT/RS

Guide Utilisateur – Phase 3 - 2025

Copyright © 2024 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Infor Anael Travail Temporaire V9R4M0

Auteur : Infor

Date de publication : décembre 6, 2024

Table des matières

Public concerné	11
Périmètre du document	11
Prérequis.....	11
Historique du document.....	12
Contacteur Infor	12
2. Paramétrage général DSN.....	18
3. Nature déclaration DSN	22
4. Type déclaration DSN.....	23
5. Fraction déclaration DSN.....	24
6. Regroupement agences.....	26
7. Coordonnées bancaires des payeurs.....	27
8. Gestion des organismes de prévoyance / mutuelle	28
9. Restriction des fractions par agence	30
10. Règles d'affectation des SIRET	31
11. Organismes sociaux.....	32
12. Rubriques de paie	34
13. Catégories d'employés	35
14. Exclusion de catégorie de personnel de la DSN	37
15. Dispositif de politique publique	38
16. Types de contrat pour Anael TT	39
17. Types de contrat pour Anael RS.....	41
18. Motif de Fin de Contrat	43
19. Motif de Recours.....	44
20. Statut du salarié	45
21. Qualifications.....	46
22. Quotité de travail de référence pour la catégorie de salarié.....	47
23. Code Statut catégoriel retraite complémentaire + Code régime Retraite Complémentaire	48
24. Code Statut BOETH.....	49

25.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.30.025 (Niveau Diplôme Préparé).....	50
26.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.40.024 (Détaché/Expatrié) 51	
27.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.40.073 (Complément de dispositif de politique publique)	52
28.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.40.074 (Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement).....	53
29.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.40.078 (Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle)	55
30.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour le bloc 44 (Assujettissement fiscal) ..	56
31.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour le bloc 67 - Droit supplémentaire acquis au titre des régimes de retraite supplémentaire à prestations définies.....	59
32.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.70.007 à S21.G00.70.011 (Ayants-droit)	61
33.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.85.010 (Etablissement SIRETisé)	63
34.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour le bloc S21.G00.13 (Complément OETH) 64	
35.	Paramétrage éventuellement nécessaire pour le bloc S89.G00.32 (Bénéficiaire des honoraires).....	67
36.	Motif arrêt de travail + Motif suspension contrat.....	69
37.	Gestion de la subrogation	70
38.	Contacts chez le déclaré.....	72
39.	Liste pré-renseignée des agences pour DSN.....	74
40.	Liste pré-renseignée des sociétés pour DSN	75
41.	Gestion des émetteurs.....	76
42.	Caisse de congés payés du bâtiment.....	77
43.	Rubrique d'abattement pour frais professionnels.....	78
44.	Paramétrage Tickets Restaurant.....	79
45.	Rubriques de régularisation pour la DUCS	84
46.	Mode de génération du CTP 430 – Complément de cotisation d'allocations familiales (Paramétrage préconisé).....	85
47.	Mode de génération du CTP 635 – Complément de cotisation maladie (Paramétrage préconisé)	86
48.	Paramétrage des organismes destinataires de la déclaration « néant » (Bloc 08) ...	87
49.	Paramétrage DSN.....	88
50.	Paramétrage DSN – Exemples.....	93
1.	Exemple pour : S21.G00.23.004 – Cotisation agrégée – Code cotisation et Montant Assiette.....	93
2.	Exemple pour : S21.G00.23.005 – Cotisation agrégée – Code cotisation et Montant de cotisation	93

3.	Exemple pour : S21.G00.50.002 – Versement individu – Rémunération nette fiscale 94	
4.	Exemple pour : S21.G00.50.004 – Versement individu – Montant net versé	94
5.	Exemple pour : S21.G00.51.012 – Rémunération – Nombre d’heures supplémentaires	95
6.	Exemple pour : S21.G00.51.013 – Rémunération – Montant	96
7.	Autres Exemples pour : S21.G00.51.013 – Rémunération – Montant.....	97
8.	Exemple pour : S21.G00.52.002 – Prime - Montants.....	98
9.	Autre exemple pour : S21.G00.52.002 – Prime - Montants	98
10.	Exemple pour : S21.G00.53.002 – Activité – Mesure	99
11.	Exemple pour : S21.G00.54.002 – Autres élément de revenu brut - Montant.....	102
12.	Autre exemple pour : S21.G00.54.002 – Autres élément de revenu brut – Montant 102	
13.	Exemples pour : S21.G00.55.001 – Composants de versement – Montant versé 103	
14.	Exemple pour : S21.G00.66.003 – Temps partiel thérapeutique – Montant.....	104
15.	Exemple pour : S21.G00.70.012 – Affiliation Prévoyance – Identifiant technique affiliation	104
16.	Exemple pour : S21.G00.78.004 – Base assujettie – Montant de base assujettie 105	
17.	Autres exemples pour : S21.G00.78.004 – Base assujettie – Montant de base assujettie	105
18.	Exemple pour : S21.G00.79.004 – Type de composant de base assujettie	107
19.	Exemple pour : S21.G00.81.003 – Cotisation Individuelle –Montant Assiette.....	108
20.	Exemple pour : S21.G00.81.004 – Cotisation Individuelle – Code Cotisation et Montant Cotisation	108
21.	Paramétrage particulier possible pour le bloc 81 et les codes de cotisations 072 - Contribution sociale généralisée/salaires partiellement déductibles ou 071 – Forfait Social ou 075 – Cotisation assurance maladie.....	109
22.	Exemple pour : S21.G00.82.001 – Cotisation Etablissement – Valeur.....	111
23.	Exemple pour « Réduction Fillon »	112
24.	Exemple pour « CICE »	114
25.	Exemple pour « Taxe Transport »	115
26.	Exemple pour « Allocations familiales »	117
27.	Exemples pour « FNAL »	118
51.	Calcul annuel des effectifs pour la CVAE	120
1.	Déclenchement de la CVAE (Bloc 42) sur un autre mois qu’Avril.....	120
2.	Déclenchement de la CVAE (Bloc 42) sur une agence fermée	121
52.	Calcul annuel des effectifs pour la taxe transport.....	122
53.	Gestion de la taxe transport additionnelle	123

1.	Installation de la fonctionnalité.....	123
2.	Paramétrages nécessaires	123
54.	Régularisations négatives de taxes transport.....	125
55.	Paramétrage Date démission/licenciement + Autres dates	126
56.	Paramétrages pour déclarer ponctuellement un changement de Siret et/ou n° de contrat en bloc 41 et/ou bloc 45	133
57.	Paramétrage Dates début/fin affiliation prévoyance.....	135
58.	Paramétrage Compte Professionnel de Prévention (Pénibilité).....	138
59.	Complément de paramétrage sur les composants de versement à destination des organismes complémentaires (Bloc 55).....	139
60.	Bloc 55 – Traitement particulier pour les références de contrat de prévoyance périmées en cours de période (Trimestre, Semestre, Année).....	141
61.	Bloc 56 – Régularisation du PAS.....	142
62.	Gestion du mode de paiement 20.010= « 06 – versement réalisé par un autre établissement » pour un Organisme complémentaire ou la DGFIP	143
63.	Régulariser une période précédente lors de la génération de la DSN de la période en cours	144
64.	Régularisations automatiques des blocs 23 de périodes précédentes.....	148
64.1.	Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG23)	148
64.2.	Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée	149
64.3.	Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes.....	149
64.4.	Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours.....	150
65.	Régularisations automatiques des blocs 51 de périodes précédentes.....	151
65.1.	Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG51)	151
65.2.	Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée	152
65.3.	Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes.....	152
65.4.	Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours.....	153
66.	Régularisations automatiques des blocs 53 de périodes précédentes.....	154
66.1.	Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG53)	154
66.2.	Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée	155
66.3.	Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes.....	155
66.4.	Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours.....	156
67.	Régularisations automatiques des blocs 78 de périodes précédentes.....	157
67.1.	Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG78)	157
67.2.	Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée	158
67.3.	Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes.....	158
67.4.	Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours.....	159
68.	Régularisations automatiques des blocs 79 de périodes précédentes.....	160
68.1.	Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG79)	160

68.2.	Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée	161
68.3.	Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes.....	161
68.4.	Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours.....	162
69.	Régularisations automatiques des blocs 81 de périodes précédentes.....	164
69.1.	Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG81)	164
69.2.	Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée	166
69.3.	Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes.....	166
69.4.	Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours.....	167
70.	Gestion du solde de la Taxe d'apprentissage (à partir de 04/2023)	168
71.	Gestion des sécurités	171
72.	Absence d'Excel sur PC exploitant la DSN	172
73.	Intégration automatique d'un fichier Excel dans les cotisations agrégées (Bloc 23) 173	
74.	Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Compte Professionnel de Prévention (Bloc 34).....	174
75.	Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Assujettissement fiscal (Bloc 44) 176	
76.	Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Versement individu (Bloc 50) 177	
77.	Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Rémunération (Bloc 51)....	179
78.	Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Régularisation de prélèvement à la source (Bloc 56).....	181
79.	Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Base Assujettie (Bloc 78) .	183
80.	Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Composant de base assujettie (Bloc 79)	185
81.	Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Cotisation établissement (Bloc 82)	187
82.	Exploitation d'un fichier DAS2 d'Anael Finance WS dans la DSN pour Génération des blocs 32, 33, 35 et 43.	188
83.	Regroupement des paiements CET	189
84.	Paramétrages divers.....	190
1.	CFG/*ERR51013 – Pas de S21.G00.51.013 avec valeur à zéro	190
2.	CFG/*DSNOPTI3 – Regroupement des blocs 78.....	190
3.	CFG/*DSNTXT – Regroupement Taxes transport sur un INSEE de même taux ...	191
4.	CFG/*DSPASOUT – Exclure un ou deux lots, du traitement de Prélèvement à la Source en DSN	191
5.	CFG/*DFS260 – Exclure un lot, du traitement du CTP260 en DSN	192
6.	CFG/*DFSXXX – Exclure un lot, de l'ensemble des traitements de CTP en DSN .	192
7.	CFG/*DSNREG – Génération éventuelle des blocs 23/22/20 sur période antérieure (Cas des régularisations)	193

8.	CFG/*DSNETA – Etats de contrôle DSN – Paramétrages particuliers.....	195
9.	CFG/*DSNSIxxx – Signaler un changement de SIRET sur une agence	196
10.	CFG/*DSNB51 – Forcer alimentation des structures S21.G00.51.001 et S21.G00.51.002 avec dates de paie.....	197
11.	CFG/*DSNCTR – Forcer le traitement d'un contrat (ou Tous), malgré qu'il soit « annulé » + Forcer le traitement d'un contrat en FCTU	197
12.	CFG/*DSNNOV – Regrouper les numéros de versements sous le numéro 01	198
13.	CFG/*DS60002 – Paramétrage éventuel pour 60.002 « Date du dernier jour travaillé »	198
14.	CFG/*DS60012 – Paramétrage éventuel pour 60.012 « Date de l'accident »	199
15.	CFG/*DSNFISC – Décalage Fiscal	200
16.	CFG/*DSNN04 – Signalement Arrêt de travail – Prise en compte contrats de formation.....	201
17.	CFG/*DS60003 – Paramétrages éventuels « 60.003 » Date de fin prévisionnelle 201	
18.	CFG/*DSNB78 – Paramétrages particuliers concernant le bloc 78	202
19.	CFG/*DSNFCTU – Paramétrages particuliers concernant les traitements FCTU (Fin Contrat Travail Unique).....	203
20.	CFG/*DSMATOUT – Exclusion d'un ou deux matricules du traitement de la DSN 203	
21.	CFG/*DSCTP900 – Traitements particuliers sur taxe transport.....	204
22.	CFG/*DSDEFFET – Prise en compte des dates d'effets définies dans la table des paramétrages D01.....	204
23.	CFG/*DSNB40 – Paramétrages particuliers pour les blocs 40	205
24.	CFG/*DSASSxxx – Paramétrages particuliers pour les blocs 20 destinés à « Pole Emploi »	206
25.	CFG/*DSNB81 – Paramétrages particuliers pour les blocs 81	207
26.	CFG/*DSNAGxxx – Paramétrage particulier pour agence à l'étranger.....	208
85.	Paramétrages nécessaires au traitement du PàS (Prélèvement à la source) en DSN. 209	
86.	Paramétrages nécessaires au traitement du PAS (Prélèvement à la source) en DSN pour la population de Mayotte.	212
87.	Ventilation des allègements (Réduction générale des cotisations et contributions patronales) entre URSSAF et AGIRC/ARRCO/CEG	215
88.	Complément de paramétrage pour les allègements (Réduction générale des cotisations et contributions patronales)	218
89.	Exemples de paramétrages nécessaires pour les Exonérations LODEOM	221
90.	Paramétrages particuliers pour SAINT MARTIN et la répartition des exonérations LODEOM	227
1.	Pré-Génération d'une DSN Mensuelle	230
2.	Afficher les DSN Pré-générées ou Générées.....	231

3.	Configurer l'affichage de messages d'informations.....	234
4.	Les actions possibles.....	235
A.	Bouton "Sélectionner" (ou Double Clic sur une ligne).....	235
B.	Bouton "Supprimer".....	238
C.	Bouton "Action 03".....	238
D.	Bouton "Action 04".....	240
E.	Bouton "Action 05".....	240
F.	Bouton "Générer .TXT ou .DSN".....	241
G.	Bouton "Anomalies".....	242
H.	Bouton "Sélectionner" (ou Double Clic sur une ligne de la gestion des erreurs)....	242
I.	Bouton « Validation du Txt ».....	243
J.	Bouton « Personnel ».....	243
K.	Boutons « DSN_ET1 » et « DSN_ET2 ».....	243
L.	Bouton « Re-génér. 20 et 22 ».....	250
M.	Bouton "Vers Vue1" ou « Vers Vue 2 ».....	251
N.	Bouton "Enrouler" ou « Dérouler ».....	251
O.	Exporter les rubriques de DSN vers un fichier EXCEL.....	252
1.	Mise en place de fichiers Log.....	253
2.	Optimisation des temps de traitement.....	254
3.	Autoriser plusieurs traitements de pré-génération DSN simultanés.....	255
4.	Traitements de la Pré-Génération DSN dans les Tâches Planifiées.....	256
4.1.	Composants nécessaires.....	256
4.2.	Paramétrage du traitement à lancer.....	256
4.3.	Paramétrage du gestionnaire des taches planifiées de Windows.....	257
5.	Archivage des fichiers de DSN.....	259
5.1.	Modifications à apporter au fichier anaelTT.ini (ou anaelGWR.ini).....	259
5.2.	Archivage des fichiers DSN.....	260
5.3.	Réorganisation des fichiers DSN.....	262
5.4.	Restauration des fichiers DSN.....	263
6.	Reprise d'une Base de Données ayant déjà déclarée des DSN.....	264

À propos de ce manuel

Public concerné

Administrateur

Périmètre du document

Cette mise à disposition de fonctionnel pour la DSN couvre les périmètres suivants :

- Paramètre des déclarations DSN
- Pré génération de la DSN Mensuelle
- Génération du fichier au format TXT pour envoi.

Cette livraison a été élaborée pour la norme P25V01 à partir du cahier technique référencé CT2025.1 et de ses évolutions.

Prérequis

Être au dernier niveau de PTF pour les versions Anael TT/RS V9R3 et V9R4.

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	14/10/2024	R&D	Module DSN phase3 – Norme 2025

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com/> pour créer un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail de Support Infor. Pour accéder à la documentation, cliquez sur **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de documentation.

Si vous avez des commentaires au sujet de la documentation Infor, vous pouvez envoyer un e-mail à documentation@infor.com

Chapitre 1 Installation des composants

Installation de la mise à jour

Rappel 1 : Être au dernier niveau de PTF pour les versions Anael TT/RS V9R3 et V9R4.

Rappel 2 : Avoir installé préalablement la DSN en Norme 2024.

Télécharger la mise à jour depuis la Base de Connaissance qui vous a été notifiée.

Et l'enregistrer dans un nouveau répertoire temporaire (par exemple C:\TEMP).

Après avoir dézippé le fichier téléchargé vous obtenez les dossiers suivants :

- **DSN_BD_HF_P25**
- **DSN_BD_AS_P25** (et **_V7R1** pour **AS/400** en **V7R1**)
- **DSN_ANALYSE_P25**
- **DSN_XLS_P3**

Installation de l'environnement programmes

Depuis le dossier « **DSN_ANALYSE_P25** », copier :

- **DSNP3.wdd** dans le répertoire où se trouve l'exécutable de l'applicatif.

Depuis le dossier « **DSN_XLS_P3** », copier :

- L'ensemble des composants (.xlsx et .csv) dans le sous-répertoire DSN (**Sous-répertoire à créer au préalable au même niveau que le sous-répertoire REPLIK02_PTF**) de votre applicatif.
- **Attention** : Il faut ouvrir chaque document .xlsx de votre sous-répertoire DSN afin d'approuver cet emplacement. Pour chaque document .xlsx il faudra alors effectuer les manipulations suivantes :
 - Fichier, Options, Centre de gestion de la confidentialité, Paramètres du Centre de gestion de la confidentialité, Emplacements approuvés.
 - Puis ajouter le sous-dossier DSN aux emplacements approuvés, en cochant "ajouter un nouvel emplacement"

Mise à jour d'une Base de Données Hyperfile (Uniquement si la DSN phase 3 en norme 2024 est déjà installée)

Aucune mise à jour de base de données n'est à effectuer pour la DSN Norme 2025 : la base de données est la même que pour la DSN norme 2024

Mise à jour d'une Base de Données Hyperfile SQL (Uniquement si la DSN phase 3 en norme 2024 est déjà installée)

Aucune mise à jour de base de données n'est à effectuer pour la DSN Norme 2025 : la base de données est la même que pour la DSN norme 2024

Installation d'une Base de Données Hyperfile (Uniquement si la DSN phase 3 en norme 2024 n'a jamais été installée)

Depuis le dossier « **DSN_BD_HF_P25** », copier :

- L'ensemble des composants dans le répertoire de votre Base de Données.

Installation d'une Base de Données Hyperfile SQL (Uniquement si la DSN phase 3 en norme 2024 n'a jamais été installée)

- Dans HFSQL, démarrer le serveur où se trouve la Base de Données.
- Se positionner sur la Base de Données et après « Clic droit », choisir « Importer une Base de données classic ».
- Choisir le dossier « **DSN_BD_HF_P25** », cliquer sur la flèche « Continuer ». Choisir la Base de données à mettre à jour et cliquer plusieurs fois sur la flèche « Continuer » jusqu'au message « Importation terminée ».

Mise à jour d'une Base de Données DB2/400 (Uniquement si la DSN phase 3 en norme 2024 est déjà installée)

Aucune mise à jour de base de données n'est à effectuer pour la DSN Norme 2025 : la base de données est la même que pour la DSN norme 2024

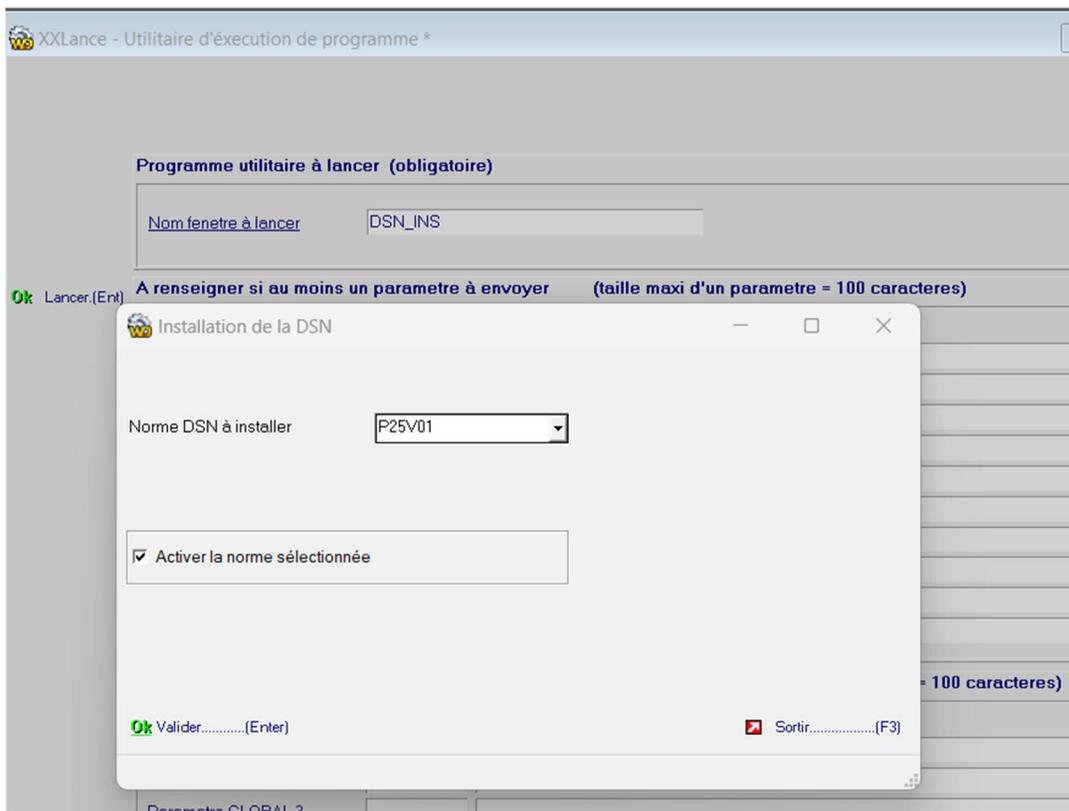
Installation d'une Base de Données DB2/400 (Uniquement si la DSN phase 3 en norme 2024 n'a jamais été installé)

- **Attention** : Si AS400 en V7R1, utiliser le dossier se terminant en _V7R1.
- Ouvrez une session AS/400 avec un profil utilisateur ayant les droits suffisants pour créer/restaurer des objets et tapez la commande : **CRTSAVF FILE(QGPL/SCLXDSP25)**
- Dans le menu démarrer, exécuter la commande **CMD**
- Dans la fenêtre de commande DOS, tapez la commande **FTP MonAs+<entrée>** où MonAS est le nom ou l'adresse IP de votre AS/400 :
- Tapez votre **profil** utilisateur as/400 et **<entrée>**
- Tapez votre **mot de passe** et **<entrée>**
- Tapez la commande **bin** et **<entrée>**
- Tapez la commande **put c:\temp\DSN_BD_AS_P25\SCLXDSP25 QGPL/SCLXDSP25**
- Tapez les commandes **quit + <entrée>** suivi de **exit + <entrée>** pour fermer la fenêtre DOS.
- Dans votre session AS/400, tapez maintenant la commande :
RSTLIB SAVLIB(SCLXDSP25) DEV(*SAVF) SAVF(QGPL/SCLXDSP25)
- Une fois la restauration effectuée, lancez la commande **STRPDM + <entrée>**. Choisissez l'option **1** puis **<entrée>** et tapez **SCLXDSP25** puis **<entrée>**
- Dans l'écran suivant, faites l'option **12** puis **<entrée>**
- Copier les fichiers dans votre bibliothèque de base de données ANAEL TT en utilisant l'option **3**. Commencer par les fichiers physiques (type PF-DTA) puis les logiques (LF). Ignorez le fichier QDDSSRC.

Chapitre 2 Paramétrage

1. Installation de la norme 2025

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Réserve maintenance ». Exécuter l'option « Lancement utilitaire d'installation - XXL ». Lancer le programme d'installation :
 - DSN_INS pour Anael TT/RS V9R3
 - DSN_INS2 pour Anael TT/RS V9R4 (nouveau programme ne nécessitant pas d'avoir Excel installé sur le poste)



- Pour une installation de la DSN phase 3 en Norme P25, sélectionner la norme DSN : P25V01.
- **Une fois l'installation terminée, sortir du logiciel puis relancer l'application.**

2. Paramétrage général DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement installation ». Lancer l'option « 003 – Options logicielles » (CFG). Accéder à l'option logicielle « *DSN ».

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N					

Libellé

G e s t i o n d e l a D S N 3 1 1 2 A A A A

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
P	2	5	V	0	1										2	3	7	8	0	1	1	1	1	1	0	7				

Complements

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
C	:	\	a	e	m	e	t	t	r	e																				

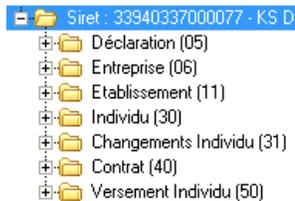
Sortir

- Code sous la forme *DSN ou *DSNxxx :
 - xxx permet éventuellement d'effectuer un paramétrage par société. Ce paramétrage se substitue à un paramétrage général sous la forme *DSN pour :
 - Le code de la convention collective.
 - Le code MSA
 - Le code activant le traitement automatique de certains caractères en erreur lors de la génération des rubriques
 - La date de fin d'exercice comptable
- Positions 1 à 15 de la zone Valeurs :
 - Code de la norme active pour la DSN. Ce code est pré-positionné par l'outil d'installation de la DSN.
 - Pour la phase 3 en norme P25, la valeur impérativement requise est P25V01. Laissez le programme d'installation DSN_INS effectuer ce changement.
- Positions 16 à 19 de la zone Valeurs :
 - Code de la convention collective applicable (Utilisé par la rubrique S21.G00.40.017).

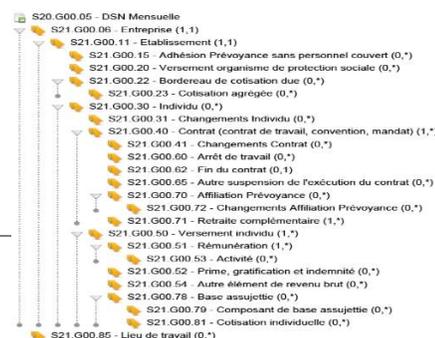
A partir de la norme 2022, ce code est obligatoire pour la structure S21.G00.11.022 pour les DSN mensuelles.

- Possibilité de définir un code de convention collective de niveau « Agence » en paramétrant une option logicielle sous la forme *DSNAGxxx ou xxx est un code agence. Définir le code convention collective dans la zone Valeurs en positions 1 à 4.

- Positions 20 à 20 de la zone Valeurs :
 - Blanc ou « 0 » : Pas d'agence de MSA
 - « 1 » : Mixte agence(s) MSA avec agence(s) non MSA
 - « 2 » : Agence(s) MSA uniquement
- Positions 21 à 21 de la zone Valeurs :
 - « 1 » : Active la fonction de traitement automatique de certains caractères en erreur lors de la génération des rubriques de DSN
- Positions 22 à 22 de la zone Valeurs :
 - « 0 » ou Blanc : Affiche une arborescence des rubriques de DSN sous la forme suivante (Vue 1 – « INFOR »):



- « 1 » : Affiche une arborescence des rubriques de DSN sous la forme suivante (Vue 2 – « NEODES »):



- Positions 23 à 23 de la zone Valeurs :
 - « 1 » : Pas de génération du Télérèglement (Bloc 20) pour les OC (Organismes Complémentaires).
- Positions 24 à 24 de la zone Valeurs :
 - « 1 » : Pas de génération du Télérèglement (Bloc 20) pour l'URSSAF.
- Positions 25 à 25 de la zone Valeurs :
 - « 1 » : Pas de génération de la structure S21.G00.30.018 (Adresse Mel)
- Positions 26 à 26 de la zone Valeurs :
 - « blanc » : Détermination automatique du mode de traitement « Avec ou sans décalage de paie »
 - « 1 » : Force le mode de traitement à « Sans décalage de paie »
 - « 2 » : Force le mode de traitement à « Avec décalage de paie »
- Positions 27 à 28 de la zone Valeurs :
 - Code Opérateur de compétences (Utilisé par la rubrique S21.G00.11.023).

Valeurs disponibles dans la table OPCO :

<https://test7.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p23v01/>

- Possibilité de définir un code opérateur de compétences de niveau « Agence » en paramétrant une option logicielle sous la forme *DSNAGxxx ou xxx est un code agence. Définir le code opérateur de compétences dans la zone Valeurs en positions 7 à 8.

PARAMETRE Gestion

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	A	G	0	0	1

Libellé

D S N A g e n c e 0 0 1

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1	3	9	1				0	1																					

- Positions 29 à 29 de la zone Valeurs :
 - « 1 » : Permet de préciser que l'entreprise a un effectif inférieur à 11. Cette information est nécessaire à l'alimentation des CTPs concernant la formation professionnelle CTP959, CTP971, CTP981.
 - Pour éviter de démultiplier les paramétrages CFG/*DSNxxx par société légale, il est possible de ne pas préciser l'effectif < à 11 à ce niveau mais de le renseigner dans la table S35 comme ci-dessous ou « 060 » est la société légale et le « 1 » en position 2 des « valeurs » précise que la société a un effectif <11 :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: S35

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9		
0	6	0								

Libellé

I N F O R P A R I S

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

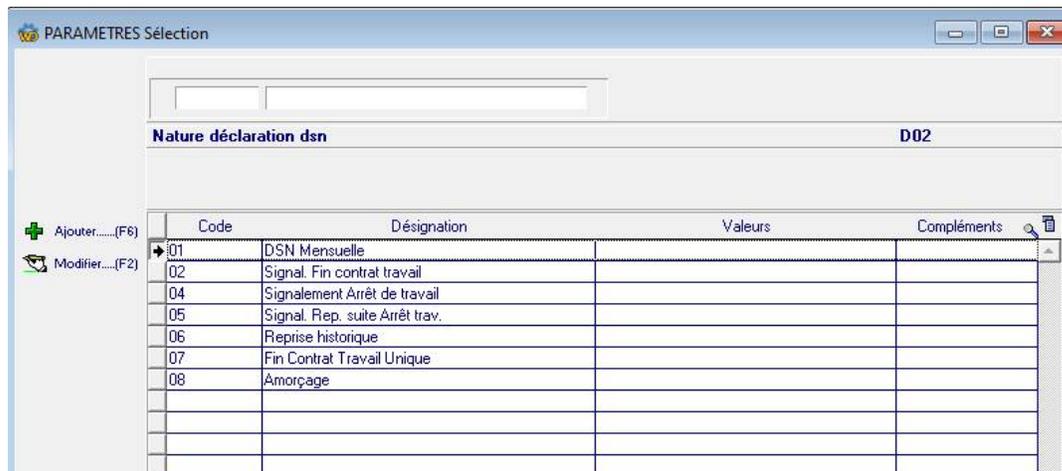
Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1	1																													

- Positions 30 à 30 de la zone Valeurs :
 - « 1 » : Pas de VLU (Versement en Lieu Unique)
- Positions 22 à 22 de la zone Libellé : PLUS D'ACTUALITE EN NORME 2025
 - « 1 » : Concerne les sociétés en décalage de paie et permet le calcul de l'effectif moyen de l'entreprise (S21.G00.06.009) sur l'exercice social. Sinon le calcul est effectué sur l'exercice civil.
- Positions 23 à 30 de la zone Libellé :
 - Date de fin d'exercice comptable (Nécessaire à l'alimentation de S21.G00.11.018). 3 types de paramétrage sont possibles :
 - 3112AAAA Le 31/12 de l'année du mois de traitement sera pris en compte
 - 31122016 Le 31/12/2016 sera pris en compte

3. Nature déclaration DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 412 – Nature déclaration DSN » (D02).

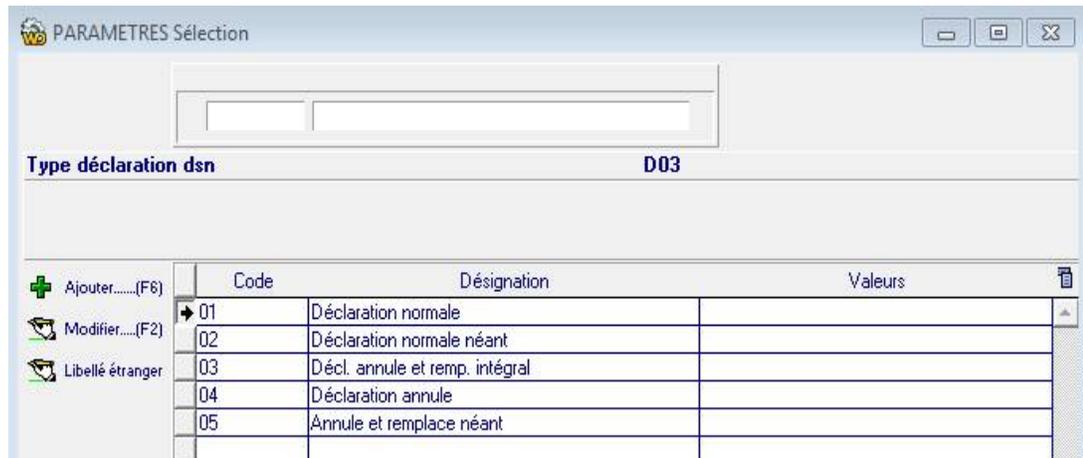


Code	Désignation	Valeurs	Compléments
01	DSN Mensuelle		
02	Signal. Fin contrat travail		
04	Signalement Arrêt de travail		
05	Signal. Rep. suite Arrêt trav.		
06	Reprise historique		
07	Fin Contrat Travail Unique		
08	Amorçage		

- L'ensemble des natures de déclaration DSN disponibles sont définies à ce niveau.
- La valeur « 02 – Signalement Fin Contrat de travail » est conservée provisoirement mais elle n'est plus requise à compter de la DSN 2024.
Il est préconisé de préciser de 3 à 10 du champ « Valeurs », la date de fin de validité des natures 02 sous la forme AAAAMMJJ, à savoir 20231231.
- Pour une nature de DSN, possibilité de renseigner un code contact par défaut dans les positions 1 à 2 du champ « Valeurs ». Si renseigné, ce code contact permettra l'alimentation de la structure DSN S10.G00.02 (Contact Emetteur) et alimentera également la rubrique DSN S21.G00.07.004 (Type de contact chez le déclaré).

4. Type déclaration DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 413 – Type déclaration DSN » (D03).



- L'ensemble des types de déclaration DSN disponibles sont définis à ce niveau.
- Aucun paramétrage n'est à ajouter ou à modifier.

5. Fraction déclaration DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 414 – Fraction déclaration DSN » (D04).

PARAMETRES Sélection

Fraction déclaration dsn D04

Code	Désignation	Valeurs	Compléments
11	Entreprise non fractionnée		
12	Fraction 1/2 permanents	P	
22	Fraction 2/2 intérimaires	I	

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 003 Indice: D04

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
2	2							

Libellé

F r a c t i o n 2 / 2 i n t é r i m a i r e s

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
2	5	1	0	I																										

Compléments

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
C	T	T																												

Sortir

- Renseigner les fractions souhaitées sur 2 caractères exprimés par « nd » ou n = numéro de la fraction et d = nombre total de fractions (n doit être inférieur ou égal à d).
- Par défaut, un code fraction traite toutes les échéances de règlements. Il est néanmoins possible de restreindre les échéances traitées en les précisant dans le champ « Valeurs », les jours de début et de fin d'échéance.
- Valeurs :
 - Positions 1 à 2 : Jour de début d'échéance à traiter (le jour indiqué est inclus).

-
- Positions 3 à 4 : Jour de fin d'échéance à traiter (le jour indiqué est inclus)

Remarques sur les échéances :

Les jours de début et de fin d'échéance ne sont pas obligatoires. S'ils ne sont pas renseignés, la fraction traitera toutes les échéances de règlement.

Si un jour de début est indiqué alors un jour de fin doit également l'être (et réciproquement).

Les jours indiqués doivent être compris entre 01 et 31.

Le jour de début peut être > au jour de fin (Ex : du 25 du mois au 10 du mois suivant)

- Positions 5 à 5 : Préciser le type de personnel correspondant à la fraction
 - « I » : Intérimaires
 - « P » : Permanents

- Par défaut, un code fraction traite tous les types de contrat rencontrés. Il est néanmoins possible de restreindre les types de contrat traités en les précisant dans le champ « Compléments ».
Pour Anael RS, les types de contrat sont ceux référencés dans la table « TYC » (Tables utilisateurs, Environnement contrat)
Pour Anael TT, les types de contrat sont ceux référencés dans la table « TCT » (Tables utilisateurs, Environnement contrat). **Attention** : Le code pris en compte est celui défini dans le champ « Valeurs » en position 1 à 3 (Voir ci-après, chapitre « **Types de contrat pour Anael TT** »).

- Compléments :
 - Préciser les types de contrat autorisés sur 3 positions (20 codes possibles)

6. Regroupement agences

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 415 – Regroupement agences » (D05).

The image shows two screenshots of the 'DSN - Regroupement des entités' application. The top screenshot displays a table with the following data:

Entité	Libellé	Regroupement	Payeur
009	INFOR INTERIM LYON (age)	001 AGE 013	001 SOC
013	INFOR INTERIM GARCHES (age)		001 SOC
001	INFOR (ste gestion)		

The bottom screenshot shows the configuration dialog for the 'Entité' field. It includes three sections: 'Entité', 'Regroupement', and 'Payeur'. Each section has radio buttons for 'Société', 'Société légale', and 'Agence'. The 'Entité' section is set to 'Agence' with a dropdown menu showing '009 INFOR INTERIM LYON (age)'. The 'Regroupement' section is set to 'Agence' with an empty dropdown menu. The 'Payeur' section is set to 'Société' with a dropdown menu showing '001 INFOR (ste gestion)'. There is also a 'Complément SIRET' field which is currently empty.

- Cette fonctionnalité permet de regrouper une agence (Entité) avec une autre agence (Regroupement). C'est l'agence de regroupement qui sera déclarée dans la DSN.
- Un Payeur peut également être précisé pour l'entité traitée. Si un payeur n'est pas renseigné alors c'est l'entité, elle-même, qui sera le payeur. Si le payeur n'est pas défini dans la table des payeurs (Table D06), le premier payeur trouvé sera pris en compte.
- Complément SIRET : Ce champ, obligatoirement numérique si renseigné, sera ajouté au n° de SIRET de l'Entité afin de pouvoir gérer des n° de SIRET fictifs (Entreprises de travail temporaire).

Note Technique : Ce paramétrage est géré dans PARDIVP sur l'indice « D05 ».

7. Coordonnées bancaires des payeurs

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 416 – Coordonnées bancaires payeurs » (D06).

DSN - Coordonnées bancaires des payeurs

PAYEUR Ok Valider...(Enter)

Entité
 Société
 Société légale
 Agence

Payeur 001 INFOR

BIC
Coordonnées Bancaires CCBPFRPPBDX
Coord. Bancaires pour DGFIP CCBPFRPPBDY

IBAN
FR76 XXXX 7001 XXXX 3211 XXXX 639
FR76 YYYY 7001 YYYY 3211 YYYY 639

Sortir.....(F3)

- Cette fonctionnalité permet de renseigner les coordonnées bancaires d'un payeur (Nécessaire pour l'alimentation des rubriques S21.G00.20.003 et S21.G00.20.004).
- Possibilité de coordonnées bancaires différentes pour le traitement du Prélèvement à la Source.

Note Technique : Ce paramétrage est géré dans PARDIVP sur les indices « D06 » et « D18 ».

8. Gestion des organismes de prévoyance / mutuelle

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 417 – Gestion des organismes de prévoyance » (D07).

PREVOYANCE MUTUELLE

Rubrique de paie: A78 PREDICA PREV NC TRB s

Entité: 015 SUD INTERIM ALES

Organisme prévoyance/mutuelle: APRED1 PREDICA

Références des contrats:

- REF_CAD C CADRE
- REF_EMP E EMPLOYE
- REF_AGM M AGENT DE MAITRISE
- REF_NON_CAD N NON-CADRE
- REF_AUTRES

Libellé libre

Déléataire de gestion: DPSAN1

Population de rattachement: 80

Option salarié

Id technique adhésion

Id technique affiliation

Sortir.....(F3)

- **A NOTER : En base de données AS400, seule la première référence de contrat sera traitée.**
- Cette fonctionnalité permet de définir les différents organismes de prévoyance / mutuelle (Nécessaire à l'alimentation des blocs 15 « Adhésion Prévoyance » et 70 « Affiliation Prévoyance »).
- Le champ « Organisme prévoyance/mutuelle » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.15.002. Information obligatoire en Phase 2 et 3.
- En paramétrage de DSN phase 2, les éléments suivants de prévoyance/mutuelle (Réf. Contrat, Dél. Gestion, Pop. Rattachement, Opt. Salarié) étaient définis au niveau de chaque rubrique de paye concernée. Cette possibilité est conservée en paramétrage de DSN phase 3 mais il est désormais possible de définir ces différentes informations au niveau du paramétrage des organismes sociaux (Voir chapitre « Organismes sociaux » dans cette documentation). Il est inutile de renseigner ces informations aux deux endroits.
- Les champs « Références des contrats » permettent d'alimenter la rubrique S21.G00.15.001 et S21.G00.55.003
 - Possibilité de préciser le type de catégorie de personnel auquel s'applique cette référence
 - Possibilité de renseigner 5 Références de contrat et 5 Types de catégorie de personnel associé
 - Si un type de catégorie de personnel n'est pas renseigné alors la référence de contrat éventuellement associée s'appliquera à toutes les

catégories de personnel, sauf si une référence de contrat a été trouvée, en amont, pour la catégorie de personnel traitée.

- Remarque 1 : Renseigner les références de contrat sans laisser de ligne blanche
 - Remarque 2 : Si une seule référence de contrat est nécessaire (concerne toutes les catégories de personnel), la renseigner en ligne 1 sans préciser de catégorie de personnel.
 - **Attention : Il est préférable de ne pas distinguer 2 références identiques par un caractère spécial (-, +, <, >).**
- Le champ « Délégué de gestion » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.15.003
 - Le champ « Population de rattachement » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.70.005 et S21.G00.55.002
 - Le champ « Option salarié » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.70.004
 - Le champ « Identifiant technique adhésion » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.70.013 et S21.G00.15.005
 - Le champ « Identifiant technique affiliation » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.70.012. Indiquer le n° du chrono de départ pour cet identifiant (0 par exemple).
 - Le bouton « Génération automatique rubriques organisme » permet de générer automatiquement un paramétrage à l'identique de celui en cours pour toutes les rubriques dépendant du même organisme que l'organisme en cours de traitement.
 - Le bouton « Suppression paramétrage société » permet de supprimer toutes les rubriques paramétrées qui correspondent à la société en cours.

<p><i>Note Technique : Ce paramétrage est géré dans PARDIVP sur les indices « D07 », « D13 », « D19 », « D20 », « D21 », « D22 »</i></p>
--

9. Restriction des fractions par agence

- Par défaut toutes les agences sont autorisées aux traitements de toutes les fractions. Il est néanmoins possible de restreindre les traitements à certaines fractions pour les agences définies comme ci-dessous.
- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement installation ». Lancer l'option « 003 – Options logicielles » (CFG) et créer une option de type « *DSFRA » par agence concernée comme ci-dessous :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	F	R	A	X	X	X

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
F	1	F	2	F	3	F	4	F	5																					

Complements

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Sortir

- Code :
 - Pour chaque agence à paramétrer, créer un code *DSFRAxxx ou xxx correspond au code agence.
- Valeurs :
 - Préciser les codes fractions autorisés sur 2 positions (5 codes fractions possibles)

10. Règles d'affectation des SIRET

- Ordre d'affectation des n° de SIRET :
 - SIRET défini dans la fiche agence
 - Reconstitution d'un SIRET par ajout de 5 caractères numériques (Eventuellement définis dans « Regroupement Agences ») au n° de SIRET défini dans la fiche agence. Il se substituera au SIRET défini dans la fiche agence.
 - Pseudo-Siret éventuellement défini dans la fiche agence. Il se substituera au SIRET défini dans la fiche agence et à une reconstitution éventuelle de SIRET défini dans « Regroupement Agences ». Voir ci-dessous le paramétrage à activer pour pouvoir renseigner un pseudo-Siret.
- Pour pouvoir renseigner un Pseudo-Siret dans la fiche Agence : Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement installation ». Lancer l'option « 003 – Options logicielles » (CFG). Accéder à l'option logicielle « *SIREN ».

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. At the top, there are fields for 'Société: 001' and 'Indice: CFG'. Below this is a 'Code' field with a grid of numbers 1-9 and the letters 'S I R E N'. The 'Libellé' field contains 'GESTION DU SIREN = > 1'. A note states: 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.' Below this is a 'Valeurs' table with 30 columns and 2 rows.

0										1										2										3	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0		
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1											1

- Positionner « 1 » dans la position 30 du champ « Valeurs » afin d'activer la saisie d'un « Pseudo-Siret » dans la gestion d'une fiche agence (SOC) :

The screenshot shows the 'AGENCE' window. It contains fields for 'SOCIETE' (001) and 'AGENCE' (009). The 'Identité' section shows 'Siret' (401230206 | 00021) and 'APE' (7820Z). The 'Divers' section shows 'Num. URSSAF' and 'Sect. risque bur.' (02 | 745BD). The 'ADRESSE AGENCE' is '46, COURS GAMBETTA | 69390 | GIVRAND'. The 'Téléphone' is '04 47 95 90 00' and 'Télécopie' is '04 47 95 92 30'. The 'RCS' field is empty. The 'Code PIVD' field is empty. The 'Pseudo Siret' field is empty. A blue arrow points to the 'Pseudo Siret' field.

11. Organismes sociaux

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Fonctionnelles », chapitre « Gestion agence ». Lancer l'option « 103 – organismes sociaux » (ORS).

The screenshot shows the 'ORGANISME' software interface with the 'Identité' tab selected. The form is divided into several sections:

- ENTITE**: Identité, M08. Buttons: Ok Valider...(Enter), Organisme PR1.
- Adresse**: Désignation: REUNICA PREVOYANCE non cadre; Adresse: 154 Rue Anatole FRANCE; 75000 PARIS; Téléphone; Télécopie.
- Abréviation sur bulletin**: PREVOYANCE.
- DUCS-EDI**: OPS: PR1 REUNICA PREVOYANCE non cadre; SIRET; Identifiant DPS; Groupe DPS; Service/Collaborateur; Mail; Compte rattachement; Compte IRC (ducsdt).
- DSN**: Organisme prévoyance: P0965 REUNICA-GESTION-PREVOYANCE; Référence du contrat: B08207194; Délégué de gestion: GP0965; Mode de paiement: 05; Id. tech. affiliation: 101; Population rattachement: 240175; Option salarié; Génération automatique de la date de paiement (O/N): 0; Mois DSN +: 1 Mois. Le 99.

- Ne pas renseigner le SIRET pour les organismes de prévoyance/mutuelle.
- Le champ « Organisme prévoyance » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.15.002
- Le champ « Référence du contrat » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.15.001 et S21.G00.55.003. Renseigner obligatoirement ce champ si l'on veut avoir des modes de paiement différents pour un même organisme de prévoyance (Ex : PR1 avec organisme de prévoyance P0965 et mode de paiement 02 et PR2 avec organisme de prévoyance P0965 et mode de paiement 05).

Attention : Il est préférable de ne pas distinguer 2 références identiques par un caractère spécial (-, +, <, >).

- Le champ « délégué de gestion » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.15.003

- Le champ « Mode de paiement » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.20.010. Il est à noter que pour l'AGIRC et l'ARRCO, seuls les modes de paiement 05 et 06 déclencheront la génération d'un bloc 20.
- Le champ « Identifiant technique adhésion » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.70.013 et S21.G00.15.005
- Le champ « Identifiant technique affiliation » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.70.012. Indiquer le n° du chrono de départ pour cet identifiant (0 par exemple).
- Le champ « Population de rattachement » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.70.005 et S21.G00.55.002
- Le champ « option salarié » permet d'alimenter la rubrique S21.G00.70.004
- Les champs « Génération automatique de la date de paiement (O/N) », « Mois DSN + » et « Le » permettent de paramétrer l'alimentation de la rubrique S21.G00.20.011 (Date de paiement) pour les organismes sociaux concernés. La date est alors construite en additionnant le nombre de mois indiqués dans « Mois DSN + » au mois de DSN en cours de traitement. Le jour sera celui indiqué dans « Le » (Si « 99 », ce sera le dernier jour du mois).
- Exemple pour URSSAF (Renseigner le Siret)

The screenshot shows a software window titled 'SITE' with a sub-window 'ENTITE' containing the following data:

- Identité:** Organisme: URS, Code de l'entité: 001
- Adresse:** Désignation: URSSAF VENISSIEUX, Adresse: 6 RUE DU 19 MARS 1962, 69200 VENISSIEUX CEDEX, Centre: 691, Téléphone: , Télécopie:
- Abréviation sur bulletin:** URSSAF VENISSIEUX
- DUCS-EDI:** OPS: URS, SIRET: 79484650100011, Identifiant OPS: , Groupe OPS: , Service/Collaborateur: , Mail: , Compte rattachement: , Compte IRC (ducsdt):
- DSN:** Organisme prévoyance: , Référence du contrat: , Déléataire de gestion: , Id. technique adhésion: , Population rattachement: , Mode de paiement: 05, Id. tech. affiliation: , Option salarié: , Génération automatique de la date de paiement (O/N): 0, Mois DSN +: 1, Mois: Le 99

12. Rubriques de paie

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Fonctionnelles », chapitre « Gestion agence ». Lancer l'option « 105 – Rubriques paie » (RUB).

The screenshot shows the 'RUBRIQUE Charge' window with the following configuration:

CHARGES	
Identité	
Code de la rubrique	C63 PREVOYANCE TRA S Libellé court PREVA
Statut de la rubrique	R Retenue
Impr./bul_fact (,D) Base	0 Taux 0 Montant 0
Organisme de rattachement	PR1 REUNICA PREVOYANCE
Soumis à tantième (,N, M)	M = non soumis à tantième, mais génération uniquement si tantième > 0
Rubrique "Brut de base"	980 B R U T Ordre calcul
Règle de gestion	
Autorisations	
<input type="checkbox"/>	
Méthode de calcul	
Méthode de calcul de la base de cotisation (B = BRUT, F = FORFAIT) B	
Cotisation sur BRUT	
Taux abattement sur brut	
Calcul de la tranche	
à la tranche	01 1 x Plafond SS
Taux part employée	0,042 Taux part patronale 0,044
Cotisation au FORFAIT	
Forfait part employée	
Forfait part patronale	

- Pour les rubriques de paie concernant les organismes de prévoyance et les organismes complémentaires, précisez, dans « Organisme de rattachement », l'organisme concerné.

13. Catégories d'employés

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Fonctionnelles », chapitre « Gestion agence ». Lancer l'option « 106 – Catégories employés » (CTA).

CATEGORIE

Ok Valider...(Enter)

Code CAD Catégorie par défaut

Désignation CADRE

Renseignements TDS

Type de catégorie C CADRE

Type de salarié C Cadre

Type de travail C Travail TEMPS COMPLET

Type exonération

Bornage salaires horaires

Minimum Maximum

Paramètres fonctionnels

1 - Rubriques décompte des heures

2 - Primes automatiques

3 - Retenues automatiques

4 - Cotisations automatiques

5 - Organismes (édition sur bulletin)

Non comptabilisé DSN/DUCS

Ignoré effectif taxe transport

Alsace-Moselle

Caisse congés du Bâtiment

Cumul Emploi Retraite

Sortir.....(F3)

- Possibilité de préciser pour chaque catégorie d'employé si :
 - La catégorie doit ou non être comptabilisée dans la DSN
 - La catégorie concerne ou non l'Alsace / Moselle

Remarque : Dans les traitements de la DSN, la recherche de l'information « Alsace/Moselle » sera effectuée en priorité au niveau de l'agence de traitement (Mot clé AGEX40). A défaut, l'information sera recherchée dans la catégorie d'employé.

- La catégorie concerne la caisse des congés du BTP (Nécessaire pour alimenter la rubrique S21.G00.40.022)
- La catégorie concerne un Cumul Emploi Retraite (Nécessaire pour alimenter la rubrique S21.G00.30.023).
- Possibilité de paramétrer la notion de « Cumul Emploi retraite » au niveau d'un individu :
 - Créer un CFG/*DSNB30 en renseignant dans valeurs (de 1 à 5), le code question profil personnel (sur 2 caractères) et le code réponse (sur 3 caractères). Exemple « DSCER ».

-
- Créer un code question profil personnel « DS » - « Divers Social ».
 - Créer un code réponse profil personnel « CER » - « Cumul Emploi Retraite ».
 - Rattacher la caractéristique « DSCER » aux personnels concernés.
- Renseigner le « Type d'exonération » si un « Dispositif de politique publique » doit être paramétré dans le paragraphe suivant.

14. Exclusion de catégorie de personnel de la DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement installation ». Lancer l'option « 003 – Options logicielles »(CFG) et ajouter l'option logicielle suivante : *DSNCAXXX (XXX=code catégorie)

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	C	A	X	X	X

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

	0										1										2										3								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0										

Complements

	0										1										2										3								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0										

Sortir

- Le paramétrage ci-dessus permet d'exclure la catégorie de personnel XXX du traitement de la DSN sauf pour les rubriques du bloc 23 qui seraient exclusivement dédiées à cette catégorie de personnel.

Rubrique DSN S21.G00.23.004 Cotation agrégée - Montant d'assiette

Code type DSN 100 RG CAS GENERAL

Indice D1

OPS URS URSSAF Qualif. Assiette 921 Assiette plafonnée

Type montant B Base (Décl. de la base) Taux AT (O/N) N Tx transport (O/N) N

Fillon=F - Cce=C Taux AT/TR 0.000 Date d'effet 01/01/2015

Alsace (O/N) N Autre taux 19.400 Catég. personnel XXX

Remarques

R	
C00	S.S. MALADIE-VEUVAGE

15. Dispositif de politique publique

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 418 – Type exonération » (TDW).

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. At the top, it says 'Table'. Below this, there are input fields for 'Société: 001' and 'Indice: TDW'. A 'Code' section contains a grid with the value '1 0'. The 'Libellé' section contains the text 'C o n t r a t i n i t i a t i v e e m p l o i'. Below this is a note: 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.' The 'Valeurs' section has a grid with columns 0, 1, 2, and 3, and rows 1 to 9. The 'Compléments' section has a similar grid with columns 0, 1, 2, and 3, and rows 1 to 9. The value '2 1' is entered in the first row of the 'Compléments' grid. Buttons for 'Ok Valider' and 'Sortir' are visible on the left side.

- « Compléments » en positions 1 à 2 : Renseigner le dispositif de politique publique (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.008).

16. Types de contrat pour Anael TT

- Aller dans l'onglet « installation », boîte « Tables Utilisateur », chapitre « Environnement Contrat ». Lancer l'option « 201 – Type de contrat (TCT) ».

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: TCT

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
0								

Libellé

C o n t r a t d e t r a v a i l t e m p o r a i r e

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
C	T	T	0	3																									

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
2	0	0	7	4	5	B	D																						

Sortir

- « Valeurs » en positions 1 à 3 : Renseigner, si nécessaire, le type de contrat qui sera associé aux codes fraction (Voir chapitre précédent : « **Fraction déclaration DSN** »)
- « Valeurs » en positions 4 à 5 : Renseigner la nature du contrat (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.007).
- « Compléments » en positions 1 à 3 : Renseigner le code régime de base risque accident du travail (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.039).
- « Compléments » en positions 4 à 9 : Renseigner le code risque accident du travail (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.040).
- Possibilité d'associer un taux AT particulier à un code risque accident par création d'un mot clé EMC/RSQxxxxxx ou xxxxxx est le code risque. La rubrique « Accident du travail » sera renseignée dans les positions 1 à 3 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: EMC

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
S	Q	7	4	5	B	D		

Libellé

T a u x r i s q u e A T (D S N)

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
C	2	1																											

Exemple pour un taux de 2,690

RUBRIQUE Charge

CHARGES Identité

Ok Valider...(Enter) Code de la rubrique C21 ACCIDENT DU TRAVAIL (Ind) Libellé court ACC.TRA

Statut de la rubrique R Retenue

Impr./bul_fact (.D) Base 0 Taux 0 Montant 0

Organisme de rattachement URS URSSAF PICARDIE

Soumis à tantième (.N, M) M = non soumis à tantième, mais génération uniquement si tantième > 0

Rubrique "Brut de base" 980 B R U T Ordre calcul

Règle de gestion

Autorisations

Méthode de calcul

Méthode de calcul de la base de cotisation (B = BRUT, F = FORFAIT) B

Cotisation sur BRUT

Taux abattement sur brut

Calcul de la tranche à la tranche

Taux part employée Taux part patronale 2,690

Cotisation au FORFAIT

Sortir.....(F3) Forfait part employée Forfait part patronale

- Si aucun taux particulier n'a été détecté, les informations permettant de renseigner S21.G00.40.039 et S21.G00.40.040 seront recherchées prioritairement au niveau « Agence » si elles sont renseignées.

SOCIETE 001 INFOR

AGENCE 001 Infor Garches

Identité Divers

Siret APE 7820Z Num. URSSAF

Sect. risque, bur. 01 745BD Base Risque 200

17. Types de contrat pour Anael RS

- Aller dans l'onglet « installation », boîte « Tables Utilisateur », chapitre « Environnement Contrat ». Lancer l'option « 202 – Type de contrat (TYC) ».

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: TYC

Code
1 2 3 4 5 6 7 8 9
C D D

Libellé
C D D T E M P S P L E I N

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
R	D	3	1																										0 2

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
2	0	0	6	0	2	M	D	B																					

Sortir

- « Valeurs » en positions 21 à 22 : Renseigner la nature du contrat (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.007).

Remarque : Ci-nécessaire, c'est le type de contrat défini dans le champ « Code » qui sera associé aux codes fractions. (Voir chapitre précédent : « Fraction déclaration DSN »)

- « Compléments » en positions 1 à 3 : Renseigner le code régime de base risque accident du travail (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.039).
- « Compléments » en positions 4 à 9 : Renseigner le code risque accident du travail (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.040).
- Possibilité d'associer un taux AT particulier à un code risque accident par création d'un mot clé £MC/RSQxxxxxx ou xxxxxx est le code risque. La rubrique « Accident du travail » sera renseignée dans les positions 1 à 3 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: £MC

Code
1 2 3 4 5 6 7 8 9
R S Q 7 4 5 B D

Libellé
T a u x r i s q u e A T (D S N)

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
C	2	1																											

Exemple pour un taux de 2,690

RUBRIQUE Charge

CHARGES Identité

Ok Valider...(Enter) Code de la rubrique C21 ACCIDENT DU TRAVAIL (Ind) Libellé court ACC.TRA

Statut de la rubrique R Retenue

Impr./bul_fact (.D) Base 0 Taux 0 Montant 0

Organisme de rattachement URS URSSAF PICARDIE

Soumis à tantième (.N, M) M = non soumis à tantième, mais génération uniquement si tantième > 0

Rubrique "Brut de base" 980 B R U T Ordre calcul

Règle de gestion

Autorisations

Méthode de calcul

Méthode de calcul de la base de cotisation (B = BRUT, F = FORFAIT) B

Cotisation sur BRUT

Taux abattement sur brut

Calcul de la tranche à la tranche

Taux part employée Taux part patronale 2,690

Cotisation au FORFAIT

Sortir.....(F3) Forfait part employée Forfait part patronale

- Si aucun taux particulier n'a été détecté, les informations permettant de renseigner S21.G00.40.039 et S21.G00.40.040 seront recherchées prioritairement au niveau « Agence » si elles sont renseignées.

SOCIETE 001 INFOR

AGENCE 001 Infor Garches

Identité Divers

Siret APE 7820Z Num. URSSAF

Sect. risque, bur. 01 745BD Base Risque 200

18. Motif de Fin de Contrat

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Utilisateur », chapitre « Environnement Contrats ». Lancer l'option « 203 – Motif de fin de contrat (MOS) ».

PARAMETRE Gestion

Valider

Table

Société: 001 Indice: MOS

Code

1 2 3 4 5 6 7 8 9
3 2

Libellé

F I N D E M I S S I O N T . T

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0		

Complements

0										1										2										3	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0		

Sortir

- Compléments en positions 4 à 6 : Vérifier (ou renseigner) le Motif de fin de contrat (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.62.002).

20. Statut du salarié

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Système », chapitre « Environnement Installation ». Lancer l'option « 30 – Statut qualification (CAP) ».

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 018 Indice: CAP

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
5								

Libellé

A g e n t d e m a i t r i s e

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
0	5																												

Complements

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir

- valeurs en positions 1 à 2 : Renseigner le statut du salarié (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.002).
- Possibilité de déroger à cette équivalence dans la « Gestion des Qualifications » (Voir chapitre suivant).

21. Qualifications

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Fonctionnelles ». Lancer l'option « 42 – Qualifications (QA1) ».

The screenshot shows a window titled "QUALIFICATIONS" with a standard Windows interface. The main area contains a form with the following fields and values:

QUALIFICATION	
Code	A018
Désignation	AGENT ADMINISTRATIF
Désignation courte	AADM

Divers	
Groupe de qualification	
Catégorie profess.	4 Employé qualifié
Activité entreprise	2 PRESTATION
Code INSEE (PCS)	543g
Complément PCS	
Statut salarié (DSN)	06
Poste à risque	

- Renseigner le code complément PCS (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.005).
- Si nécessaire, possibilité de changer le code statut salarié proposé (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.002). Une valeur changée à ce niveau se substitue à l'équivalence de codes définie dans le chapitre précédent (Statut du salarié).

22. Quotité de travail de référence pour la catégorie de salarié

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Système », chapitre « Environnement TDS ». Lancer l'option « 251 – TDS – Régime salarié (TD7) ».

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: TD7

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Libellé

C a d r e

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0					1					2					3															
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1	5	1	6	7																	2	9								

Complements

0					1					2					3														
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir

- Le champ « Code » correspond au « Type de salarié » défini dans les « Catégories d'employés » (Voir précédemment)
- Valeurs en positions 1 à 5 : Renseigner la Quotité de travail de la catégorie de salarié (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.012).

23. Code Statut catégoriel retraite complémentaire + Code régime Retraite Complémentaire

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Système », chapitre « Environnement TDS ». Lancer l'option « 268 – TDS – Type de catégorie (TDA) ».

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. At the top left, there is a green 'Ok' button and a 'Valider' label. The main area is titled 'Table' and contains the following fields:

- Société:** 001
- Indice:** TDA
- Code:** A grid with columns 1-9 and a dropdown menu showing 'C'.
- Libellé:** C A D R E
- A warning message: "Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR."
- Valeurs:** A grid with columns 0-3 and rows 1-9. The values in row 1 are 0, 1, 2, 3. The values in row 2 are 0, 1.
- Compléments:** A grid with columns 0-3 and rows 1-9. The values in row 1 are 0, 1, 2, 3. The values in row 2 are R, E, T, C.

At the bottom left, there is a red 'Sortir' button.

- « Valeurs » en positions 21 à 22 : Renseigner le Code statut catégoriel Retraite Complémentaire (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.003).
- « Compléments » en positions (1 à 7) et (8 à 14) et (.....) : Renseigner les codes régime Retraite Complémentaire (Nécessaires à l'alimentation de la rubrique S21.G00.71.002).

24. Code Statut BOETH

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Réserve Maintenance ». Lancer l'option « XXLance » en renseignant les paramètres comme ci-dessous afin d'accéder à la table de paramétrage HA1 :

XXLance - Utilitaire d'exécution de programme *

Programme utilitaire à lancer (obligatoire)

Nom fenetre à lancer: FPARNO

A renseigner si au moins un parametre à envoyer (taille maxi d'un parametre = 100 caracteres)

Envoyer (0,N ou blanc)	Contenu du parametre
Parametre 1..... 0	HA1
Parametre 2..... 0	
Parametre 3..... 0	
Parametre 4.....	

- Puis, associer à chaque code handicap, le statut BOETH correspondant. Saisir ce code dans « Compléments » de 1 à 2. Ce code est nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.072

PARAMETRE Gestion

Table

Société: 001 Indice: HA1

Code

1 2 3 4 5 6 7 8 9
3

Libellé

C a r t e I n v a l i d i t é 8 0 %

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

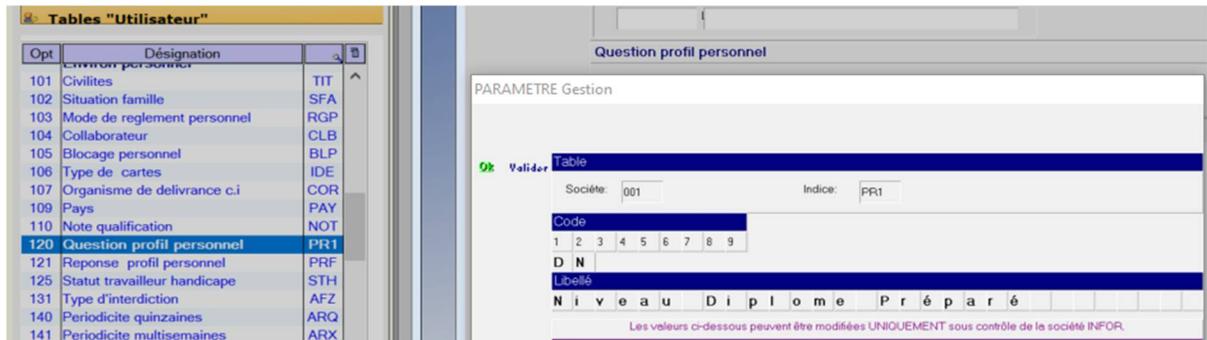
0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Complements

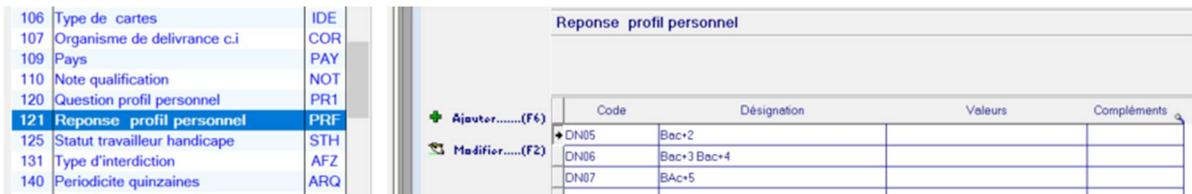
0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

25. Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.30.025 (Niveau Diplôme Préparé)

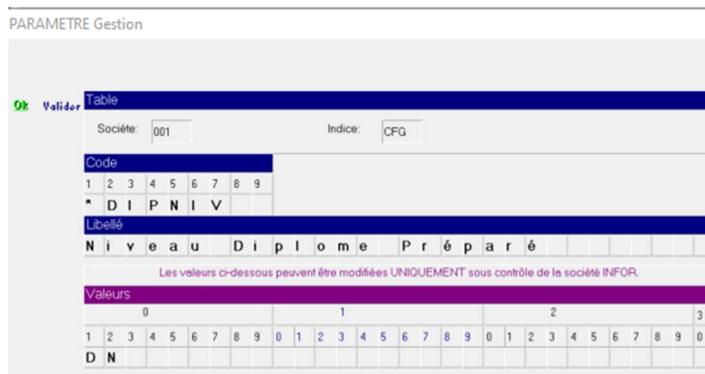
- 25.1. Créer un code « Question Profil Personnel » pour « Niveau Diplôme Préparé » (Exemple « DN »).



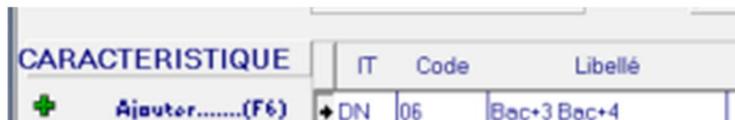
- 25.2. Créer les « Réponses Profil Personnel » rattachées à « DE » sous la forme suivante :



- 25.3. Créer l'option logicielle CFG/*DIPNIV afin de préciser dans les valeurs (Positions 1 à 2), le code question choisi pour le « Niveau Diplôme Préparé ».



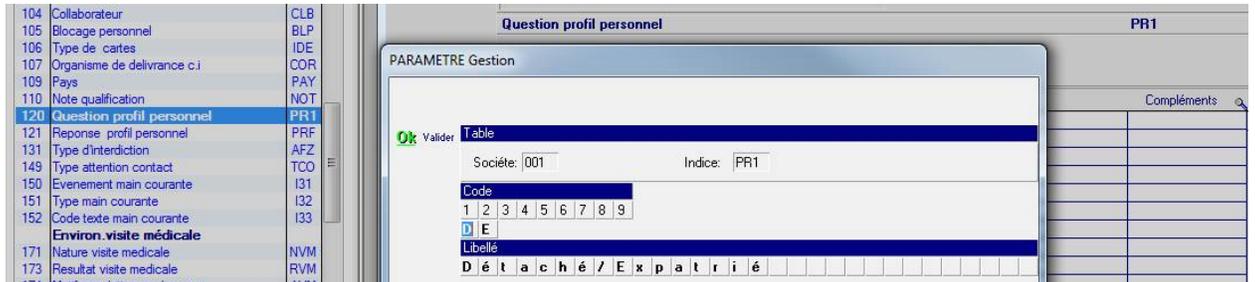
- 25.4. Pour les personnels concernés, indiquer dans « Profils et Caractéristiques » le code « Niveau Diplôme Préparé » qui convient. Exemple :



26. Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.40.024 (Détaché/Expatrié)

- Concerne également S21.G00.30.022 (Statut à l'étranger au sens fiscal).

26.1. Créer un code « Question Profil Personnel » pour « Détaché/Expatrié » (Exemple « DE »).



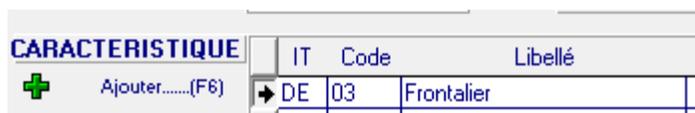
26.2. Créer les « Réponses Profil Personnel » rattachées à « DE » sous la forme suivante :



26.3. Créer l'option logicielle CFG/*DETEXP afin de préciser dans les valeurs (Positions 1 à 2), le code question choisi pour les « Détachés/Expatriés ».



26.4. Pour les personnels concernés, indiquer dans « Profils et Caractéristiques » le code « Détaché/Expatrié » qui convient. Exemple :



27. Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.40.073 (Complément de dispositif de politique publique)

- 27.1. Créer un code « Question Profil Personnel » pour « Complément dispositif politique publique » (Exemple « PU »). Ce paramétrage peut également être effectué au niveau « Question Profil Contrat ».

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PR1

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
P	U							

Libellé

D i s p o . P o l i t i q u e P u b l i q u e

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

- 27.2. Créer les « Réponses Profil Personnel » et/ou « Réponses Profil Contrat » rattachées à « PU » sous la forme suivante :

Reponse profil personnel

Code	Désignation	Valeurs	Compléments
PU01	Poste éligible entrep. adapt.		
PU02	Aide structure IAE-ACI		

- 27.3. Créer l'option logicielle CFG/*CDPP afin de préciser dans les valeurs (Positions 1 à 2), le code question choisi pour le « Complément dispositif politique publique ».

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	C	D	P	P				

Libellé

C o m p l . D i s p o . P o l . P u b l i q u e

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
										P	U										

- 27.4. Pour les personnels et/ou contrats concernés, indiquer dans « Profils et Caractéristiques » le code « Complément dispositif politique publique » qui convient. Exemple :

CARACTERISTIQUE	IT	Code	Libellé
+	Ajouter.....(F6)	→ PU 01	Poste éligible entre

28. Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.40.074 (Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement)

- 28.1. Créer un code « Question Profil Personnel » pour « Mise à disposition externe » (Exemple « ME »).

The screenshot shows the 'Tables "Utilisateur" (SYS)' window with 'Question profil personnel' selected. The 'PARAMETRE Gestion' window is open, showing 'Société: 001' and 'Indice: PR1'. The 'Code' field contains 'ME' and the 'Libellé' field contains 'M i s e à D i s p o s i t i o n E x t e r n e'.

- 28.2. Créer les « Réponses Profil Personnel » rattachées à « ME » sous la forme suivante :

The screenshot shows the 'Tables "Utilisateur" (SYS)' window with 'Reponse profil ipersonnel' selected. The 'PARAMETRES Selection' window is open, showing 'ME' in the 'Code' field and 'Reponse profil ipersonnel' in the 'Libellé' field. A table of responses is displayed:

Code	Désignation
ME01	Individu en portage salarial
ME02	Individu mis à dispo. Grp.Emp.
ME03	Indiv. Ent.adaptée mis à disp.

- 28.3. Créer l'option logicielle CFG/*MIDIEX afin de préciser dans les valeurs (Positions 1 à 2), le code question choisi pour les « Mise à disposition externe ».

The screenshot shows the 'Table' configuration window for 'MIDIEX'. The 'Société' is '001' and the 'Indice' is 'CFG'. The 'Code' field contains 'MIDIEX' and the 'Libellé' field contains 'M i s e d i s p o . e x t . - C o d e q u e s t i o n'. Below the table, there is a note: 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.' and a 'Valeurs' section with a grid for positions 0, 1, 2, and 3.

- 28.4. Pour les personnels concernés, indiquer dans « Profils et Caractéristiques » le code « Mise à disposition externe » qui convient. Exemple :

CARACTERISTIQUE	IT	Code	Libellé
Ajouter.....(F6)	→	ME 02	Individu mis à dispo
Modifier.....(F2)			

28.5. Possibilité de paramétrer un code pour mise à disposition externe des individus de l'établissement au niveau « Agence ». Si ce paramétrage est trouvé, tous les individus dépendant de l'agence paramétrée se verront affecter le code défini dans ce paramétrage (sauf ceux ayant un paramétrage individuel vu précédemment).

- Paramétrage à mettre en œuvre :

Créer une option logicielle CFG/*DSNAGXXX (ou XXX est le code agence concernée), et renseigner dans « Valeurs » de 5 à 6 le code de mise à disposition externe des individus de l'établissement à affecter à la structure de DSN S21.G00.40.074.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	A	G	X	X	X

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
				0	1																								

29. Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.40.078 (Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle)

29.1. Créer un code « Question Profil Personnel » pour « Activité partielle » (Exemple « AP »).

The screenshot shows two windows. On the left, the 'Tables "Utilisateur"' window has a table with the following data:

Opt	Désignation	
110	Note qualification	NOT
120	Question profil personnel	PR1
121	Reponse profil personnel	PRF
125	Statut travailleur handicapé	STH
131	Type d'interdiction	AFZ
140	Periodicite quinzaines	ARQ
141	Periodicite multisemaines	ARX
149	Type attention contact	TCO
150	Evenement main courante	I31
151	Type main courante	I32

On the right, the 'PARAMETRE Gestion' window shows the configuration for 'Reponse profil personnel' (code AP) with the label 'Activité Partielle'.

29.2. Créer les « Réponses Profil Personnel » rattachées à « AP » sous la forme suivante :

The screenshot shows two windows. On the left, the 'Tables "Utilisateur"' window has a table with the following data:

Opt	Désignation	
120	Question profil personnel	PR1
121	Reponse profil personnel	PRF
125	Statut travailleur handicapé	STH
131	Type d'interdiction	AFZ
140	Periodicite quinzaines	ARQ
141	Periodicite multisemaines	ARX
149	Type attention contact	TCO
150	Evenement main courante	I31

On the right, the 'Reponse profil personnel' window shows a table with the following data:

Code	Désignation
AP01	Forfait hebdomadaire
AP02	Autre temps de travail hebdo
AP03	Equivalent 35h-39h Mayotte
AP04	Forfait mensuel

29.3. Créer l'option logicielle CFG/*AMTTAP afin de préciser dans les valeurs (Positions 1 à 2), le code question choisi pour les « Activité partielle ».

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window for 'CFG/*AMTTAP' with the label 'Aménagement Temps Travail Activité Partielle'. Below the label, there is a table of values:

Valeurs																													
0					1					2					3														
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
A	P																												

29.4. Pour les personnels concernés, indiquer dans « Profils et Caractéristiques » le code « Activité Partielle » qui convient. Exemple :

CARACTERISTIQUE	IT	Code	Libellé
+ Ajouter.....(F6)	→	AP 04	Forfait mensuel

30. Paramétrage éventuellement nécessaire pour le bloc 44 (Assujettissement fiscal)

L'assujettissement des entreprises est déclaré en DSN une fois par an. Le traitement « visible » du bloc 44 se déclenche donc une fois par an, au mois de décembre.

Un traitement « caché » s'effectuera néanmoins à chaque DSN mensuelle afin de calculer les différents montants qui seront à déclarer en fin d'année.

Les paramétrages présentés ci-dessous sont de type « Général », ils concernent toutes les sociétés. Il est néanmoins possible d'effectuer un paramétrage « Particulier » pour une ou des sociétés (Voir le sous-chapitre « Traitement des exceptions » en fin de chapitre)

30.1. Paramétrages éventuellement nécessaires pour les codes taxes non assujetties (002, 004, 006, 008, 010, 014)

Les paramétrages sont à effectuer sur la rubrique DSN S21.G00.44.002

Exemple pour Code taxe 002 – Non assujettissement à la taxe à l'apprentissage

The screenshot shows the configuration interface for the DSN tax code 002. The main form includes the following fields:

- Rubrique DSN: S21.G00.44.002
- Code type DSN: 002
- Indice: (empty)
- OPS: (empty)
- Type montant: (empty)
- Fillon=F - Cice=C: (empty)
- Alsace (O/N): (empty)
- Remarques: 001

Additional fields and options include:

- Montant: (empty)
- Qualif. Assiette: (empty)
- Taux AT (O/N): (empty)
- Tx transport (O/N): (empty)
- Taux AT/TR: 0,000
- Date d'effet: (empty)
- MSA (O/N): (empty)
- Autre taux: 0,000
- Catég. personne: (empty)

On the right side, there is a table titled "Rubriques de Paiement Anuel" with columns for "R" and a trash icon. The table is currently empty.

- Champs « Remarques » de 1 à 3 : Renseigner le motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.44.004.

Valeurs disponibles dans la table MNATA :

<https://test7.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p22v01/>

Exemple pour Code taxe 004 - Non assujettissement à la contribution supplémentaire à l'apprentissage

Rubrique DSN	S21.G00.44.002	Montant
Code type DSN	004	Non assujettissement à la contribution supplémentaire à l'apprentissage
Indice		
OPS		Qualif. Assiette
Type montant		Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	Taux AT/TR 0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)	Autre taux 0,000	Catég. personnel
Remarques		

Rubriques de Paie Anaël		R

- Pas de rubriques à paramétrer

30.2. Paramétrages éventuellement nécessaires pour les codes taxes assujetties (001, 003, 005, 007, 009, 013, 015, 016)

Les paramétrages sont à effectuer sur la rubrique DSN S21.G00.44.002

Exemple assujettie

Rubrique DSN	S21.G00.44.002	Montant
Code type DSN	001	Assujettissement à la taxe à l'apprentissage
Indice		
OPS		Qualif. Assiette
Type montant	B Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	Taux AT/TR 0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)	Autre taux 0,000	Catég. personnel
Remarques		

Rubriques de Paie Anaël		R
C91	TAXE D'APPRENTISSAGE	

- Préciser les rubriques de paie concernées

30.3. Traitements des exceptions (Sociétés pour lesquelles le paramétrage « Général » ne s'applique pas et pour lesquelles un paramétrage « Particulier » est à effectuer

- Préciser dans CFG/*DSN44xxx (ou xxx est un code société) les sociétés concernées par un paramétrage « Particulier » et indiquer dans « Valeurs » de 1 à 3 le Code Indice associé.

- Créer les différents paramétrages souhaités pour le bloc 44 sur le Code Indice défini ci-dessus (AAA dans l'exemple).

Remarque : Tous les paramétrages nécessaires à la génération du bloc 44 pour l'indice traité sont à définir.

31. Paramétrage éventuellement nécessaire pour le bloc 67 - Droit supplémentaire acquis au titre des régimes de retraite supplémentaire à prestations définies

31.1. Créer un code « Question Profil Personnel » pour « Retraite Supplémentaire » (Exemple « RS »).

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. On the left is a list of parameters with '053 Question profil personnel' selected. The main area shows the configuration for this parameter:

- Société: 002
- Indice: PR1
- Code: A 9-digit grid with 'R' in position 1 and 'S' in position 2.
- Libellé: R E T R A I T E S U P P L E M E N T A I R E

A note at the bottom states: "Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR."

31.2. Créer les « Réponses Profil Personnel » à gérer et rattachées à « RS » sous la forme suivante :

The screenshot shows the 'Tables "Utilisateur"' window. The 'Reponse profil personnel' table is selected. The configuration area shows:

- Code: RS
- Table: Reponse profil personnel
- Table structure:

Code	Désignation	Valeurs	Compléments
RS2019	Ret. Suppl.2019		
RS2020	Ret.Suppl.2020		
RS2021	Ret. Suppl.2021		

Renseigner les « Réponses Profil Personnel » sous la forme RSxxx ou xxx correspond au millésime souhaité (2020, 2021, ...)

31.3. Créer l'option logicielle CFG/*RETSUP afin de préciser dans les valeurs (Positions 1 à 2), le code question choisi pour « Retraite Supplémentaire ».

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window with the 'CFG/*RETSUP' option selected. The configuration area shows:

- Société: 002
- Indice: CFG
- Code: A 9-digit grid with 'R' in position 1 and 'S' in position 2.
- Libellé: R E T R A I T E S U P P L E M E N T A I R E
- Valeurs: A 30-digit grid with 'R' in position 1 and 'S' in position 2.

A note at the bottom states: "Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR."

31.4. Pour les personnels concernés, indiquer dans « Profils et Caractéristiques » les codes « Retraites Supplémentaires » qui conviennent. Exemple :

The screenshot displays a software interface with a table and a configuration panel. The table at the top contains the following data:

RS	2020	Ret.Suppl.2020	102.56	1,23			
TX	TAUX	TAUX.PROMIS	11.00				

Below the table, there is a list of codes on the left and a configuration panel on the right. The configuration panel shows the following details for the selected code:

- Code**
 - Famille: RS (RETRAITE SUPPLEMENTAIRE)
 - Code: 2020 (Ret.Suppl.2020)
- Profil**
 - Commentaire 1: 102.56
 - Commentaire 2: 1,23
 - Rem 1: (empty)

Précisez dans le champ « Commentaire 1 » en positions 1 à 12 le montant de droit supplémentaire acquis pour le millésime traité (2020 dans l'exemple), montant à saisir avec 2 décimales. Ce montant servira à renseigner la structure DSN S89.G00.67.003.

Précisez dans le champ « Commentaire 2 » en positions 1 à 6 le pourcentage de droit supplémentaire acquis pour le millésime traité (2020 dans l'exemple), pourcentage à saisir avec 2 décimales. Ce pourcentage servira à renseigner la structure DSN S89.G00.67.004.

32. Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.70.007 à S21.G00.70.011 (Ayants-droit)

32.1. Créer un code « Question Profil Personnel » pour « Ayants-droit » (Exemple « 70 »).



32.2. Créer les « Réponses Profil Personnel » à gérer et rattachées à « 70 » sous la forme suivante :

Code	Désignation
70007	Nombre d'enfants à charge
70008	Nombre d'adultes ayants-droits
70009	Nombre d'ayants-droit
70010	Nombre d'ayants-droit autres
70011	Nombre d'enfants ayants-droits

32.3. Créer l'option logicielle CFG/*AY-DROIT afin de préciser dans les valeurs (Positions 1 à 2), le code question choisi pour les « Ayants-droit ».



Dans les valeurs précisez :

- De 3 à 5 : Le code réponse permettant de gérer le « Nombre d'enfants à charge » (S21.G00.70.007).
- De 6 à 8 : Le code réponse permettant de gérer le « Nombre d'adultes ayants-droit (conjoint, concubin, ...)» (S21.G00.70.008).
- De 9 à 11 : Le code réponse permettant de gérer le « Nombre d'ayants-droit attachés au salarié pour le contrat Prévoyance mentionné » (S21.G00.70.009).

- De 12 à 14 : Le code réponse permettant de gérer le « Nombre d'ayants-droit autres (ascendants, collatéraux ...) » (S21.G00.70.010).
- De 15 à 17 : Le code réponse permettant de gérer le « Nombre d'enfants ayants-droit » (S21.G00.70.011).

32.4. Pour les personnels concernés, indiquer dans « Profils et Caractéristiques » les codes « Ayants-droit » qui conviennent. Exemple :

CARACTERISTIQUE		IT	Code	Libellé	
	Ajouter.....(F6)	70	007	Nombre d'enfants à c	2
	Modifier.....(F2)	70	008	Nombre d'adultes aya	1

Précisez dans le champ « Commentaire 1 » en positions 1 à 2 le nombre d'ayants-droit correspondant au code traité.

32.5. Rubrique S21.G00.70.009 : si les 3 rubriques S21.G00.70.008, S21.G00.70.010 et S21.G00.70.011 sont toutes valorisées, la rubrique S21.G00.70.009 doit correspondre à la somme des trois autres. Ce calcul est fait automatiquement lors de la génération de la DSN

33. Paramétrage éventuellement nécessaire pour S21.G00.85.010 (Etablissement SIRETisé)

33.1. Créer un code « Question Profil Client » pour « Siret Confirmé » (Exemple « SC »).

33.2. Créer la « Réponse Profil Client » rattachées à « SC » sous la forme suivante (**Code réponse « 01 » obligatoire**) :

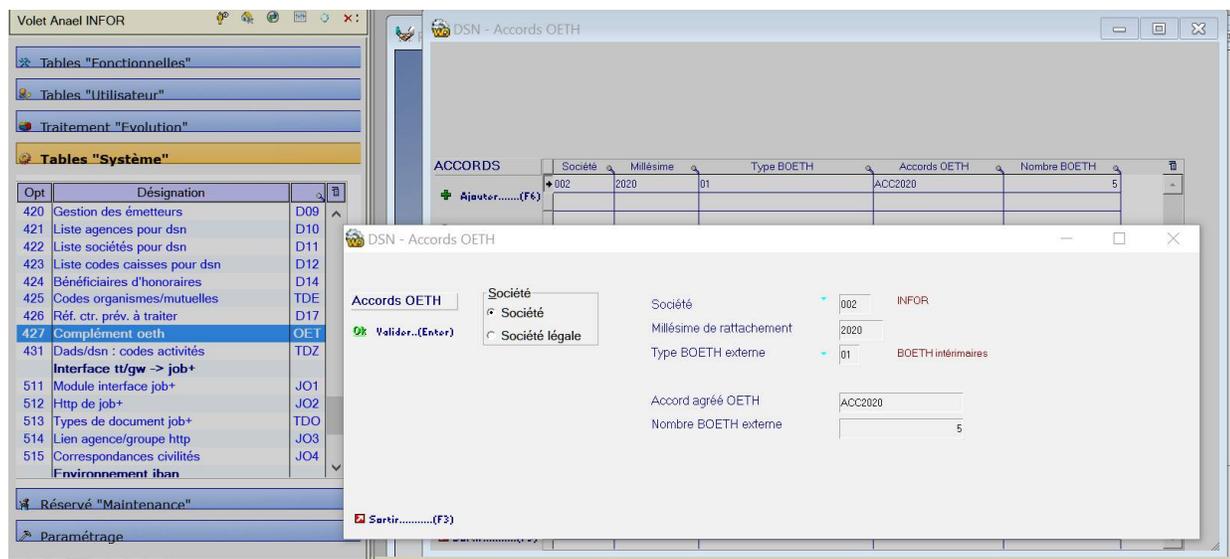
33.3. Créer l'option logicielle CFG/*SIRCON afin de préciser dans les valeurs (Positions 1 à 2), le code question choisi pour le « Siret Confirmé ».

33.4. Pour les clients concernés, indiquer dans « Caractéristiques particulières » le code « Siret Confirmé » ayant pour valeur « 01 – Siret Confirmé »

34. Paramétrage éventuellement nécessaire pour le bloc S21.G00.13 (Complément OETH)

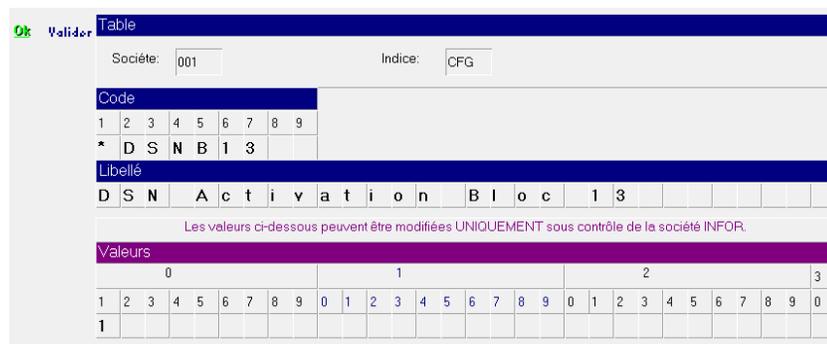
34.1. Gestion des compléments OETH

- Possibilité de pré-remplir les diverses informations concernant les compléments OETH. Pour cela, aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 427 – Complément OETH » (Table OET).



34.2. Déclenchement des informations « Complément OETH » (Bloc13) en pré-génération DSN

- Pour activer la pré-génération des blocs 13 – « Complément OETH » définis dans la table OET, le paramétrage CFG/*DSNB13 avec un « 1 » en position 1 des Valeurs est à mettre en place :



The screenshot shows the 'Table' configuration dialog box. It includes fields for 'Société: 001' and 'Indice: CFG'. The 'Code' field contains 'DSNB13'. The 'Libellé' field contains 'D S N A c t i v a t i o n B l o c 1 3'. Below the dialog, a note states: 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.' The 'Valeurs' section shows a grid with columns 0, 1, 2, and 3, and rows 1 through 9. The value '1' is entered in the first cell of the first row (row 1, column 0).

34.3. Génération automatique d'un bloc 13 (Complément OETH) dans une DSN pré-générée

- Il est possible de générer manuellement un bloc 13 en double-cliquant sur une ligne « Complément OETH (13) » d'une DSN pré-générée. L'écran de saisie d'une rubrique S21.G00.13.xxx est alors proposé. Un bouton « Génération Automatique Bloc 13 » permet de générer automatiquement l'ensemble des rubriques S21.G00.13.xxx le concernant.

The screenshot shows a software interface for entering OETH completion data. The main window is titled 'DSN_13P'. On the left, there is a sidebar with various menu items like 'Action *04*', 'Anomalier...', 'Génération TXT...', etc. The main area contains a form with the following fields:

ID de la déclaration	000000000007150	Ok Valider.....
Accord agréé OETH	ACC2020	Annuler.....
Type BOETH externe	01	Supprimer....
Millésime de rattachement	2020	Génération Automatique Bloc 13
Code bloc.DSN	13	Supprimer Bloc 13 complet
N° d'ordre de la rubrique dans le bloc	3	
Code rubrique de la norme	S21.G00.13.003	
Valeur de la rubrique	5	
Touche reprise manuelle		

- L'ensemble des rubriques S21.G00.13.xxx sont générées automatiquement

Complément OETH (13)	
↳ Accord agréé OETH : ACC2020 - Type BOETH externe : 01 - Millésime de rattachement : 2020	
↳ S21.G00.13.001	ACC2020
↳ S21.G00.13.002	01
↳ S21.G00.13.003	5,00
↳ S21.G00.13.004	2020
↳ Etablissement (f11)	

34.4. Edition des attestations DOETH

Lancer l'option « Edition des travailleurs handicapés », sélectionner liste « Client » et cocher « Format DOETH »

The screenshot shows a dialog box titled 'Choix Liste'. It has two radio buttons: 'Client' (selected) and 'Personnel'. Below these are two date fields: 'Date de début' with the value '01/01/2019' and 'Date de fin' with the value '31/12/2019'. There are also two empty text input fields labeled 'Agence' and 'Client'. At the bottom, there is a checkbox labeled 'Format DOETH' which is checked.

34.5. Cotisations agrégées à paramétrer si nécessaire (Bloc 23)

- CTP 730 DOETH - CONTRIBUTION ANNUELLE
- CTP 740 DOETH - ACCORDS DEPENSES NON ENG

34.6. Cotisations établissement à paramétrer si nécessaire (Bloc 82)

Déclaration à effectuer par un seul établissement de l'entreprise (fiche DSN Info 2128)

Il est obligatoire de réaliser la déclaration simultanée des codes « 065 », « 066 », « 067 » et « 068 » avec la même période de rattachement.

Codes cotisations :

- 060 Déduction Ecap
- 061 Déduction de sous-traitance (EA, ESAT, TIH, portage salarial)
- 062 Dépense déductible liée aux travaux d'accessibilité
- 063 Dépense déductible liée au maintien et à la reconversion professionnelle
- 064 Dépense déductible liée aux prestations d'accompagnement et de sensibilisation
- 065 Contribution OETH brute avant déductions
- 066 Contribution OETH nette avant écrêtement
- 067 Contribution OETH nette après écrêtement
- 068 Contribution OETH réelle due
- 069 Dépenses OETH prévues par l'accord et non réalisées
- 071 Dépense déductible liée à la participation à des événements
- 072 Dépense déductible liée aux partenariats avec des associations
- 073 Dépenses déductibles liées aux actions concourant à la professionnalisation et aux achats auprès des EA, ESAT, TIH

35. Paramétrage éventuellement nécessaire pour le bloc S89.G00.32 (Bénéficiaire des honoraires)

35.1. Gestion des bénéficiaires d'honoraires

- Possibilité de pré-remplir les diverses informations concernant les bénéficiaires d'honoraires. Pour cela, aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 424 – Bénéficiaires d'honoraires » (D14).

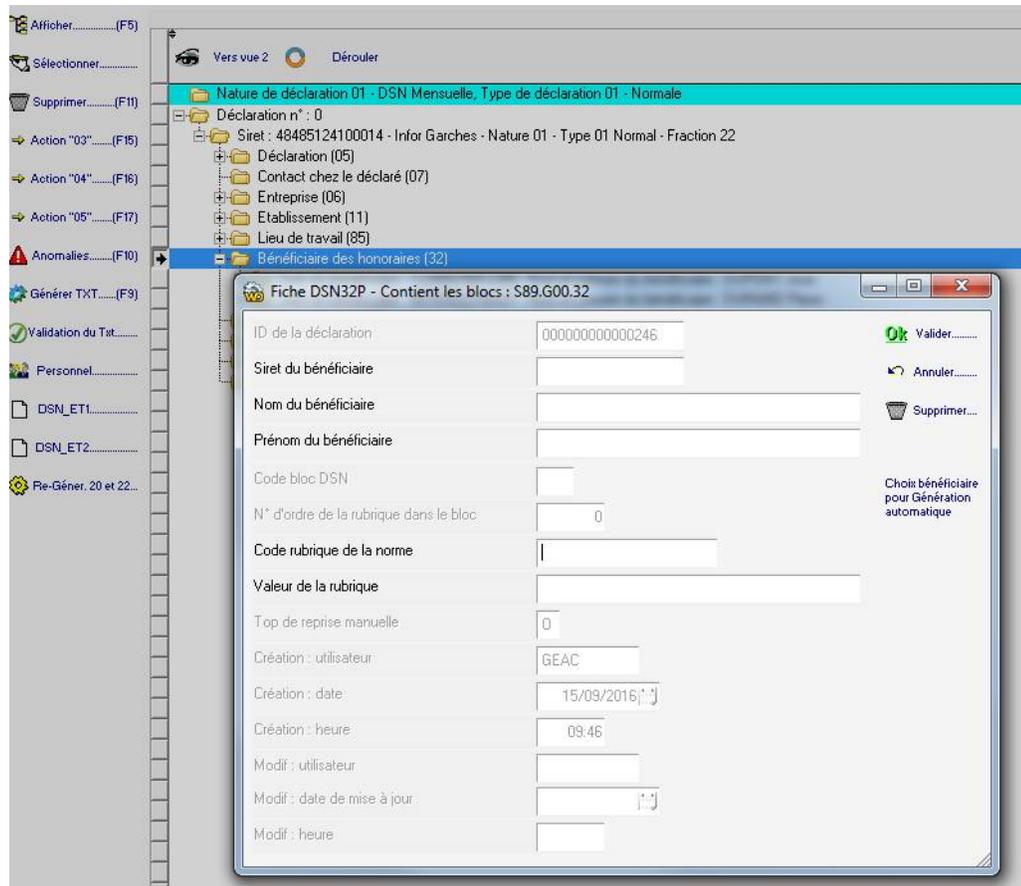
The screenshot shows the 'Tables Système' application interface. On the left, a list of system tables is displayed, with '424 Bénéficiaires d'honoraires' (D14) highlighted. The main window, titled 'Gestion des bénéficiaires d'honoraires', contains a data entry form for a beneficiary. The form fields are as follows:

Code bénéficiaire	Profession	Nom	Raison sociale	SIREN	Nic
BH001	Cabinet d'avocats		DUPONT & Associés	123456789	12345
BH002	Cabinet d'avocats	DURAND			

The form also includes fields for 'Code du bénéficiaire' (BH001), 'Profession ou qualité' (Cabinet d'avocats), 'Nom', 'Prénom', 'Siren' (123456789), 'Nic' (12345), 'Raison sociale' (DUPONT & Associés), 'Complément localisation', 'N° et libellé de voie' (11 Avenue de Saint Cloud), 'Complément localisation voie', 'Code INSEE commune' (78646), 'Code postal' (78000), 'Localité' (VERSAILLES), 'Code pays', 'Code de distribution à l'étranger', 'Code tx réduit/Dispense retenue src' (D=Dispense retenue source / R=Taux réduit retenue source), and 'Montant TVA droits d'auteurs' (0,00). A 'Valider (Enter)' button is present. In the bottom right corner, a user information box displays: 'Utilisateur: Profil: GEAC G4795 Bas; Société: Infor Garches; Agence: Infor Garches'.

35.2. Génération automatique d'un bloc 32 (Bénéficiaire d'honoraire) dans une DSN pré-générée

- En double-cliquant sur une ligne « Bénéficiaire des honoraires (32) » d'une DSN pré-générée, l'écran de saisie d'une rubrique S89.G00.32.xxx est proposé. Un bouton « Choix bénéficiaire pour génération automatique » permet alors de sélectionner un bénéficiaire d'honoraires et de générer automatiquement l'ensemble des rubriques S89.G00.32.xxx le concernant.



- L'ensemble des rubriques S89.G00.32.xxx sont générées automatiquement

Siret du bénéficiaire : 12345678912345	
S89.G00.32.001	Cabinet d'avocats
S89.G00.32.004	123456789
S89.G00.32.005	12345
S89.G00.32.006	DUPONT & Associés
S89.G00.32.008	11 Avenue de Saint Cloud
S89.G00.32.009	78646
S89.G00.32.011	78000
S89.G00.32.012	VERSAILLES

36. Motif arrêt de travail + Motif suspension contrat

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Système », chapitre « Environnement TDS ». Lancer l'option « 270 – DADSU – Codes inactivité (TDZ) ».

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: TDZ

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	0	0						

Libellé

C o n g é d e m a l a d i e

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0			1			2			3										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
A	A		B	B															

Compléments

0			1			2			3										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
X	X		Y	Y															

Sortir

- « Code » de 1 à 2 ou de 1 à 3 : Code générique issu de la DADS.
- « Valeurs » en positions (1 à 3) et (4 à 6) et (...): Renseigner les codes incidents correspondants au code inactivité défini (Nécessaire à l'alimentation des rubriques S21.G00.60.001 et S21.G00.65.001).
- « Compléments » de 1 à 2 : Motif arrêt de travail. Utilisé pour alimenter la rubrique S21.G00.60.001. A ne renseigner que s'il s'agit bien de la définition d'un code inactivité (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.60.001 – Motif arrêt de travail)
- « Compléments » de 3 à 5 : Motif suspension contrat. Utilisé pour alimenter la rubrique S21.G00.65.001. A ne renseigner que s'il s'agit bien de la définition d'un code suspension contrat (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.65.001 – Motif suspension contrat).

37. Gestion de la subrogation

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement installation ». Lancer l'option « 003 – Options logicielles (CFG) » et ajouter l'option logicielle suivante : *DSNSUB

The screenshot shows a software configuration window titled 'Table' with a blue header. It contains the following fields and sections:

- Société:** 001
- Indice:** CFG
- Code:** A grid with 9 columns and 2 rows. The first row contains numbers 1-9. The second row contains the characters 'D', 'S', 'N', 'S', 'U', 'B'.
- Libellé:** The text 'G e s t i o n s u b r o g a t i o n' is displayed across the grid.
- Message:** 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.'
- Valeurs:** A grid with 3 columns (0, 1, 2) and 2 rows. Row 1 contains numbers 0-9. Row 2 contains characters: '0 5 4 X X X X X X X X X X F R 7 6 6 9 I'.
- Compléments:** A grid with 3 columns (0, 1, 2) and 2 rows. Row 1 contains numbers 0-9. Row 2 contains numbers: '1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3'.

Buttons 'Ok Valider' and 'Sortir' are visible at the bottom left.

- Possibilité d'effectuer un paramétrage par société légale en paramétrant : *DSNSUxxx ou xxx correspond au code de la société légale.
- « Valeurs » de 1 à 3 : Rubrique de compensation pour subrogation (Les incidents ayant une rubrique de compensation identique seront traités en subrogation) (S21.G00.60.004)
- « Valeurs » de 4 à 14 : BIC pour subrogation (S21.G00.60.008)
- « Valeurs » de 15 à 16 : Code pays ISO pour subrogation (Ex : « FR »)
- « Valeurs » de 17 à 18 : Clé de contrôle IBAN pour subrogation (Ex : « 76 »)
- « Valeurs » de 19 à 21 : Subrogation – Rubrique de gain à déduire de S21.G00.50.002 (Ex : « 69I »). Lorsque l'employeur reçoit les IJSS (En général le mois suivant l'arrêt), il doit saisir une rubrique de retenue pour les déduire puis une rubrique de « Gain » dans la partie « Non Imposable ». C'est cette rubrique qui doit être déduite de S21.G00.50.002.
- « Compléments » de 1 à 30 : BBAN (Basic Bank Account Number) pour subrogation (Alimente la structure S21.G00.60.007)

- Exemple incident en subrogation :

The screenshot shows the 'INCIDENT' window with the following details:

- Code de l'incident:** ARRET MALADIE SUBROG IUSS
- Statut de l'incident:** R Retenue
- Règles de gestion - niveau paie/facture:**
 - Génère rubrique: 112 HEURES ABSENCE MALADIE (R)
 - Rubrique compensation: 054 HEURES CPL ARRET MALADIE (G)
 - Rubr. annul compteur (RTT, RC):
 - A déduire de la facture (O,N): 0

- Exemple de paramétrages S21.G00.50.002 et S21.G00.50.005 pour Subrogation:

The first screenshot shows the configuration for Rubrique DSN S21.G00.50.002 (Rémunération nette fiscale (Versement Individu)). The 'Rubriques de Paie Anael' table is as follows:

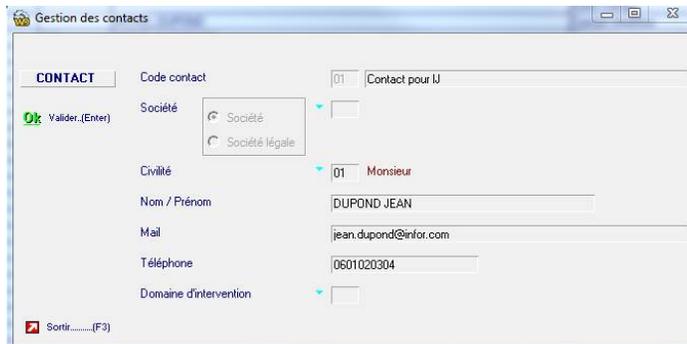
Code	Description	Statut
984	N E T Imposable	
691	IUSS NET - IMPOSABLE	R

The second screenshot shows the configuration for Rubrique DSN S21.G00.50.005 (Rémunération nette fiscale potentielle). The 'Rubriques de Paie Anael' table is as follows:

Code	Description	Statut
R84	RBT Net Impos.Apprenti	
691	IUSS NET - IMPOSABLE	R

38. Contacts chez le déclaré

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 419 – Contacts chez le déclaré (D08) ».



- Cette fonctionnalité permet de définir les différents contacts (Nécessaire à l'alimentation des blocs : 02 « Contact Emetteur » et 07 « Contacts chez le déclaré »).

Note Technique : Ce paramétrage est géré dans PARDIVP sur l'indice « D08 ».

- Pour le bloc 02 « Contacts Emetteur », la codification des codes contacts est libre. Il est néanmoins nécessaire, sous peine de rejet de la DSN, de renseigner l'ensemble des informations proposées.
- Pour le bloc 07 « Contacts chez le déclaré », la civilité et le domaine d'intervention ne sont pas obligatoires. Par contre, seuls les codes contacts suivant sont autorisés :
 - 01 : Contact chez le déclaré pour les IJ
 - 02 : Contact chez le déclaré pour Pôle emploi/fins de contrats de travail
 - 03 : Contact chez le déclaré pour les acteurs statistiques (DARES, INSEE, etc ...)
 - 04 : Contact chez le déclaré recouvrant, entre autres, des cotisations de Sécurité Sociale (Acoss, MSA, CCVRP)
 - 05 : Contact chez le déclaré pour le recouvrement des cotisations (retraite complémentaires et autres)
 - 06 : Contact sur l'identification des salariés (NIR)
 - 07 : Contact sur l'identification de l'établissement (SIRET)
 - 08 : Contextualisable à l'ensemble des organismes, hors typologies 1 à 7
 - 09 : Contact chez l'établissement centralisateur pour les IJ
 - 13 - Contact chez le déclaré pour les aides versées par l'ASP
 - 14 - Contact chez le déclaré pour le suivi des travailleurs handicapés

-
- 15 - Contact pour les congés payés (CIBTP, Transport, Manutention portuaire)
 - 16 - Contact chez le déclaré pour la formation professionnelle

39. Liste pré-remplie des agences pour DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 421 – Liste agences pour DSN » (D10).

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: D10

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	0	1						

Libellé

D S N L i s t e a g e n c e s 0 1

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
0	0	1	0	0	2	0	0	3	0	0	4	0	0	5	0	0	6	0	0	7	0	0	8	0	0	9	0	1	0
0	1	1	0	1	2	0	1	3	0	1	4	0	1	5	0	1	6	0	1	7	0	1	8	0	1	9	0	2	0

Sortir

- Ce paramétrage permet de définir des listes d'agences afin de faciliter le lancement des pré-généralisations DSN.
- Possibilité de définir 20 codes agences dans le champ « Compléments » (Des positions 1 à 60).

40. Liste pré-remplie des sociétés pour DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 422 – Liste sociétés pour DSN » (D11).

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: D11

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

S 0 1

Libellé

D S N L i s t e s o c i é t é 0 1

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFDR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Compléments

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
0	0	5	0	0	7	0	0	8	0	2	0																			

Sortir

- Ce paramétrage permet de définir des listes de sociétés afin de faciliter le lancement des pré-générations DSN.
- Possibilité de définir 10 codes sociétés dans le champ « Compléments » (Des positions 1 à 30).

41. Gestion des émetteurs

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 420 – Gestion des émetteurs » (D09).



- Cette fonctionnalité permet de définir les différents émetteurs (Nécessaire à l'alimentation du bloc 01 « Emetteur »)

Note Technique : Ce paramétrage est géré dans PARDIVP sur l'indice « D09 ».

42. Caisse de congés payés du bâtiment

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Système », chapitre « Environnement Installation ». Lancer l'option « 004 – Mots clé paie/facture » (EMC). Accéder ou créer le mot clé « BTPCAI ».

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. At the top, there is a green 'Ok' button and a 'Valider' label. Below this, the 'Table' field is set to 'BTPCAI'. The 'Société' field contains '001' and the 'Indice' field contains 'EMC'. The 'Code' field is a grid with 9 columns, containing the characters 'B T P C A I'. Below the code is a 'Libellé' field. A warning message states: 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.' Below this is the 'Valeurs' section, which is a grid with 3 columns and 10 rows. The first row is labeled '0', '1', and '2'. The second row contains 'X X |'. Below the values is the 'Complements' section, which is a grid with 3 columns and 10 rows. At the bottom left, there is a red 'Sortir' button.

- « Valeurs » en positions 1 à 2 : Renseigner le code caisse de congés payés du bâtiment (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.022).

43. Rubrique d'abattement pour frais professionnels

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Système », chapitre « Environnement Installation ». Lancer l'option « 004 – Mots clé paie/facture ». Accéder au mot clé « C00TOT » (EMC).

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. At the top left, there is a green 'Ok' button and a 'Valider' label. The main area is titled 'Table' and contains the following fields:

- Société:** 001
- Indice:** EMC
- Code:** A grid with columns 1-9 and rows 1-9. The value 'C00TOT' is entered in the first row.
- Libellé:** S . S . T o t a l i t é

Below the label, a warning message states: 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.'

The 'Valeurs' section has a header row with columns 0, 1, 2, and 3. Below it is a grid with columns 1-9 and rows 1-9. The value 'C00' is entered in the first row.

The 'Complements' section has a header row with columns 0, 1, 2, and 3. Below it is a grid with columns 1-9 and rows 1-9, which is currently empty.

At the bottom left, there is a red 'Sortir' button.

- « Valeurs » en positions 1 à 3 : Renseigner la rubrique d'abattement pour frais professionnels (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S21.G00.40.023).

44. Paramétrage Tickets Restaurant

Afin de pouvoir générer correctement la rubrique S21.G00.54.002 (Autre élément de revenu brut) pour le type 17 (Participation patronale au financement des titres-restaurant), il faut paramétrer le taux de participation patronal comme ci-dessous. Lancer l'option « 003 – Options logicielles (CFG) » et modifier l'option logicielle suivante : *N4DS

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	N	4	D	S				

Libellé

O p t i o n s N 4 D S - D a d s u

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0										
1	6	0	0	0						2	0	1	4	V	0	1	X	0	9	1	2	0	0	1	2	0	6	0											

Complements

0										1										2										3									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0										

Sortir

« Valeurs » en positions 3 à 6 : Renseigner le taux de participation patronal (2 entiers + 2 décimales). Par défaut, 60% sera appliqué.

Puis paramétrer la rubrique S21.G00.54.002 comme ci-dessous :

Rubrique DSN S21.G00.54.002 Montant d'autre élément de revenu brut

Code type DSN 17 Participation patronale au financement des titres-restaurant

Indice

OPS Qualif. Assiette

Type montant S Montant Salarial/Payé Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C Taux AT/TR 0,000 Date d'effet

Alsace (O/N) N Autre taux 0,000 Catég. personnel

Remarques

Rubriques de Paie Anael		R	
639	Ticket restaurant st		

Mise en œuvre d'un taux de participation patronal aux Tickets Restaurant défini par client

- A. Créer un code « Question Profil Client » pour « % Part Patronale TR » (Exemple « TR »).

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PR2

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
T	R							

Libellé

% P A R T P A T R O N A L E T R

- B. Créer les « Réponses Profil Client » rattachées à « TR » sous les formes suivantes :

TR

Reponse profil client

Code	Désignation
TR40	40%
TR50	50%
TR5025	50,25%
TR60	60%

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRC

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
T	R	6	0					

Libellé

6 0 %

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Compléments:

Exemples :

- 60% sera défini par TR60
- 50,25% sera défini par TR5025

- C. Créer l'option logicielle CFG/*DSNTKR afin de préciser dans les valeurs (Positions 1 à 2), le code question choisi pour le « % Part Patronale TR ».

Tables "Système"

Opt	Désignation
001	Parametres systemes
	Environ installation
003	Options logicielles
004	Mots cles paie / facture
005	Table des jours
006	Filiere entreprise
007	Filiere ett
008	Majo / heures
009	Filiere société
012	Gestion des contraintes
013	Logiciel
014	Unites de temps
015	Famille agence
020	Mots cles analytiques
030	T. intermediaire
030	Statut qualification

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	T	K	R			

Libellé

% P P T R - C o d e Q u e s t i o n

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
T	R																													

- D. Pour les clients concernés, indiquer dans « Caractéristiques particulières » le code « Taux de Participation Patronale aux Tickets Restaurant » à appliquer.

PARAMETRE Gestion

Par item
Tous les items

% PART PATRONALE TR

CARACTERISTIQUE

IT	Code	Libellé	Commentaire	Observation	Rens. 1	Rens. 2
TR	40	40%				

Un taux de Participation Patronale aux Tickets Restaurant défini au niveau d'un client se substituera au taux général défini dans CFG/*N4DS.

- E. Possibilité d'appliquer un Coefficient multiplicateur au lieu d'un %

Tables "Système"

Opt	Désignation	
001	Parametres systemes	SYS
	Environ installation	
003	Options logicielles	CFG
004	Mots cles paie / facture	EMC
005	Table des jours	JRS
006	Filiere entreprise	ECL
007	Filiere ett	EFO
008	Majo / heures	MOH
009	Filiere société	SOX
013	Logiciel	LOG
014	Unites de temps	UNT
015	Famille agence	FAG
020	Mots cles analytiques	ANL
030	Statut qualification	CAP
030	T. intermediaire	TT0

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	T	K	R			

Libellé

C o e f . P P T R - C o d e Q u e s t i o n

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
T	R	C																												

La saisie d'un « C » en position « 3 » des « Valeurs » permet de préciser que le calcul s'effectuera par application d'un coefficient multiplicateur au lieu d'un %.

062	Motif annul action comm	MAV
070	Fonctions des contacts	FON
071	Question profil client	PR2
072	Reponse profil client	PRC
074	Motif de réclamation de factur	MOF
075	Table client sans siren	CSS
Environ personnel		
101	Civilites	TIT
102	Situation famille	SFA
104	Collaborateur	CLB

Traitement "Evolution"		
Tables "Système"		
Réservé "Maintenance"		
Paramétrage		

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRC

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
T	R	0	1	4	0			

Libellé

C o e f f i c i e n t 1 . 4

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Dans l'exemple, ci-dessus, de « Réponse Profil Client » rattachée à « TR », un coefficient multiplicateur de 1,4 sera appliqué aux montants des tickets restaurant traités.

Les positions 3 et 4 du champ « Code » correspondent à la partie entière du coefficient, les positions 5 et 6 étant la partie décimales.

En complément de la valeur « C » saisie en position 3 des « Valeurs », la saisie d'un « 1 » en position 4 des « Valeurs » permet de préciser que le montant qui sera déclaré en DSN (Bloc 54, Type 17) correspondra strictement au montant de la rubrique de paie « Ticket Restaurant » paramétrée dans la table D01 pour le bloc 54 (Sans application du % ou coefficient défini ci-dessus).

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 002 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	T	K	R		

Libellé

D S N % T I C K E T R E S T A U R A N T

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
T	R	C	1																										

Possibilité d'appliquer un coefficient multiplicateur par défaut (Sans obligation de paramétrages dans les caractéristiques clients).
 Créer une option logicielle CFG/*DSNTKR en précisant le coefficient multiplicateur comme ci-dessous.

- « C » en position 3 des valeurs pour indiquer un coefficient multiplicateur
- « 0140 » (par exemple) en position 5 à 8 des valeurs afin de multiplier 1,40 par le montant de ticket restaurant calculé via le paramétrage d'un bloc 54 type 17

Options logicielles CFG

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 930 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	T	K	R		

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
		C			0	1	4	0																					

Complements

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir

Ce coefficient peut aussi servir de coefficient par défaut dans le cadre de paramétrages effectués précédemment dans les caractéristiques clients.

45. Rubriques de régularisation pour la DUCS

- Seules les rubriques qui ne sont pas des régularisations sont traitées pour la DUCS (S21.G00.23) dans la DSN. Néanmoins il est possible de forcer le traitement de certaines rubriques en les précisant dans un mot clé de l'applicatif de la façon suivante : Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Système », chapitre « Environnement Installation ». Lancer l'option « 004 – Mots clé paie/facture » (EMC) et créer un mot clé de type « DSNREGxxx » ou xxx correspond à la rubrique à prendre en compte dans les traitements même si il s'agit d'une régularisation. Dans l'exemple ci-dessous, la rubrique C94 sera prise en compte dans les traitements.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: EMC

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	R	E	G	C	9	4

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Complements

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir

46. Mode de génération du CTP 430 – Complément de cotisation d’allocations familiales (Paramétrage préconisé)

- Si le paramétrage *DSCTP430 est présent, la génération du CTP 430 s’effectuera, pour Base et Montant, en traitant à la fois les montants positifs et négatifs (Sans ce paramétrage, seuls les montants positifs sont traités dans le CTP 430, les montants négatifs étant traités dans le CTP 437).

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	C	T	P	4	3	0

Libellé

A L L O C . F A M . P O S I T I F + N E G A T I F

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Complements

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir

47. Mode de génération du CTP 635 – Complément de cotisation maladie (Paramétrage préconisé)

- Si le paramétrage *DSCTP635 est présent, la génération du CTP 635 s'effectuera, pour Base et Montant, en traitant à la fois les montants positifs et négatifs (Sans ce paramétrage, seuls les montants positifs sont traités dans le CTP 635, les montants négatifs étant traités dans le CTP 637).

PARAMETRE Gestion

 Valider

Table

Société: Indice:

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	C	T	P	6	3	5	

Libellé

C O T I S M A L A D I E P O S I T I F + N E G A T I F

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Complements

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

 Sortir

48. Paramétrage des organismes destinataires de la déclaration « néant » (Bloc 08)

Lancer l'option « 003 – Options logicielles (CFG) » et ajouter l'option logicielle suivante :
*DSNNEANT

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. At the top, there is a 'Table' header with a green 'Ok' button and a 'Valider' label. Below this, the 'Société:' field is set to '001' and the 'Indice:' field is set to 'CFG'. A 'Code' field contains 'DSNNEANT'. The 'Libellé' field contains 'Codes caisses pour néant'. A note states: 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.' Below this, there are two tables for 'Valeurs' and 'Complements'. Each table has four columns labeled 0, 1, 2, and 3. The 'Valeurs' table has the following values: 0: 888990919293949596; 1: (empty); 2: (empty); 3: (empty). The 'Complements' table is empty. At the bottom left, there is a red 'Sortir' button.

- « Valeurs » en positions 1 à 2 (puis 3 à 4, ...) : Renseigner les codes caisses (2 caractères) destinataires de la DSN mais sans salarié affilié (Nécessaire à l'alimentation de la rubrique S20.G00.08.001). Voir cahier technique de la DSN pour les valeurs autorisées (Exemples : 88=AGIRC ARRCO, 89=MSA, ...).

49. Paramétrage DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 411 – Paramétrage DSN – D01 ».

The screenshot displays the 'Paramétrage nécessaire à la DSN' application. At the top, the 'Norme DSN' is set to 'P03/V01'. A table lists various DSN rubriques, including 'S21.G00.23.004' which is selected. Below the table, a detailed configuration form is shown for the selected rubric. The form includes fields for 'Code type DSN' (027), 'Indice' (011), 'OPS' (URS), 'Type montant' (B), 'Taux AT/TR' (0.000), 'Date d'effet' (01/01/2015), and 'Autre assiette' (920). A 'Rubriques de Paie Anael' table is also present, showing 'C37' and 'CTP'.

- Cette option permet de paramétrer différentes rubriques de la DSN.

Remarque : S'appuyer sur le cahier technique DSN – NEODES – pour effectuer l'ensemble des paramétrages suivant.

Note Technique : Ce paramétrage est géré dans le fichier DSPARAP

-
- **Bouton « Suspendre »** : Suspend la rubrique en remplaçant le « S » de S21.G00.... par un « X ».
 - **Bouton « Réactiver »** : Réactive la rubrique en remplaçant le « X » de X21.G00.... par un « S ».
 - **Rubrique DSN** : Rubrique DSN à paramétrer.
 - **Code Type DSN** :
 - Pour les rubriques DSN de type « DUCS » (S21.G00.23.004, S21.G00.23.005), un clic droit présente les différents types de cotisation pour lesquels un paramétrage est possible.
 - Pour les rubriques DSN autres que de type « DUCS », le code type permet de préciser le paramétrage pour un type de montant donné. Exemple : Pour définir la rubrique DSN S21.G00.51.012 (Rémunération – Montant) il faut pouvoir préciser le type de rémunération que l'on traite (S21.G00.51.011). Un clic droit présente les différents codes types possibles. Pour cet exemple on déclinera donc le paramétrage de la manière suivante :
 - Rubrique DSN S21.G00.51.012 Code Type DSN : 001 Rémunération brute non plafonnée
 - Rubrique DSN S21.G00.51.012 Code Type DSN : 002 Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage
 - ...
 - **Indice** : L'indice permet d'effectuer plusieurs paramétrages différents pour un même Code Type DSN. Sa codification est libre.
 - **OPS** : L'organisme de protection sociale n'est à renseigner que pour les rubriques DSN de type « DUCS » (S21.G00.23.004, S21.G00.23.005, S21.G00.81.003, S21.G00.81.004). Clic droit pour obtenir les valeurs disponibles :
 - URS = URSSAF
 - **Qualification Assiette** : Ce code n'est à renseigner que pour la rubriques DSN de type « DUCS » (S21.G00.23.004, S21.G00.23.005). C'est le code qui alimentera la rubrique DSN S21.G00.23.002. Clic droit pour obtenir les valeurs disponibles :
 - 920 = Autre assiette
 - 921 = Assiette déplafonnée
 - **Type de montant** : Ce code permet de préciser comment les calculs sont effectués. Clic droit pour obtenir les valeurs disponibles :
 - B – Base = Déclaration de la base
 - C – Calcul = Déclaration du montant calculé par application du taux saisi sur la base

-
- H – Heures = Déclaration d'un nombre d'heures
 - P – Part patronale = Déclaration de la part patronale
 - S – Part salariale = Déclaration de la part salariale
 - M – Part patronale + Part salariale = Déclaration du cumul de la part salariale et de la part patronale.
- **Taux AT** : Permet d'indiquer que le système doit récupérer le taux AT pour la cotisation traitée.
 - O = Oui
 - N = Non
 - **Taxe Transport** : Permet d'indiquer qu'il s'agit d'un paramétrage de taxe Transport.
 - O = Oui. Un traitement particulier est effectué dans ce cas
 - N = Non
 - **Fillon / CICE** : Permet d'indiquer qu'il s'agit d'un paramétrage de Réduction Fillon ou de CICE.
 - F = Fillon. Un traitement particulier est effectué dans ce cas.
 - C = CICE. Un traitement particulier est effectué dans ce cas.
 - **Taux AT / TR** : Permet d'indiquer les taux par défaut pour les AT ou la taxe transport.
 - **Alsace** : Permet de préciser si le paramétrage concerne les agences « Alsace ».
 - O = Oui
 - N = Non
 - **Autre taux** : Permet de préciser, pour l'état de contrôle, le taux des rubriques définies (hors AT et TR).
 - **Catégorie de personnel** : Permet de filtrer les bulletins de paye à traiter en fonction d'une catégorie de personnel.
 - **MSA** : Permet de préciser si le paramétrage concerne les agences « MSA ».
 - O = Oui (Concerne uniquement les agences « MSA »)
 - N = Non (Ne concerne pas les agences « MSA »)
 - Blanc = Concerne toutes les agences (« MSA » et non « MSA »)
 - **Rubriques de paie Anael** : Permet d'indiquer les rubriques à prendre en compte pour le paramétrage. Un « R » dans la colonne de droite au regard d'une rubrique permet de préciser que la rubrique sera interprétée en négatif.
 - **Paramétrage particulier pouvant être mis en place dans la colonne « R » des Rubriques de paie Anael** : Au lieu de positionner un « R » indiquant un montant à interpréter en négatif, il est possible d'indiquer un « X ». La valeur

« **X** » précisée au regard d'une rubrique ne sera active que pour les paramétrages dont le **type de montant est « B=Base »**. La présence de « **X** » permettra de prendre en compte le montant de base trouvée pour la rubrique associée si et seulement si aucun montant de base n'a été détecté pour les rubriques définies en amont. Les rubriques définies avec un « **X** » doivent se trouver à la fin de la liste des rubriques. Comme indiqué précédemment elles ne seront prises en compte que si aucun montant de base n'a été détecté pour les rubriques définies au préalable. Les rubriques « **X** » ne se cumulent pas, c'est la première pour laquelle un montant a été trouvé qui sera prise en compte.

Exemple :

Rubrique DSN	S21.G00.78.004	Montant de base assujettie	
Code type DSN	02	Assiette brute plafonnée	
Indice			
OPS		Qualif. Assiette	
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000 Date d'effet MSA (O/N)
Alsace (O/N)	N	Autre taux	0,000 Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael			R	
C05	S.S. VIEILLESSE PLAF			
C41	RETRAITE NON CADRE T	X		

Si un montant de base est détecté pour la rubrique C05, ce montant sera pris en compte. Un montant de base éventuellement trouvé sur la rubrique C41 sera ignoré.

Si aucun montant de base n'est détecté pour la rubrique C05, le montant de base éventuellement détecté pour la rubrique C41 sera pris en compte.

- **Remarques** : Pour le paramétrage des rubriques S21.G00.50.002 et S21.G00.50.004, il est possible de positionner un mot clé « \$CUMUL » dans les positions 1 à 6 du champ « Remarques ». En présence de ce mot clé le montant éventuellement calculé pour la ligne de paramétrage en cours (Par exemple S21.G00.50.004 avec indice = A) pourra être cumulé avec un montant éventuellement calculé au regard de la ligne de paramétrage suivante (Par exemple S21.G00.50.004 avec indice = B). « \$CUMUL » n'est à positionner que sur la première ligne de paramétrage. Si \$CUMUL est également présent sur la 2^{ème} ligne de paramétrage alors il sera possible de cumuler le montant d'une 3^{ème} ligne de paramétrage.
- **Remarques (Suite)** : Sur le même principe que \$CUMUL, il est possible de positionner le mot clé « \$COEFF » dans les positions 1 à 6 du champ « Remarques ». En présence de ce mot clé, le calcul effectué avec un Type de montant « C – Calcul » s'effectuera par application d'un Coefficient (Au lieu d'un taux sans ce mot clé). Exemple si le mot clé \$COEFF est utilisé et que « Autre Taux » = 5,00 l'assiette sera multipliée par 5,00. Le calcul s'arrêtera là sans faire la division par 100 comme dans le cas d'un calcul par taux. Ce mot clé concerne tous les paramétrages (Pas que le bloc 50 comme \$CUMUL).

-
- **Remarques (Suite)** : Le mot clé « \$DTAUX » permet de préciser, sur des paramétrages multiples qui concerneraient une même structure, que seul le dernier taux est à prendre en compte pour alimenter la structure S21.G00.81.007. Sans ce mot clé, les taux des différents paramétrages traités se cumulent.
 - **Remarques (Suite)** : Les mots clé « \$CET » et « \$NOCET » applicables sur les structures 51.013 permettent de préciser, si le paramétrage s'applique uniquement pour des bulletins avec Mise en CET ou si le paramétrage s'applique uniquement pour des bulletins sans Mise en CET.

50. Paramétrage DSN – Exemples

1. Exemple pour : S21.G00.23.004 – Cotisation agrégée – Code cotisation et Montant Assiette

Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Cotisation agrégée - Montant d'assiette	
Code type DSN	100	RG CAS GENERAL	
Indice	D		
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette 921 Assiette plafonnée
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) N Tx transport (O/N) N
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000	Date d'effet 01/01/2015
Alsace (O/N)	N	Autre taux 19,400	Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael		R
C00	S.S. MALADIE-VEUVAGE	

- Créer autant de rubriques S21.G00.23.004 que de code de cotisation agrégée à définir (Dans code type DSN sur 3 positions). Associer les rubriques de paie correspondantes.
- La rubrique de DSN S21.G00.23.001 (Cotisation agrégée – Code cotisation) sera alimentée par le « code type DSN » sur 3 positions.
- La rubrique de DSN S21.G00.23.004 (Cotisation agrégée – Montant d'assiette) sera alimentée par les montants correspondants aux rubriques de paie paramétrées.

2. Exemple pour : S21.G00.23.005 – Cotisation agrégée – Code cotisation et Montant de cotisation

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Cotisation agrégée - Montant de cotisation	
Code type DSN	100	RG CAS GENERAL	
Indice	D		
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette 921 Assiette plafonnée
Type montant	M	Montant Patronal+Salaire	Taux AT (O/N) N Tx transport (O/N) N
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000	Date d'effet 01/01/2015
Alsace (O/N)	N	Autre taux 19,400	Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael		R
C00	S.S. MALADIE-VEUVAGE	
C04	S.S. VIEILLESSE SUR B	
C07	CONTR. SOLIDARITE AU	
C28	ALLOCATION FAMILIALE	

3. Exemple pour : S21.G00.50.002 – Versement individu – Rémunération nette fiscale

Rubriques de Paie Anael		R	
984	NET Imposable		

- Créer une rubrique S21.G00.50.002 permettant de définir les différentes rubriques de paie concernées. Le code Type de DSN n'est pas à renseigner. Associer les rubriques de paie correspondantes.
- Possibilité de positionner le mot clé « \$CUMUL » dans le champ « Remarques ». Voir chapitre précédent.

4. Exemple pour : S21.G00.50.004 – Versement individu – Montant net versé

Rubriques de Paie Anael		R	
998	NET A PAYE		

- Créer une rubrique S21.G00.50.004 permettant de définir les différentes rubriques de paie concernées. Le code Type de DSN n'est pas à renseigner. Associer les rubriques de paie correspondantes.
- Possibilité de positionner le mot clé « \$CUMUL » dans le champ « Remarques ». Voir chapitre précédent.

5. Exemple pour : S21.G00.51.012 – Rémunération – Nombre d’heures supplémentaires ...

Rubrique DSN	S21.G00.51.012	Rémunération - Nombre d'heure supplémentaire ou complém
Code type DSN	011	
Indice		
OPS		Qualif. Assiette
Type montant	H heures	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	Taux AT/TR 0,000	Date d'effet 01/01/2013
Alsace (O/N)	Autre taux 0,000	Catég. personnel
Remarques	HEURES SUPP	

Rubriques de Paie Anael		R
002	HEURES SUPPL. T1	
003	HEURES SUPPL. T2	
004	HEURES SUPPL. T3	
005	HEURES SUPPL. T4	
017	MAJORATION HEURES SU	
018	MAJORATION HEURES S	
019	MAJORATION HEURES SU	
020	MAJORATION HEURES SU	

- **Attention : En norme 2019 le type de rémunération « 011 – Heures supplémentaires ou complémentaires » n'existe plus. Le paramétrage doit s'effectuer sur « 017 – Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires » ou sur « 018 – Heures supplémentaires structurelle ».**

Code type DSN	018	Heures supplémentaires structurelles
---------------	-----	--------------------------------------

- Créer autant de rubriques S21.G00.51.012 que de type de rémunération à définir (Dans code type DSN sur 3 positions). Associer les rubriques de paie correspondantes.
- La rubrique de DSN S21.G00.51.011 (Rémunération – Type) sera alimentée par le « code type DSN » sur 3 positions.
- La rubrique de DSN S21.G00.51.012 (Rémunération – Nombre d’heures) sera alimentée par les montants correspondants aux rubriques de paie paramétrées.

6. Exemple pour : S21.G00.51.013 – Rémunération – Montant

Rubrique DSN	S21.G00.51.013			Rémunération - Montant
Code type DSN	011			
Indice				
OPS		Qualif.	Assiette	
Type montant	S	Montant Salarial/Payé	Taux AT (O/N)	Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000	Catég. personnel
Remarques	HEURES SUPP			

Rubriques de Paie Anael		R	
002	HEURES SUPPL. T1		
003	HEURES SUPPL. T2		
004	HEURES SUPPL. T3		
005	HEURES SUPPL. T4		
017	MAJORATION HEURES SU		
018	MAJORATION HEURES S		
019	MAJORATION HEURES SU		
020	MAJORATION HEURES SU		

- **Attention : En norme 2019 le type de rémunération « 011 – Heures supplémentaires ou complémentaires » n'existe plus. Le paramétrage doit s'effectuer sur « 017 – Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires » ou sur « 018 – Heures supplémentaires structurelle ».**

Code type DSN	018	Heures supplémentaires structurelles
---------------	-----	--------------------------------------

- Créer autant de rubriques S21.G00.51.013 que de type de rémunération à définir (Dans code type DSN sur 3 positions). Associer les rubriques de paie correspondantes.
- La rubrique de DSN S21.G00.51.011 (Rémunération – Type) sera alimentée par le « code type DSN » sur 3 positions.
- La rubrique de DSN S21.G00.51.013 (Rémunération – Montant sera alimentée par les montants correspondants aux rubriques de paie paramétrées.

7. Autres Exemples pour : S21.G00.51.013 – Rémunération – Montant

Rubrique DSN | S21.G00.51.013 | Rémunération - Montant

Code type DSN | 001 | Rémunération brute non plafonnée

Indice |

OPS | | | Qualif. Assiette | |

Type montant | S | Montant Salarial/Payé | Taux AT (O/N) | Tx transport (O/N) |

Fillon=F - Cice=C | | Taux AT/TR | 0,000 | Date d'effet | 01/01/2014 | MSA (O/N) |

Alsace (O/N) | | Autre taux | 0,000 | Catég. personnel | |

Remarques | rem brute non plafonnee

Rubriques de Paie Anael		R	
980	B R U T		

Rubrique DSN | S21.G00.51.013 | Rémunération - Montant

Code type DSN | 002 | Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage

Indice |

OPS | | | Qualif. Assiette | |

Type montant | B | Base (Décl. de la base) | Taux AT (O/N) | Tx transport (O/N) |

Fillon=F - Cice=C | | Taux AT/TR | 0,000 | Date d'effet | 01/01/2013 |

Alsace (O/N) | | Autre taux | 0,000 | Catég. personnel | |

Remarques |

Rubriques de Paie Anael		R	
C36	POLE EMPLOI AGS		

Rubrique DSN | S21.G00.51.013 | Rémunération - Montant

Code type DSN | 010 | Salaire de base

Indice |

OPS | | | Qualif. Assiette | |

Type montant | S | Montant Salarial/Payé | Taux AT (O/N) | Tx transport (O/N) |

Fillon=F - Cice=C | | Taux AT/TR | 0,000 | Date d'effet | 01/01/2013 |

Alsace (O/N) | | Autre taux | 0,000 | Catég. personnel | |

Remarques |

Rubriques de Paie Anael		R	
001	APPOINTEMENTS		
006	HEURES BONIFIEES T1		
007	HEURES BONIFIEES T2		
008	HEURES BONIFIEES T3		
009	HEURES BONIFIEES T4		

Rubrique DSN | S21.G00.51.013 | Rémunération - Montant

Code type DSN | 013 | montant heures de pause

Indice |

OPS | | | Qualif. Assiette | |

Type montant | S | Montant Salarial/Payé | Taux AT (O/N) | Tx transport (O/N) |

Fillon=F - Cice=C | | Taux AT/TR | 0,000 | Date d'effet | 01/01/2013 |

Alsace (O/N) | | Autre taux | 0,000 | Catég. personnel | |

Remarques |

Rubriques de Paie Anael		R	
044	HEURES DE PAUSE		

8. Exemple pour : S21.G00.52.002 – Prime - Montants

Rubrique DSN	S21.G00.52.002	Prime - Montant	
Code type DSN	012	Indemnité légale de fin de mission	
Indice			
OPS		Qualif. Assiette	
Type montant	S	Montant Salarié/Payé	Taux AT (O/N) <input type="checkbox"/> Tx transport (O/N) <input type="checkbox"/>
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000	Date d'effet <input type="text"/>
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000	Catég. personnel <input type="text"/>
Remarques	IFM		

Rubriques de Paie Anael		R	
390	INDEMN. FIN MISSION		
398	RAPPEL IFM		

- Créer autant de rubriques S21.G00.52.002 que de type de prime à définir (Dans code type DSN sur 3 positions). Associer les rubriques de paie correspondantes.
- La rubrique de DSN S21.G00.52.001 (Prime – Type) sera alimentée par le « code type DSN » sur 3 positions.
- La rubrique de DSN S21.G00.52.002 (Prime – Montant) sera alimentée par les montants correspondants aux rubriques de paie paramétrées.
- Pour certains code type DSN (exemple : 027 - Prime liée à l'activité avec période de rattachement spécifique), il est possible de générer des dates de début/fin de rattachement spécifique en indiquant en position « 1 » du champ « Remarque » :
 - T = Trimestre
 - S = Semestre
 - A = Annuel

9. Autre exemple pour : S21.G00.52.002 – Prime - Montants

Rubrique DSN	S21.G00.52.002	Prime - Montant	
Code type DSN	020	Indemnité compensatrice de congés payés	
Indice			
OPS		Qualif. Assiette	
Type montant	S	Montant Salarié/Payé	Taux AT (O/N) <input type="checkbox"/> Tx transport (O/N) <input type="checkbox"/>
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000	Date d'effet <input type="text"/>
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000	Catég. personnel <input type="text"/>
Remarques	ICCP		

Rubriques de Paie Anael		R	
399	CONGES PAYES		
401	RAPPEL CONGES PAYES		

10. Exemple pour : S21.G00.53.002 – Activité – Mesure

- Au préalable, paramétrer la Rubrique « S21.G00.51.013 » (Rémunération – Montant) pour le code type DSN « 002 » (Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage)

Rubrique DSN	S21.G00.51.013	Rémunération - Montant	
Code type DSN	002	Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	
Indice			
OPS		Qualif. Assiette	
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000 Date d'effet 01/01/2013
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000 Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael		R	
C36	POLE EMPLOI AGS		

- Heures rémunérées : Paramétrer la rubrique « S21.G00.53.002 » comme ci-dessous

Rubrique DSN	S21.G00.53.002	Activité - Mesure	
Code type DSN	10	Heure	
Indice			
OPS		Qualif. Assiette	
Type montant	H	heures	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000 Date d'effet
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000 Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael		R	
950	Total des heures		

- Créer autant de rubriques S21.G00.53.002 que d'unité de mesure à définir (Dans code type DSN sur 2 positions). Associer les rubriques de paie correspondantes.
- La rubrique de DSN S21.G00.53.003 (Activité – Unité de mesure) sera alimentée par le « code type DSN » sur 2 positions.
- La rubrique de DSN S21.G00.53.002 (Activité – Mesure) sera alimentée par les montants correspondants aux rubriques de paie paramétrées.

- Heures non rémunérées : Paramétrer la rubrique « S21.G00.53.002 » comme ci-dessous

- Jours calendaires de la période d'emploi : Paramétrer la rubrique « S21.G00.53.002 » comme ci-dessous

- Complément de paramétrage nécessaire pour distinguer les activités en « Heures » (Bloc 53 avec Type DSN= « 10 ») ou en « Forfait heures » (Bloc 53 avec Type DSN= « 21 ») dans le bloc 53.

- Accéder à la table « TCA » et créer un type « H – Forfait heure »

- Pour chaque contrat traité en « Forfait heure » préciser l'information « H » comme dans l'exemple ci-dessous.



- Complément de paramétrage nécessaire à l'alimentation de la rubrique « S21.G00.40.011 » (Unité de mesure de la quotité de travail)

Rubriques de Paie Anuel		R	
001	APPOINTEMENTS		

- Créer autant de rubriques S21.G00.40.011 que d'unité de mesure à définir (Dans code type DSN sur 2 positions). Associer la rubrique de du contrat qui permettra de déterminer l'unité de mesure.

11. Exemple pour : S21.G00.54.002 – Autres élément de revenu brut - Montant

Rubrique DSN	S21.G00.54.002	Autre élément de revenu brut - Montant	
Code type DSN	18	Part patron. aux frais transports publics	
Indice			
OPS		Qualif. Assiette	
Type montant	S	Montant Salarial/Payé	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000 Date d'effet
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000 Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael			R
600	CARTE ORANGE		
602	RAPPEL CARTE ORANGE		
603	CARTE INTEGRALE		
615	INDEM. DE TRANSPORT		
604	CARTE IMAGIN'R		
655	RAPPEL CARTE ORANGE/		

- Créer autant de rubriques S21.G00.54.002 que de type de revenu à définir (Dans code type DSN sur 2 positions). Associer les rubriques de paie correspondantes.
- La rubrique de DSN S21.G00.54.001 (Revenu autre – Type) sera alimentée par le « code type DSN » sur 2 positions.
- La rubrique de DSN S21.G00.54.002 (revenu autre – Montant) sera alimentée par les montants correspondants aux rubriques de paie paramétrées.

12. Autre exemple pour : S21.G00.54.002 – Autres élément de revenu brut – Montant

Rubrique DSN	S21.G00.54.002	Autre élément de revenu brut - Montant	
Code type DSN	19	Part patron. aux frais transports person.	
Indice			
OPS		Qualif. Assiette	
Type montant	S	Montant Salarial/Payé	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000 Date d'effet
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000 Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael			R
562	INDEMNITE DEPLACEMENT		

13. Exemples pour : S21.G00.55.001 – Composants de versement – Montant versé

Rubrique DSN	S21.G00.55.001	Montant versé		
Code type DSN	M	Mois		
Indice	004			
OPS	RNC	Retraite non cadre : RI	Qualif. Assiette	
Type montant	M	Montant Patronal+Salaris	Taux AT (O/N)	<input type="checkbox"/>
Fillon=F - Cice=C	<input type="checkbox"/>	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)	<input type="checkbox"/>	Autre taux	0,000	Catég. personnel
Remarques				

Rubriques de Paie Aneel		R	
C40	RETRAITE TRA		
C41	RETRAITE TR.B		
C42	AGFF TRA		
C43	AGFF TR.B		
C45	RETRAITE CADRE TRA		
C46	AGFF CADRE TRA		

Rubrique DSN	S21.G00.55.001	Montant versé		
Code type DSN	T	Trimestre		
Indice	002			
OPS	PR2	REUNICA PREVOYAI	Qualif. Assiette	
Type montant	M	Montant Patronal+Salaris	Taux AT (O/N)	<input type="checkbox"/>
Fillon=F - Cice=C	<input type="checkbox"/>	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)	<input type="checkbox"/>	Autre taux	0,000	Catég. personnel
Remarques				

Rubriques de Paie Aneel		R	
C65	PREVOYANCE CADRE TRA		
C66	PREVOYANCE CADRE TRB		
C69	PREVOYANCE CADRE TRA		

- Créer autant de rubriques S21.G00.55.001 que d'organismes complémentaires concernés (Dans code OPS). Préciser le type de montant et les rubriques de paie concernées.
- Préciser la périodicité de déclenchement dans Code type DSN (M=Mois, S=Semestre, T=Trimestre, A=Année).

14. Exemple pour : S21.G00.66.003 – Temps partiel thérapeutique – Montant

Rubrique DSN	S21.G00.66.003	Montant
Code type DSN		
Indice		
OPS		Qualif. Assiette
Type montant	S	Montant Salarié/Payé
Fillon=F - Cice=C		Taux AT (O/N)
Alsace (O/N)		Taux AT/TR 0,000
Remarques		

Rubriques de Paie Anael		R	
082	Abs mi-tps thérapeut		

- Définir les rubriques permettant d'obtenir le montant de la perte de salaire associé au temps partiel thérapeutique.

15. Exemple pour : S21.G00.70.012 – Affiliation Prévoyance – Identifiant technique affiliation

- ATTENTION : Ce paramétrage s'effectuait en DSN Phase 2 sur S21.G00.70.002. Cette rubrique de DSN n'existe plus en phase 3 et le paramétrage est donc à effectuer désormais sur S21.G00.70.012

Rubrique DSN	S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation
Code type DSN		
Indice		
OPS		Qualif. Assiette
Type montant		Taux AT (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000
Remarques		

Rubriques de Paie Anael		R	
C75	PREVOYANCE CADRE TRA		
C76	PREVOYANCE CADRE TRB		
C77	PREVOYANCE CADRE T.		

- Créer une rubrique S21.G00.70.012 permettant de définir les différentes rubriques de paie concernées. Le code Type de DSN n'est pas à renseigner. Associer les rubriques de paie correspondantes.

16. Exemple pour : S21.G00.78.004 – Base assujettie – Montant de base assujettie

Rubrique DSN	S21.G00.78.004		Base assujettie - Montant de base assujettie	
Code type DSN	02	Assiette brute plafonnée		
Indice				
OPS			Qualif. Assiette	
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N)	Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000	Catég. personnel
Remarques				

Rubriques de Paie Anael			R	
C05	S. VIEILLESSE PLAF			
C06	S. VIEILLESSE PLAF			

- Créer autant de rubriques S21.G00.78.004 que de code de base assujettie à définir (Dans code type DSN sur 2 positions). Associer les rubriques de paie correspondantes.
- La rubrique de DSN S21.G00.78.001 (Base assujettie – Code) sera alimentée par le « code type DSN » sur 2 positions.
- La rubrique de DSN S21.G00.78.004 (Base assujettie – Montant) sera alimentée par les montants correspondants aux rubriques de paie paramétrées.

17. Autres exemples pour : S21.G00.78.004 – Base assujettie – Montant de base assujettie

Rubrique DSN	S21.G00.78.004		Base assujettie - Montant de base assujettie	
Code type DSN	03	Assiette brute déplafonnée		
Indice				
OPS			Qualif. Assiette	
Type montant	S	Montant Salarial/Payé	Taux AT (O/N)	Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000	Catég. personnel
Remarques				

Rubriques de Paie Anael			R	
980	B R U T			

Rubrique DSN	S21.G00.78.004		Base assujettie - Montant de base assujettie	
Code type DSN	04	Assiette cont. sociale généralisée		
Indice				
OPS			Qualif. Assiette	
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N)	Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000	Catég. personnel
Remarques				

Rubriques de Paie Anael			R	
C96	CSG DEDUCTIBLE			
C95	CSG DEDUCTIBLE INTEM			
D01	CSG-CRDS hres sup dé			
D90	CSG DEDUCTIBLE/prev			

Rubrique DSN S21.G00.78.004 Base assujettie - Montant de base assujettie

Code type DSN 07 Assiette contributions assurance chômage

Indice

OPS Qualif. Assiette

Type montant B Base (Décl. de la base) Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C Taux AT/TR 0,000 Date d'effet

Alsace (O/N) Autre taux 0,000 Catég. personnel

Remarques

Rubriques de Paie Anael		R	
C36	A.G.S		

Rubrique DSN S21.G00.78.004 Base assujettie - Montant de base assujettie

Code type DSN 10 Base brute fiscale

Indice

OPS Qualif. Assiette

Type montant S Montant Salarié/Payé Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C Taux AT/TR 0,000 Date d'effet MSA (O/N)

Alsace (O/N) Autre taux 0,000 Catég. personnel

Remarques

Rubriques de Paie Anael		R	
980	B R U T		
981	B R U T intemperies		

Rubrique DSN S21.G00.78.004 Base assujettie - Montant de base assujettie

Code type DSN 13 ASSIETTE FORFAIT SOCIALE 8%

Indice

OPS Qualif. Assiette

Type montant B Base (Décl. de la base) Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C Taux AT/TR 0,000 Date d'effet 01/01/2013

Alsace (O/N) Autre taux 0,000 Catég. personnel

Remarques

Rubriques de Paie Anael		R	
C34	SUBVENTION CE		

18. Exemple pour : S21.G00.79.004 – Type de composant de base assujettie

Rubriques de Paie Anael		R	

- Créer autant de rubriques S21.G00.79.004 que de type de composant de base assujettie à définir (Dans code type DSN sur 4 positions). Aucune rubrique de paie n'est à associer.

Attention : Le code doit être défini sur 4 caractères, les 2 premiers correspondant au code de base assujettie défini pour S21.G00.78.004, les 2 derniers caractères correspondant réellement aux Type de composant de base assujettie qui sera transféré dans la rubrique S21.G00.79.001. **La recherche par Clic droit ne présentera donc que les 2 derniers caractères de ce code.**

- La rubrique de DSN S21.G00.79.001 (Composant de Base assujettie – Type) sera alimentée par les 2 derniers caractères du « code type DSN ».
- La rubrique de DSN S21.G00.79.004 (Composant de base assujettie – Montant) sera alimentée automatiquement par les traitements de DSN. Aucune rubrique de paie n'est à définir à ce niveau.
- Possibilité de générer des blocs 79 avec un montant à zéro (si aucun montant calculé) pour les types de composants de bases assujetties suivants :

- 11- Tranche A Prévoyance
- 12 – Tranche 2 Prévoyance
- 13 – Tranche B Prévoyance
- 14 – Tranche C Prévoyance
- 15 – Tranche D Prévoyance
- 16 – Tranche D1 Prévoyance

Pour cela, il faut mettre en place les paramétrages suivants :

- CFG/*DSNB79 avec « 1 » en position 1 des valeurs.

- Paramétrages des blocs S21.G00.79.004 pour les codes types de DSN concernés : 3111, 3112, 3113, 3114, 3115,3116.

19. Exemple pour : S21.G00.81.003 – Cotisation Individuelle – Montant Assiette

Rubrique DSN	S21.G00.81.003	Montant d'assiette	
Code type DSN	03226	Assiette du Versement Transport	
Indice			
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000	Date d'effet MSA (O/N)
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000	Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael			R	
C19	TRANSPORT			

- Créer autant de rubriques S21.G00.81.003 que de code de cotisation individuelle à définir (Dans code type DSN sur 5 positions). Associer les rubriques de paie correspondantes.

Attention : Le code doit être défini sur 5 caractères, les 2 premiers correspondants au code de base assujettie défini pour S21.G00.78.004, les 3 derniers caractères correspondants réellement aux codes de cotisation individuelle qui sera transféré dans la rubrique S21.G00.81.001. **La recherche par Clic droit ne présentera donc que les 3 derniers caractères de ce code.**

- La rubrique de DSN S21.G00.81.001 (Cotisation individuelle – Code cotisation) sera alimentée par les 3 derniers caractères du « code type DSN ».
- La rubrique de DSN S21.G00.81.003 (Cotisation individuelle – Montant d'assiette) sera alimentée par les montants correspondants aux rubriques de paie paramétrées.

20. Exemple pour : S21.G00.81.004 – Cotisation Individuelle – Code Cotisation et Montant Cotisation

Rubrique DSN	S21.G00.81.004	Montant de cotisation	
Code type DSN	03226	Assiette du Versement Transport	
Indice			
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette
Type montant	M	Montant Patronal+Salaris	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000	Date d'effet MSA (O/N)
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000	Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael			R	
C19	TRANSPORT			

- Créer autant de rubriques S21.G00.81.004 que de code de cotisation individuelle à définir (Dans code type DSN sur 5 positions). Associer les rubriques de paie correspondantes.

Attention : Le code doit être défini sur 5 caractères, les 2 premiers correspondants au code de base assujettie défini pour S21.G00.78.004, les 3 derniers caractères correspondants réellement aux codes de cotisation individuelle qui sera transféré dans la rubrique S21.G00.81.001. **La recherche par Clic droit ne présentera donc que les 3 derniers caractères de ce code.**

- La rubrique de DSN S21.G00.81.001 (Cotisation individuelle – Code cotisation) sera alimentée par les 3 derniers caractères du « code type DSN ».
- La rubrique de DSN S21.G00.81.004 (Cotisation individuelle – Montant Cotisation) sera alimentée par les montants correspondants aux rubriques de paie paramétrées.

21. Paramétrage particulier possible pour le bloc 81 et les codes de cotisations 072 - Contribution sociale généralisée/salaires partiellement déductibles ou 071 – Forfait Social ou 075 – Cotisation assurance maladie

Pour les codes de cotisations 072 ou 071 ou 075, il est possible d'obtenir un bloc 81 par taux de cotisation. Il faut pour cela préciser les taux de cotisations à générer dans « Autre taux » aussi bien sur les structures 81.003 que 81.004. Exemple ci-dessous pour le code 072:

Rubrique DSN	S21.G00.81.003	Montant d'assiette	
Code type DSN	04072	260 Contribution sociale généralisée/salaires partiellement déductibles	
Indice			
OPS	URS	URSSAF AQUITAINE	Qualif. Assiette
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000 Date d'effet MSA (O/N)
Alsace (O/N)		Autre taux	9,200 Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael		R	
C96	CSG DEDUCTIBLE <4xPlafond		
D86	CSG non ded/HS<5k (<4P)		
D87	CSG non ded/HS<5k (>4P)		
D90	CSG DEDUCTIBLE/prév.& Mut		
D96	CSG DEDUCTIBLE >4xPlafond		

Rubrique DSN | S21.G00.81.003 | Montant d'assiette

Code type DSN | 04072 | 060 Contribution sociale généralisée/salaires partiellement déductibles

Indice | 002

OPS | URS | URSSAF AQUITAINE | Qualif. Assiette

Type montant | B | Base (Décl. de la base) | Taux AT (O/N) | Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C | Taux AT/TR | 0,000 | Date d'effet | MSA (O/N)

Alsace (O/N) | Autre taux | 6,200 | Catég. personnel

Remarques

Rubriques de Paie Anael			R
C95	CSG DED. Rev remplacement		

Rubrique DSN | S21.G00.81.004 | Montant de cotisation

Code type DSN | 04072 | 260 Contribution sociale généralisée/salaires partiellement déductibles

Indice

OPS | URS | URSSAF | Qualif. Assiette

Type montant | C | Calcul (Applic. Tx sur bas) | Taux AT (O/N) | Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C | Taux AT/TR | 0,000 | Date d'effet | MSA (O/N)

Alsace (O/N) | Autre taux | 9,200 | Catég. personnel

Remarques | \$DTAUX
CALCUL CSG 9.20

Rubriques de Paie Anael			R
C96	CSG DEDUCTIBLE <4xPlafond		
D86	CSG non ded/HS<75 (<4Pl)		
D87	CSG non ded/HS<75 (>4Pl)		
D90	CSG DEDUCTIBLE/prév&Mut		
D96	CSG DEDUCTIBLE >4xPlafond		

Rubrique DSN | S21.G00.81.004 | Montant de cotisation

Code type DSN | 04072 | 060 Contribution sociale généralisée/salaires partiellement déductibles

Indice | 002

OPS | URS | URSSAF | Qualif. Assiette

Type montant | C | Calcul (Applic. Tx sur bas) | Taux AT (O/N) | Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C | Taux AT/TR | 0,000 | Date d'effet | MSA (O/N)

Alsace (O/N) | Autre taux | 6,200 | Catég. personnel

Remarques | \$DTAUX
Calcul taux 6.20% (3.8+2.4)

Rubriques de Paie Anael			R
C95	CSG DED. Rev remplacement		

22. Exemple pour : S21.G00.82.001 – Cotisation Etablissement – Valeur

Rubrique DSN	S21.G00.82.001	Valeur				
Code type DSN	090	Cotisation spécifique Prévoyance				
Indice	001					
OPS	PR2	REUNICA PREVOYAI	Qualif. Assiette			
Type montant	M	Montant Patronal+Salaris	Taux AT (O/N)		Tx transport (O/N)	
Fillon=F - Cice=C	<input type="checkbox"/>	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet		
Alsace (O/N)	<input type="checkbox"/>	Autre taux	0,000	Catég. personnel		
Remarques						

Rubriques de Paie Anuel		R	
C63	PREVOYANCE TRA S		
C64	PREVOYANCE TRB S		
C67	PREVOYANCE TRA		
C68	PREVOYANCE TRB		

- Créer autant de rubriques S21.G00.82.001 que de code de cotisation individuelle à définir (Dans code type DSN sur 3 positions). Si nécessaire, préciser l'organisme complémentaire concerné dans OPS. Associer les rubriques de paie correspondantes.

23. Exemple pour « Réduction Fillon »

Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Cotisation agrégée - Montant d'assiette
Code type DSN	801	REGULARISATION REDUCTION FILLON
Indice		
OPS	URS	URSSAF Qualif. Assiette 921 Assiette plafonnée
Type montant	M	Montant Patronal+Salarié Taux AT (O/N) N Tx transport (O/N) N
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR 0,000 Date d'effet 01/01/2015
Alsace (O/N)	N	Autre taux 0,000 Catég. personnel
Remarques		

Rubriques de Paie Anael		
		R

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Cotisation agrégée - Montant de cotisation
Code type DSN	671	REDUCTION FILLON
Indice		
OPS	URS	URSSAF Qualif. Assiette 921 Assiette plafonnée
Type montant	M	Montant Patronal+Salarié Taux AT (O/N) N Tx transport (O/N) N
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR 0,000 Date d'effet 01/01/2015
Alsace (O/N)	N	Autre taux 0,000 Catég. personnel
Remarques		

Rubriques de Paie Anael		
		R

Rubrique DSN	S21.G00.78.004	Base assujettie - Montant de base assujettie
Code type DSN	11	Base forfaitaire soumise aux cotisations de Sécurité Sociale
Indice		
OPS		
Type montant	B	Base (Décl. de la base) Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000 Date d'effet
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000 Catég. personnel
Remarques		

Rubriques de Paie Anael		
		R
C00	S.S. MALADIE	

Rubrique DSN	S21.G00.79.004	Composant de base assujettie - Montant de composant de ba
Code type DSN	1101	Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction Fillon
Indice		
OPS		
Type montant	M	Montant Patronal+Salarié Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR 0,000 Date d'effet
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000 Catég. personnel
Remarques		

Rubriques de Paie Anael		
		R

Rubrique DSN	S21.G00.81.003	Cotisation individuelle - Montant d'assiette	
Code type DSN	10018	Réduction de cotisations Fillon	
Indice	[]		
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette [] []
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) [] Tx transport (O/N) []
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR	0,000 Date d'effet []
Alsace (O/N)	[]	Autre taux	0,000 Catég. personnel [] []
Remarques	[]		

Rubriques de Paie Anael			R	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]

Rubrique DSN	S21.G00.81.004	Cotisation individuelle - Montant de cotisation	
Code type DSN	10018	Réduction de cotisations Fillon	
Indice	[]		
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette [] []
Type montant	M	Montant Patronal+Salaire	Taux AT (O/N) [] Tx transport (O/N) []
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR	0,000 Date d'effet []
Alsace (O/N)	[]	Autre taux	0,000 Catég. personnel [] []
Remarques	[]		

Rubriques de Paie Anael			R	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]	[]

24. Exemple pour « CICE »

Rubrique DSN	S21.G00.23.004		Cotisation agrégée - Montant d'assiette		
Code type DSN	400	CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI			Rubriques de Paie Anaël R
Indice					
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	920	Autre assiette
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N)		Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	C	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/2013
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000	Catég. personnel	
Remarques					

Rubrique DSN	S21.G00.78.004		Base assujettie - Montant de base assujettie		
Code type DSN	12	Assiette du crédit d'impôt compétitivité-emploi			Rubriques de Paie Anaël R
Indice					
OPS			Qualif. Assiette		
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N)		Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	C	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000	Catég. personnel	
Remarques					

Rubrique DSN	S21.G00.79.004		Composant de base assujettie - Montant de composant de ba		
Code type DSN	1202				Rubriques de Paie Anaël R
Indice					
OPS			Qualif. Assiette		
Type montant	M	Montant Patronal+Salarie	Taux AT (O/N)		Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	C	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000	Catég. personnel	
Remarques					

25. Exemple pour « Taxe Transport »

Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Cotisation agrégée - Montant d'assiette					
Code type DSN	900	TRANSPORT					
Indice	001						
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée		
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N)	<input type="checkbox"/>	Tx transport (O/N)	<input type="checkbox"/>	0
Fillon=F - Cice=C	<input type="checkbox"/>	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/1945		
Alsace (O/N)	<input type="checkbox"/>	Autre taux	0,000	Catég. personnel			
Remarques	TRANSPORT						

Rubriques de Paie Auel		R	
C19	TRANSPORT		

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Cotisation agrégée - Montant de cotisation					
Code type DSN	900	TRANSPORT					
Indice	001						
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée		
Type montant	M	Montant Patronal+Salarié	Taux AT (O/N)	<input type="checkbox"/>	Tx transport (O/N)	<input type="checkbox"/>	0
Fillon=F - Cice=C	<input type="checkbox"/>	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/1945		
Alsace (O/N)	<input type="checkbox"/>	Autre taux	0,000	Catég. personnel			
Remarques	TRANSPORT						

Rubriques de Paie Auel		R	
C19	TRANSPORT		

Rubrique DSN	S21.G00.78.004	Montant de base assujettie	
Code type DSN	57	Assiette du Versement Transport	
Indice			
OPS		Qualif. Assiette	
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) <input type="checkbox"/> Tx transport (O/N) <input type="checkbox"/>
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000 Date d'effet <input type="checkbox"/> MSA (O/N) <input type="checkbox"/>
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000 Catég. personnel <input type="checkbox"/>
Remarques			

Rubriques de Paie Aneel			R
C19	TRANSPORT		

Rubrique DSN	S21.G00.81.004	Montant de cotisation	
Code type DSN	57081	Versement transport	
Indice			
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette <input type="checkbox"/>
Type montant	M	Montant Patronal+Salar	Taux AT (O/N) <input type="checkbox"/> Tx transport (O/N) <input type="checkbox"/>
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000 Date d'effet <input type="checkbox"/> MSA (O/N) <input type="checkbox"/>
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000 Catég. personnel <input type="checkbox"/>
Remarques			

Rubriques de Paie Aneel			R
C19	TRANSPORT		

Rubrique DSN	S21.G00.81.004	Montant de cotisation	
Code type DSN	03088	Exonération versement transport	
Indice			
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette <input type="checkbox"/>
Type montant	M	Montant Patronal+Salar	Taux AT (O/N) <input type="checkbox"/> Tx transport (O/N) <input type="checkbox"/>
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000 Date d'effet <input type="checkbox"/> MSA (O/N) <input type="checkbox"/>
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000 Catég. personnel <input type="checkbox"/>
Remarques			

Rubriques de Paie Aneel			R
C19	TRANSPORT		

- Les calculs des rubriques de DSN de type « Taxe Transport » ne se déclenchent que si le nombre de personnel de la communauté urbaine traitée est supérieur à 11 en fin d’année précédente (Voir chapitre suivant « Calcul annuel des effectifs pour la taxe transport »).

26. Exemple pour « Allocations familiales »

Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Cotisation agrégée - Montant d'assiette	
Code type DSN	430	COMPLEMENT COTISATION AF	
Indice			
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette 920 Autre assiette
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000	Date d'effet 01/01/2015
Alsace (O/N)		Autre taux 1,800	Catég. personnel
Remarques	430D BASE RBT ALLOC		

Rubriques de Paie Anael		R
C28	ALLOCATION FAMILIALE	

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Cotisation agrégée - Montant de cotisation	
Code type DSN	430	COMPLEMENT COTISATION AF	
Indice			
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette 920 Autre assiette
Type montant	P	Montant Patronal	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000	Date d'effet 01/01/2015
Alsace (O/N)		Autre taux 1,800	Catég. personnel
Remarques	430D BASE RBT ALLOC		

Rubriques de Paie Anael		R
C28	ALLOCATION FAMILIALE	

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Cotisation agrégée - Montant de cotisation	
Code type DSN	437	DEDUCTION AF TAUX REDUIT	
Indice	012		
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette 921 Assiette plafonnée
Type montant	P	Montant Patronal	Taux AT (O/N) N Tx transport (O/N) N
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000	Date d'effet 01/01/2015
Alsace (O/N)	N	Autre taux 1,800	Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael		R
C28	ALLOCATION FAMILIALE	

- Nb : la rubrique C28 étant la rubrique de complément allocations familiales pour les bruts > 1.6 SMIC

27. Exemples pour « FNAL »

Paramétrages possibles pour les 5 CTP suivants :

- CTP 332 – FNAL à 0,10%
- CTP 536 – FNAL à 0,20%
- CTP 540 – FNAL à 0,30%
- CTP 542 – FNAL à 0,40%
- CTP 236 – FNAL à 0,50%

Pour chaque paramétrage, préciser dans « Autre taux » le taux correspondant au CTP paramétré. Lors du traitement DSN, pour chaque rubrique de paie traitée, seuls les montants ayant un taux patronal équivalent à celui défini dans le paramétrage seront comptabilisés.

Si aucun taux n'a été précisé dans le paramétrage, alors tous les montants trouvés pour chaque rubrique de paie traitée seront comptabilisés.

Exemple pour CTP 332 avec un taux à 0,10%

The screenshot shows the 'MODIFICATION' screen for CTP 332. The 'Rubrique DSN' is S21.G00.23.004, titled 'Cotisation agrégée - Montant d'assiette'. The 'Code type DSN' is 332, 'FNAL CAS GENERAL/SECT PUBLIC -DE 20'. The 'Indice' is 002. The 'OPS' are URS and URSSAF, with 'Qualif Assiette' 921 and 'Assiette plafonnée'. The 'Type montant' is B, 'Base (Décl de la base)' is selected, 'Taux AT (O/N)' is 0,000, and 'Tx transport (O/N)' is 0. The 'Fillon-F - Cice=C' is 0, 'Taux AT/TR' is 0,000, and 'Date d'effet' is 01/01/2012. The 'Alsace (O/N)' is 0, 'Autre taux' is 0,100, and 'Catég. personnel' is empty. The 'Remarques' field contains '332P-FNAL CAS GENERAL/SECT PUBLIC -DE 20'. On the right, a table titled 'Rubriques de Paie Annel' shows a row for 'C12 FNAL/ TR.A <20 salar'.

The screenshot shows the 'MODIFICATION' screen for CTP 332 with a different configuration. The 'Rubrique DSN' is S21.G00.23.005, titled 'Cotisation agrégée - Montant de cotisation'. The 'Code type DSN' is 332, 'FNAL CAS GENERAL/SECT PUBLIC -DE 20'. The 'Indice' is 002. The 'OPS' are URS and URSSAF, with 'Qualif Assiette' 921 and 'Assiette plafonnée'. The 'Type montant' is M, 'Montant Patronal-Salaris' is selected, 'Taux AT (O/N)' is 0,000, and 'Tx transport (O/N)' is 0. The 'Fillon-F - Cice=C' is 0, 'Taux AT/TR' is 0,000, and 'Date d'effet' is 01/01/2012. The 'Alsace (O/N)' is 0, 'Autre taux' is 0,100, and 'Catég. personnel' is empty. The 'Remarques' field contains '332P-FNAL CAS GENERAL/SECT PUBLIC -DE 20'. On the right, a table titled 'Rubriques de Paie Annel' shows a row for 'C12 FNAL/ TR.A <20 salar'.

Exemple pour CTP 236 avec un taux à 0,50%

MODIFICATION		Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Cotisation agrégée - Montant d'assiette	
<input checked="" type="checkbox"/> Valider.....(Enter)	Code type DSN	236	FNAL CAS GENERAL+SECT PUB 20SAL OU-		
<input type="checkbox"/> Abandon.....(F3)	Indice	001			
OPS	URS	URSSAF	Qualif Assiette	920	Autre assiette
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N)		Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/2012
Alsace (O/N)		Autre taux	0,500	Catég. personnel	
Remarques	236D-FNAL CAS GENERAL+SECT PUB 20SAL OU-				

Rubriques de Pole Ansel		R
C11	FNAL /brut (x20 sala	-

MODIFICATION		Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Cotisation agrégée - Montant de cotisation	
<input checked="" type="checkbox"/> Valider.....(Enter)	Code type DSN	236	FNAL CAS GENERAL+SECT PUB 20SAL OU+		
<input type="checkbox"/> Abandon.....(F3)	Indice	001			
OPS	URS	URSSAF	Qualif Assiette	920	Autre assiette
Type montant	M	Montant Patronal+Salarié	Taux AT (O/N)		Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/2012
Alsace (O/N)		Autre taux	0,500	Catég. personnel	
Remarques	236D-FNAL CAS GENERAL+SECT PUB 20SAL OU+				

Rubriques de Pole Ansel		R
C11	FNAL /brut (x20 sala	-

51. Calcul annuel des effectifs pour la CVAE

PLUS D'ACTUALITE EN NORME 2025

- Aller dans l'onglet « Agence », boîte « Listes diverses ». Lancer l'option « Effectifs CVAE ».



- Cette fonctionnalité calcule les effectifs nécessaires à la déclaration du bloc 42 (Affectation Fiscale) de la DSN. La déclaration de ce bloc se déclenche lors du traitement de la DSN du mois d'Avril. Au mois d'Avril de l'année AAAA, les effectifs calculés pour l'année AAAA-1 seront déclarés. Le calcul doit donc être effectué avant la génération de la DSN d'avril.

1. Déclenchement de la CVAE (Bloc 42) sur un autre mois qu'Avril

- Il est possible de déclencher, par paramétrage, la déclaration du bloc 42 sur un autre mois que le mois d'avril. Pour cela, il faut mettre en place une option logicielle CFG/*DSNCVAE en précisant, comme ci-dessous (positions 1 à 2 des valeurs), le mois de déclenchement du bloc 42.
- La saisie de la valeur « 99 » permet de ne jamais déclencher le bloc 42.

Table																			
Société: 001				Indice: CFG															
Code																			
1	2	3	4	5	6	7	8	9											
D	S	N	C	V	A	E													
Libellé																			
Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.																			
Valeurs																			
0			1						2			3							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
0	3																		

2. Déclenchement de la CVAE (Bloc 42) sur une agence fermée

- Il est possible de déclencher, par paramétrage, la déclaration de la CVAE (Bloc 42) sur une (ou des) agences **fermées** (Date de fin d'activité renseignée dans la gestion des agences). Pour cela, il faut mettre en place une option logicielle CFG/*DSNB42 et activer cette option en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
*	D	S	N	B	4	2			

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

- Une fois ce paramétrage effectué il faut lancer la **DSN mensuelle** pour un type de déclaration « **Normale Néant** » en précisant la ou les agences concernées dans l'écran de lancement.
- Ce traitement peut être lancé sur n'importe quel mois (Pas forcément le mois d'avril) et les DSN concernant les agences traitées ne seront générées qu'avec les blocs 05, 06, 11 et 42 (Si des effectifs CVAE sont trouvés sur l'année précédente).

Gestion des Déclarations Sociales Nominatives

Pré-générer.....(F8) Société 001 INFOR Agence 188 Liste Ag.

Mois 03 2017 Mars 2017

Nature Déclaration 01 DSN Mensuelle Ag. Reg. Liste Sté

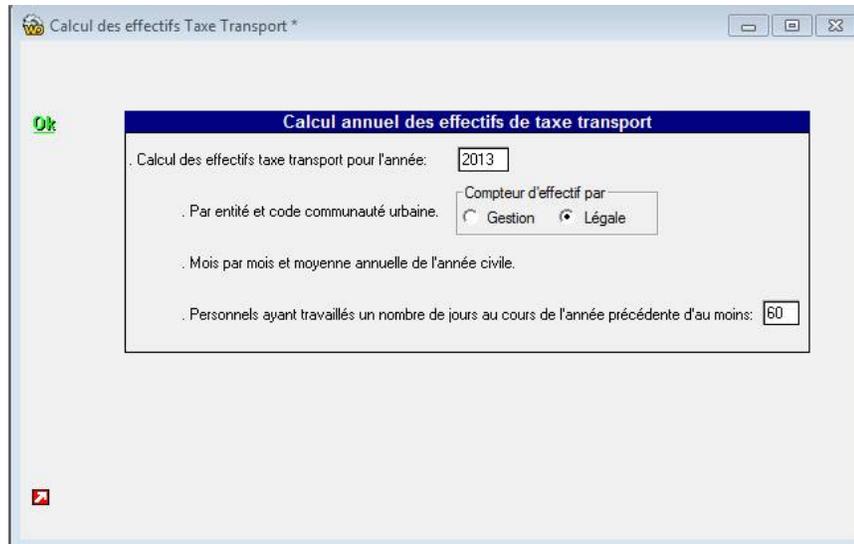
Type Déclaration 02 Déclaration normale néant Sté lég.

Fraction Déclar. 22 Fraction 2/2 intérimaires Lots de 2090001 à 2090010

- A l'issue du traitement, le paramétrage CFG/*DSNB42 est automatiquement désactivé.

52. Calcul annuel des effectifs pour la taxe transport

- Aller dans l'onglet « Paie-Facturation », boîte « Environnement Trt annuels (LSF) », chapitre « Environnement dsn ». Lancer l'option « 611 – Effectifs taxe transport ».



- Cette fonctionnalité calcule les effectifs nécessaires à la taxe transport par communautés urbaines. Ce calcul est à lancer tous les ans avant les traitements de DSN de janvier.
- Les résultats du calcul sont disponibles par : Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Table système », chapitre « Environnement interface ». Lancer l'option « 301 – Table de correspondance ». Les résultats sont stockés sur les indices « TAXETRS » et les codes « ANNEExxxx ».

53. Gestion de la taxe transport additionnelle

1. Installation de la fonctionnalité

- Installer l'analyse **Curb2.wdd** dans le répertoire où se trouve l'exécutable de l'appli.
- Installer les composants fichiers **CURB2.fic** et **CURB2.ndx** dans le répertoire de votre Base de Données (Pour une base de données Hyperfile). Pour DB2/400, installer les fichiers correspondants (PF-DTA et LF) dans votre bibliothèque de Base de Données.
- Installer le programme **NEWVCUPTF** dans le sous-répertoire REPLIK02_PTF de votre appli.

2. Paramétrages nécessaires

- Aller dans l'onglet « Tables utilisateur », et lancer l'option « Communauté urbaine ».

C.urb	Communauté urbaine	Taux	dont Taux Add	depuis	C.ratt
0702	AUBENAS SITU TOUTENBUS	0,550		01/04/2010	
0802	CHARLEVILLE MEZIERES	0,600		01/07/2005	
0803	CHARLEVILLE MEZIERES	0,600		01/04/2006	
0804	CHARLEVILLE MEZIERES	0,600		01/07/2005	
1002	TROYES	1,050		01/01/2011	
1003	TROYES/BUCHERES	0,500		01/01/2011	1003
1103	CARCASSONNE	0,800		01/07/2011	
1104	NARBONNE	1,250		01/03/2011	
1201	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DECAZEY	0,800		01/01/2014	
1203	RODEZ	0,800		01/01/2013	
1204	MILLAU	0,550		01/09/2001	
1306	MARSEILLE	2,000		01/01/2013	
1311	AUBAGNE	1,800		01/01/2010	
1312	SARDANNE	0,970		01/01/2015	
1315	MARSEILLE	2,000	0,500	01/01/2010	
1316	PAYS DE MARTIGUES	2,000		01/07/2014	
1317	AIXEN PROVENCE	1,400		01/07/2010	

C. Urbaine
Communauté urbaine: 1315
Taxe transport: 2,000 au 01/01/2010 dont taux additionnel 0,500
C.urb.rattachement: Libellé

- Pour chaque communauté urbaine concernée par une taxe transport additionnelle, préciser le taux additionnel. Dans l'exemple ci-dessus, le taux de

transport global est de 2% soit 1,5% de taux « standard » et 0,5% de taux additionnel.

- Puis dans le paramétrage DSN, paramétrer les CTP 901 (Taxe transport additionnelle) comme les CTP 900 (Taxe transport « standard »)

Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Cotisation agrégée - Montant d'assiette				
Code type DSN	901	TAXE SYNDICAT MIXTE TRANSPORT				
Indice						
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée	
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N)	N	Tx transport (O/N)	O
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/2015	
Alsace (O/N)	N	Autre taux	0,000	Catég. personnel		
Remarques						

Rubriques de Paie Anael		
C19	TRANSPORT	

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Cotisation agrégée - Montant de cotisation				
Code type DSN	901	TAXE SYNDICAT MIXTE TRANSPORT				
Indice						
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée	
Type montant	M	Montant Patronal+Salariz	Taux AT (O/N)	N	Tx transport (O/N)	O
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/1945	
Alsace (O/N)	N	Autre taux	0,000	Catég. personnel		
Remarques						

Rubriques de Paie Anael		
→ C19	TRANSPORT	

54. Régularisations négatives de taxes transport

Sur paramétrage, il est possible de ne pas générer dans le bloc 23 des régularisations négatives de taxe transport.

A l'issue d'une pré-génération de DSN, les informations non générées seront néanmoins mises à disposition dans un fichier DSNT900P positionné dans le répertoire d'accueil des fichiers TXT générés. Ce répertoire est défini dans la zone « Compléments » du paramétrage général de la DSN (CFG/*DSN).

Paramétrage à mettre en place :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	C	T	P	9	0	0

Libellé

P a s d e R é g u l . N é g a t i v e s T r a n s .

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir

Fichier éventuellement généré :

Nom du fichier : C:\AEMETTRE\DSNTR900P

Chemin du fichier : C:\AEMETTRE\

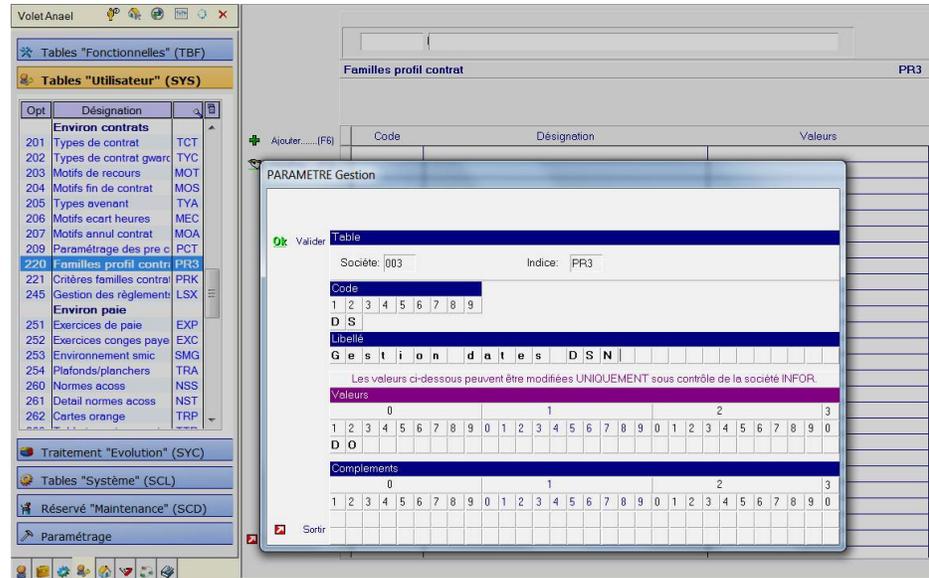
N° Enr.	TR900ID	TR900CAIS	TR900DRAT	TR900FRAT	TR900TX	TR900COT
4	000000000000324	78861779300013	20160801	20160831	1.91	900
3	000000000000324	78861779300013	20160801	20160831	1.91	900
2	000000000000324	78861779300013	20160901	20160930	1.91	900
1	000000000000324	78861779300013	20160901	20160930	1.91	900

TR900QUAL	TR900BLC	TR900ORD	TR900RUB	TR900INSEE	TR900VAL
920	23	4	S21.G00.23.004	93055	-67
920	23	5	S21.G00.23.005	93055	-1
920	23	4	S21.G00.23.004	93055	-342
920	23	5	S21.G00.23.005	93055	-7

55. Paramétrage Date démission/licenciement + Autres dates

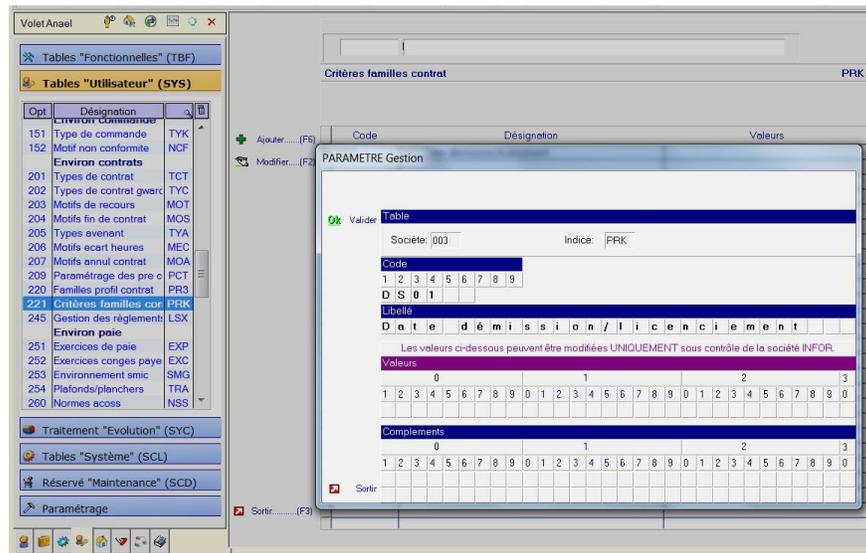
55.1.1. Créer un code question « DS = Gestion dates DSN » en positionnant le code « DO » dans les valeurs (de 1 à 2).

- Aller dans l'onglet « Tables utilisateur », et lancer l'option « Question Profil Contrat ».



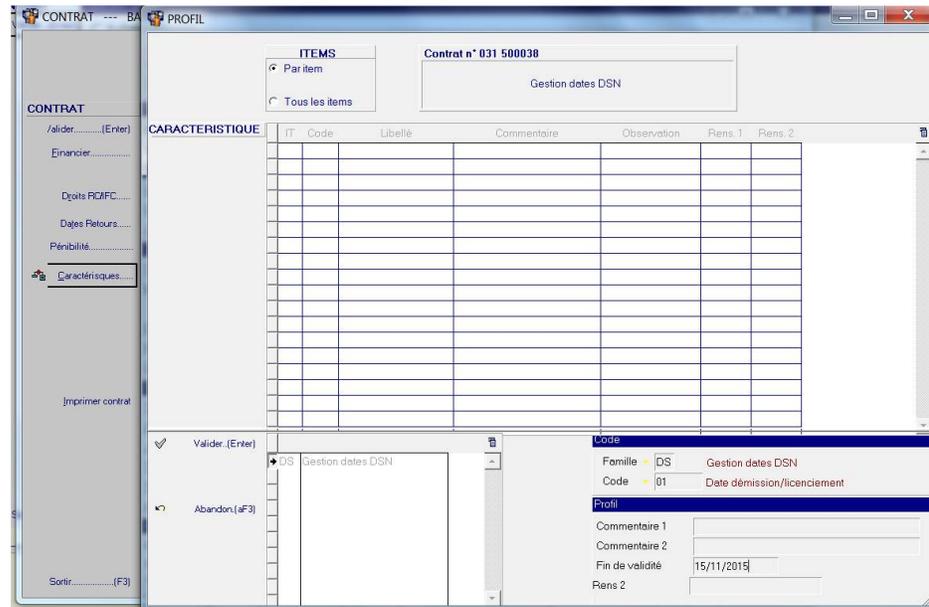
55.1.2. Créer un code réponse « DS01 = DSN – Date démission/licenciement »

- Aller dans l'onglet « Tables utilisateur », et lancer l'option « Réponse Profil Contrat ».



55.1.3. Renseigner la date de démission/licenciement sur famille = DS et code = 01.

- Au regard d'un contrat, utiliser le bouton « Caractéristiques »
- Utiliser le champ « Fin de validité » et saisir impérativement la date sous la forme JJ/MM/AAAA (structure alimentée S21.G00.62.003).



55.1.4. Paramétrages des autres dates des blocs 62 (Fin de contrat) et 63 (Préavis de fin de contrat).

Sur le même principe les « code réponse profil contrat » suivants sont à créer :

- « DS6203 – Date de notification de la rupture de contrat » (Créé pour être en harmonie avec la nomenclature des nouveaux paramètres mais correspond strictement au DS01 évoqué précédemment. Les deux fonctionnent).

The screenshot shows a form titled 'Table' with a green 'Ok Valider' button. It contains fields for 'Société: 001' and 'Indice: PRK'. Below these is a numeric keypad for 'Code' with the digits 'D', 'S', '6', '2', '0', '3' entered. The 'Libellé' field contains the text 'Date Notif. Rupt. Contrat'.

- « DS6204 – Date de signature de la convention de rupture »

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRK

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	6	2	0	4			

Libellé

D a t e S i g n a t . C o n v e n t . R u p t u r e

- « DS6205 – Date d'engagement de la procédure de licenciement »

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRK

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	6	2	0	5			

Libellé

D a t e E n g a g . P r o c . L i c e n c i e m e n t

- « DS6206 – Date du dernier jour travaillé et payé au salaire habituel »

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRK

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	6	2	0	6			

Libellé

D a t e d e r n i e r j o u r t r a v . / p a y é

- « DS6302 – Date de début de préavis »

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRK

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	6	3	0	2			

Libellé

D a t e D é b u t P r é a v i s

-
- « DS6303 – Date de fin de préavis »

Ok Valider	Table																																
	Société: 001						Indice: PRK																										
	Code																																
	1	2	3	4	5	6	7	8	9																								
	D	S	6	3	0	3																											
Libellé																																	
D	a	t	e		F	i	n		P	r	é	a	v	i	s																		

55.1.5. Paramétrages d'autres structures des blocs 62 (Fin de contrat) et 63 (Préavis de fin de contrat)

Créer le « code question profil contrat » suivant :

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PR3

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

D X

Libellé

D S N - G e s t i o n I n f o r m a t i o n s

Puis créer les « code réponse profil contrat » suivants :

- « DX6208 – Transaction en cours »

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRK

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

D X 6 2 0 8

Libellé

T r a n s a c . e n c o u r s 0 1 = O U I 0 2 = N O N

- « DX6211 – Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP »

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRK

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

D X 6 2 1 1

Libellé

N b r M o i s P r é a v i s p o u r c a l c . C S P

- « DX6213 – Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée »

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: Indice:

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	X	6	2	1	3			

Libellé

M o n t a n t l n d e m n i t é s p r é a v i s

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

- « DX6218 – Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP »

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: Indice:

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	X	6	2	1	8			

Libellé

N b r M o i s P r é a v i s P A P

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

- « DX6301 – Type réalisation et paiement du préavis »

Ok Valider Table

Société: Indice:

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	X	6	3	0	1			

Libellé

T y p e R é a l i s . & P a i e m e n t P r é a v .

55.1.6. Renseigner les caractéristiques souhaitées au niveau d'un contrat

ITEMS Contrat n° 001 001762

Par item
 Tous les items

CARACTERISTIQUE

	IT	Code	Libellé	Commentaire	Observation	Rens. 1	Rens. 2
	DS	6203	Date Notif. Rupt. Co			30/11/2017	
	DS	6204	Date Signat. Convent			30/11/2017	
	DS	6205	Date Engag. Proc. Li			30/11/2017	
	DS	6302	Date Début Préavis			30/11/2017	
	DS	6303	Date Fin Préavis			31/12/2017	
	DX	6208	Transac.en cours 01=	01			
	DX	6211	Nbr Mois Préavis pou	1			
	DX	6301	Type Réalis. & Paiem	01			

Ajouter également : DX6213 et DX6218.

55.1.7. Paramétrage complémentaire possible pour la structure S21.G00.62.013 – « Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versé »

L'alimentation de la rubrique S21.G00.62.013 peut s'effectuer via la caractéristique contrat DX6213 comme vu précédemment. Elle peut également s'effectuer via un paramétrage défini dans la table D01 comme ci-dessous :

Rubrique DSN: S21.G00.62.013 Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée

Code type DSN: [] []

Indice: []

OPS: [] [] Qualif. Assiette: [] []

Type montant: S Montant Salarial/Payé Taux AT (O/N) [] Tx transport (O/N) []

Fillon=F - Cice=C Taux AT/TR: 0,000 Date d'effet: [] MSA (O/N) []

Alsace (O/N) [] Autre taux: 0,000 Catég. personne: [] []

Remarques: []

Rubriques de Paie Annuel		R	
420	IND COMPENSATRICE PREAVIS		

56. Paramétrages pour déclarer ponctuellement un changement de Siret et/ou n° de contrat en bloc 41 et/ou bloc 45

56.1.1. Créer un code question « DX = DSN – Gestion informations ».

- Aller dans l'onglet « Tables utilisateur », et lancer l'option « Question Profil Contrat».

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 000 Indice: PR3

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	X							

Libellé

D S N G e s t i o n i n f o r m a t i o n s

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
D																															

Positionner un « D » en position 1 des « Valeurs »

56.1.2. Créer les « code réponse profil contrat »

- « DX4112 – Ancien n° de Siret »

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRK

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	X	4	1	1	2			

Libellé

A n c i e n S i r e t

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

- « DX4114 – Ancien n° de contrat »

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PRK

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	X	4	1	1	4			

Libellé

A n c i e n n ° d e c o n t r a t

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

56.1.3. Renseigner les caractéristiques souhaitées au niveau d'un contrat

Au regard des contrats concernés, renseigner les caractéristiques en renseignant la date de fin de validité.

PROFIL

ITEMS

Par item

Tous les items

Contrat n° 0F2 685674

TOUS LES ITEMS

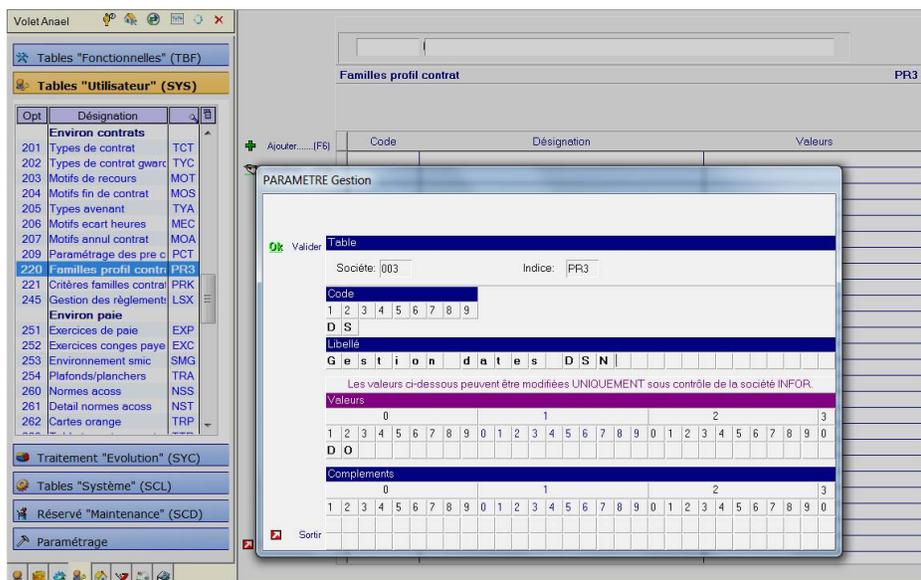
CARACTERISTIQUE	IT	Code	Libellé	Commentaire	Observation	Rens. 1	Rens. 2
Ajouter.....[F8]	DX	4112	Ancien n°siret	33322211100045		31/12/2022	
Modifier....[F2]	DX	4114	Ancien n°contrat	345987		31/12/2022	

Dans l'exemple ci-dessus, des blocs 45 (Changements Siret / Contrat) ne seront générés en DSN FCTU que pour la période de DSN 12/2022.

57. Paramétrage Dates début/fin affiliation prévoyance

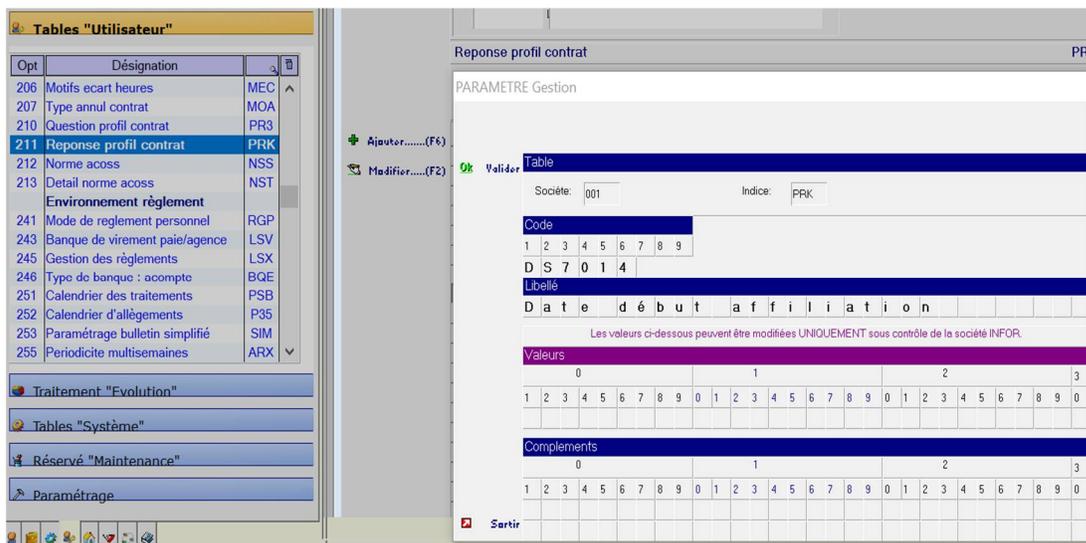
57.1.1. Si inexistant, créer un code question « DS = Gestion dates DSN » en positionnant le code « DO » dans les valeurs (de 1 à 2).

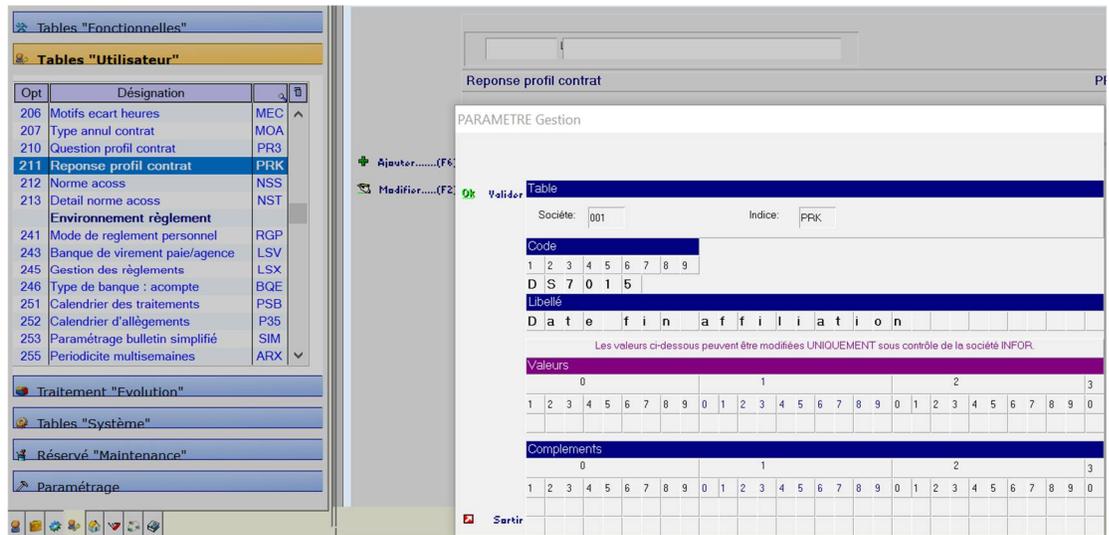
- Aller dans l'onglet « Tables utilisateur », et lancer l'option « Question Profil Contrat».



57.1.2. Créer les codes réponses « DS7014 = Date début affiliation » et « DS7015 = Date fin affiliation »

- Aller dans l'onglet « Tables utilisateur », et lancer l'option « Réponse Profil Contrat».



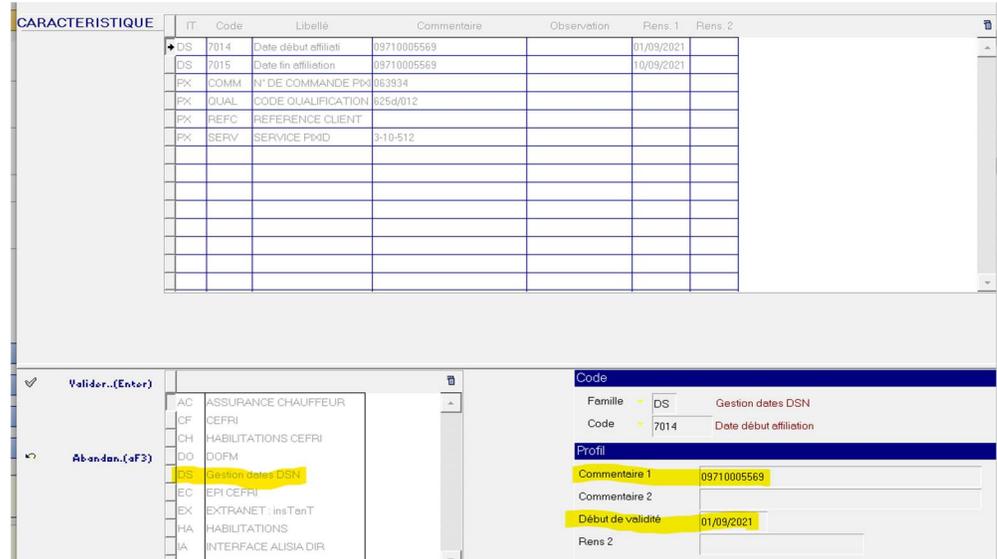


57.1.3. Renseigner les dates de début/fin affiliation prévoyance au niveau du contrat

Le renseignement de la date de début d'affiliation prévoyance n'est nécessaire que si l'affiliation au contrat de prévoyance commence après la date de début du contrat. Dans le cas contraire, si la date de début de prévoyance commence à la date de début de contrat, ne rien préciser à ce niveau.

Le renseignement de la date de fin d'affiliation prévoyance n'est nécessaire que si l'affiliation au contrat de prévoyance se termine avant la date de fin du contrat. Dans le cas contraire, si la date de fin de prévoyance est égale à la date de fin de contrat, ne rien préciser à ce niveau.

- Au regard d'un contrat, utiliser le bouton « Caractéristiques »
- Date de début d'affiliation à traiter sur la famille « DS » et le code « 7014 ». Préciser la référence du contrat de prévoyance dans « Commentaire 1 » et la date de début d'affiliation dans « Début de validité »



- Date de fin d'affiliation à traiter sur la famille « DS » et le code « 7015 ». Préciser la référence du contrat de prévoyance dans « Commentaire 1 » et la date de fin d'affiliation dans « Fin de validité »

CARACTERISTIQUE	IT	Code	Libellé	Commentaire	Observation	Rens. 1	Rens. 2
	DS	7014	Date début affiliation	09710005569		01/09/2021	
	DS	7015	Date fin affiliation	09710005569		10/09/2021	
	PX	COMM	N° DE COMMANDE PX	063934			
	PX	QUAL	CODE QUALIFICATION	625d/012			
	PX	REFC	REFERENCE CLIENT				
	PX	SERV	SERVICE PMD	3-10-512			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valider..(Enter) AC ASSURANCE CHAUFFEUR CF CEFRI CH HABILITATIONS CEFRI DO DOPM DS Gestion dates DSN EC EPI CEFRI EX EXTRANET : insTanT HA HABILITATIONS IA INTERFACE ALSIA DIR IP INTERFACE CONNECT 	<p>Code</p> <p>Famille DS Gestion dates DSN</p> <p>Code 7015 Date fin affiliation</p> <p>Profil</p> <p>Commentaire 1 09710005569</p> <p>Commentaire 2</p> <p>Fin de validité 10/09/2021</p> <p>Rens. 2</p>
--	---

58. Paramétrage Compte Professionnel de Prévention (Pénibilité)

Les facteurs d'exposition définis pour un individu/contrat seront déclarés dans le bloc 34 de la DSN.



The screenshot shows a window titled 'Gestion Penibilite'. On the left, there is a 'Valider.(Enter)' button with a checkmark. The main area is titled 'Pénibilité' and contains a grid of checkboxes for various exposure factors:

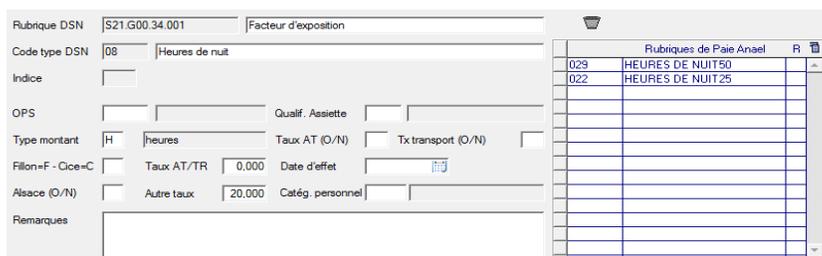
<input type="checkbox"/> Milieu hyperbare	<input type="checkbox"/> Postures pénibles
<input type="checkbox"/> Travail de nuit	<input type="checkbox"/> Vibrations mécaniques
<input type="checkbox"/> Equipes successives alternantes	<input type="checkbox"/> Agents chimiques dangereux
<input type="checkbox"/> Travail répétitif	<input type="checkbox"/> Températures extrêmes
<input checked="" type="checkbox"/> Manutentions manuelles de charges	<input type="checkbox"/> Bruit

La pénibilité ne se déclenche que pour des fins de contrats et ne concerne que des contrats d'au moins 30 jours.

Il est possible de définir, par paramétrage, un seuil de déclenchement pour un facteur d'exposition. Pour cela il faut créer un paramétrage de DSN pour la rubrique S21.G00.34.001 en précisant dans code type DSN le facteur d'exposition concerné.

Dans l'exemple ci-dessous :

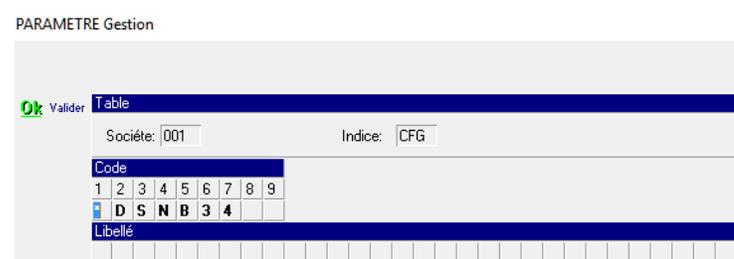
- Code type DSN : 08 – Heures de nuit (Facteur d'exposition)
- Type de montant : H - Heures
- Autre taux : 20 heures (Seuil de déclenchement)
- Rubriques de Paie Anael : Préciser les rubriques à cumuler afin de les comparer au seuil



The screenshot shows the configuration form for Rubrique DSN S21.G00.34.001. The 'Code type DSN' is set to '08' with the label 'Heures de nuit'. The 'Autre taux' is set to '20.000'. On the right, there is a table for 'Rubriques de Paie Anael':

R	Libellé
029	HEURES DE NUIT50
022	HEURES DE NUIT25

Déclenchement de la génération des blocs 34 par présence de l'option logicielle CFG/*DSNB34



The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. It has a 'Valider' button with a checkmark. Below it, the 'Société' is '001' and the 'Indice' is 'CFG'. A table is displayed with the following data:

Code	Libellé							
1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	B	3	4			

59. Complément de paramétrage sur les composants de versement à destination des organismes complémentaires (Bloc 55)

Le paramétrage du bloc 55 permet de préciser les types de période d'affectation des cotisations (M=Mois, T=Trimestre, ...)

Les notions de Trimestre, Semestre, ... sont évaluées en fonction de la mise en place, ou non, du décalage de paie. Par exemple :

- Sans décalage de paie (Exercice Civil), le trimestre 04 correspond aux mois 10 à 12.
- En Décalage de paie (Exercice Social), le trimestre 04 correspond aux mois 09 à 11.

Il est possible de déroger à cette règle générale pour un ou des organismes de Prévoyance/Mutuelle. Pour cela il faut créer une option logicielle (CFG) par Organisme de Protection Sociale concerné. L'option logicielle doit être créé sous la forme « *DSNPM » suivi du code OPS (« MUT » dans l'exemple ci-dessous). Puis préciser dans le champ « Valeurs » en position 1 le code dérogation à mettre en place :

- C : Par exercice Civil
- S : Par exercice Social

Attention

Suite à l'abandon des années sociales décalées, le 4^{ème} trimestre 2017 comprendra donc 4 mois au lieu de 3 pour les organismes complémentaires gérés par exercice social.
Les traitements de DSN du mois de novembre 2017 ne généreront donc pas les versements pour les organismes définis en Exercice Social dans CFG/*DSNPM. Ces versements seront générés pour une période de 4 mois, en décembre 2017.

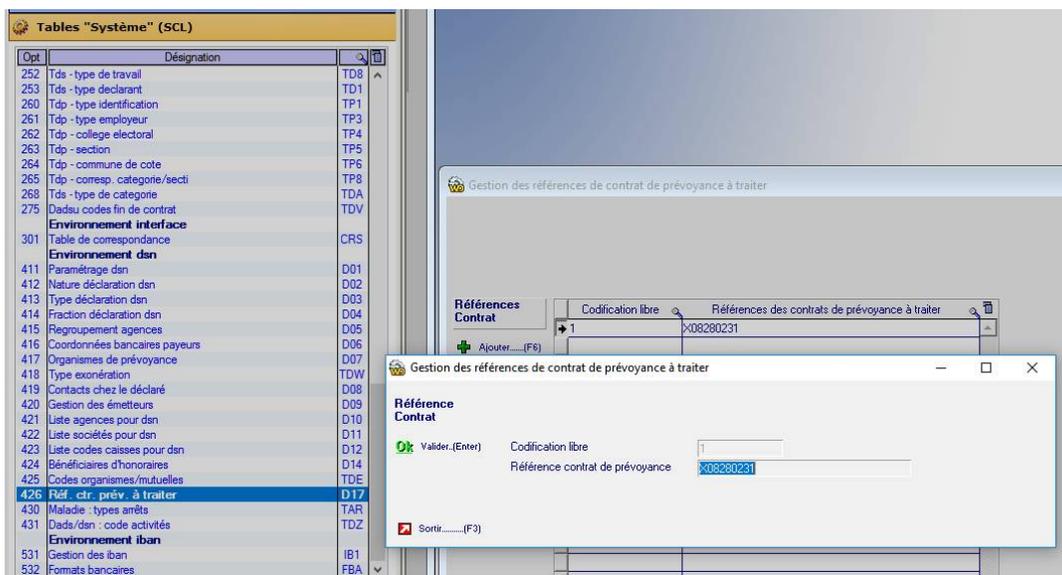
60. Bloc 55 – Traitement particulier pour les références de contrat de prévoyance périmées en cours de période (Trimestre, Semestre, Année)

Certaines références de contrat de prévoyance peuvent changer au cours d'un trimestre, d'un semestre ou d'une année.

Pour une génération correcte des composants de versement à destination des organismes complémentaires (Versements traités au Trimestre, Semestre, Année) il est nécessaire de référencer dans une table, les « Références de contrat » ayant existés au cours de la période mais qui n'existent plus lors du traitement de DSN (Trimestriel, Semestriel, Annuel).

- *Installation préalable de l'option permettant de gérer les références de contrat à traiter : Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Réservé maintenance ». Exécuter l'option « Lancement utilitaire d'installation - XXL ». Lancer le programme d'installation DSN_INS. Recharger l'environnement.*

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement DSN ». Lancer l'option « 426 – Références Contrat Prévoyance à traiter » (D17).



- Renseigner les différentes « Références de contrat de prévoyance » dont il faut forcer le traitement lors des pré-génération DSN (Trimestrielles, Semestrielles, Annuelles). Le champ « Codification libre » est à renseigner librement (Eviter les doublons).
- Après les traitements de DSN, supprimer les « Références de contrat de prévoyance » traitées et qui ne sont plus nécessaires.

61. Bloc 56 – Régularisation du PAS

Ajout d'un nouveau code pour le type d'erreur (rubrique S21.G00.56.001)

- 04 – Rectification sur rémunération nette fiscale sans PAS

Nouvelles rubriques

- S21.G00.56.013 pour le montant de la part non imposable du revenu déclaré le mois de l'erreur

Reprise de la rubrique 50.011 du mois de l'erreur

- S21.G00.56.014 pour le montant de l'abattement de la base fiscale déclaré le mois de l'erreur

Reprise de la rubrique 50.012 du mois de l'erreur

- S21.G00.56.015 pour le montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur

Reprise du montant soumis au PAS du mois de l'erreur de taux.

Saisir la régularisation du PAS dans le relevé d'heures. En cas d'erreur, le libellé est auto-formaté.

Rub	Désignation	St S	Base	Taux	Montant	Physique	Logique	Base	Taux	Montant
001	HEURES NORMALES	G 1	35,00	10,03	351,05			35,00	19,86	695,10
025	HEURES EQUIV. C. D.	G 1	4,00	12,54	50,16			4,00	24,83	99,32
027	Heures Sup 125% CD	G 1	4,00	12,54	50,16			4,00	24,83	99,32
028	Heures Sup 150% CD	G 1	7,83	15,05	117,84			7,83	29,79	233,26
509	INDEMN DE REPAS	G 1	5,00	13,78	68,90			5,00	13,78	68,90
950	Total des heures Payées	I 1	-8,00	1,00	-8,00					
RCJ	Nbre de Jours travaillés	I 1	5,00					5,00		
792	reg taux prelvmt source	R 1	100,00	1,00	1,00					

COUTS Détail

En cas de régularisation de taux PAS, la DSN nécessite le montant de PAS précédemment retenu. Veuillez indiquer ce montant en fin de libellé sous la forme suivante: Montant PAS précédent : nnn €

La Rubrique S21.G00.56.015 est alimentée à partir du montant saisi dans le libellé. Tant que la saisie n'est pas valide, la régularisation du PAS ne pourra pas être validée.

Rub	Désignation	St S	Base	Taux	Montant	Physique	Logique	Base	Taux	Montant
001	HEURES NORMALES	G 1	35,00	10,03	351,05			35,00	19,86	695,10
025	HEURES EQUIV. C. D.	G 1	4,00	12,54	50,16			4,00	24,83	99,32
027	Heures Sup 125% CD	G 1	4,00	12,54	50,16			4,00	24,83	99,32
028	Heures Sup 150% CD	G 1	7,83	15,05	117,84			7,83	29,79	233,26
509	INDEMN DE REPAS	G 1	5,00	13,78	68,90			5,00	13,78	68,90
950	Total des heures Payées	I 1	-8,00	1,00	-8,00					
RCJ	Nbre de Jours travaillés	I 1	5,00					5,00		
792	Montant PAS précédent: 40 €	R 1	2000,00	1,00	20,00					

62. Gestion du mode de paiement 20.010= « 06 – versement réalisé par un autre établissement » pour un Organisme complémentaire ou la DGFIP

Pour certains organismes complémentaires ou la DGFIP, il est possible de mettre en place la gestion des versements réalisés par un autre établissement.

Pour cela un paramétrage particulier est à mettre en place dans les options logicielles.

- Champ « Code » sous le forme *DP6xxxxy ou xxx correspond au code organisme complémentaire concerné (« PR1 » dans l'exemple ci-dessous) et yy correspond à une numérotation libre (Pour pouvoir définir d'autres établissements si un seul paramétrage ne suffit pas). Pour la DGFIP, xxx prendra la valeur « DGF ».
- Champ « Libellé » - Positions 1 à 14 : Préciser le SIRET de l'établissement payeur (qui apparaîtra dans 20.002).
- Champ « Libellé » - Positions 15 à 17 : Préciser l'établissement « payeur » (001 dans l'exemple ci-dessous).
- Champs « Valeurs » et « Compléments » - par blocs de 3 caractères : Préciser les codes établissements dont le payeur est indiqué dans le champ « Libellé » pour les versements effectués à l'organisme complémentaire indiqué dans le camp « Code ». Dans l'exemple ci-dessous, les versements à réaliser pour l'organisme complémentaire « PR1 » par les établissements « 002 » et « 003 » seront effectués par l'établissement « 001 ».

PARAMETRE Gestion

Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
D	P	6	P	R	1	0	1		

Libellé

4	9	2	1	8	9	1	9	6	0	0	0	3	2	0	0	1		
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
0	0	2	0	0	3																									

Compléments

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Sortir

Contraintes d'utilisation

- La pré-génération DSN de l'établissement « payeur » doit toujours être effectuée en premier, les pré-génération des autres établissements étant effectuées après.
- Si au moins une des pré-génération DSN doit être relancée (Etablissement « payeur » ou autres établissements) il faudra relancer toutes les pré-génération interdépendantes, établissement « payeur » d'abord et autres établissements ensuite.

63. Régulariser une période précédente lors de la génération de la DSN de la période en cours

Fonctionnalité semi-automatique permettant de déclarer en régularisation l'ensemble des données d'une période précédente en générant la DSN de la période en cours.

L'ensemble des informations de DSN seront générées sur les périodes de rattachement qui conviennent (Période en cours ou période régularisée).

En ce qui concerne les données correspondant à la « DUCS » (Blocs 23, 22, 20), elles seront consolidées sur la période en cours. Si une ventilation par période est nécessaire, il conviendra d'ajuster manuellement les données par période (Saisie des blocs 23, 22 et 20 pour la période régularisée et ajustements des montants pour la période en cours).

Pour une génération des blocs 20,22,23 par période, positionner également un « 1 » en position 3 des « valeurs » (Voir paramétrage de CFG/*DSNREG dans chapitre « Paramétrages Divers »). Il est à noter que dans ce cas de figure les CTP de réduction de cotisations (CTP668, ...) seront générés uniquement sur la période en cours avec des montants consolidés.

Mise en œuvre :

- Activer l'option logicielle CFG/*DSNREG en positionnant 1 en position 2 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. At the top, there is a 'Table' header with 'Société: 001' and 'Indice: CFG'. Below this is a 'Code' field with a grid of numbers 1-9. The code 'D S N R E G' is entered in the grid. Below the code is a 'Libellé' field. A note states: 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.' Below this is a 'Valeurs' section with a grid of numbers 0-9. The value '1' is entered in the first column of the 'Valeurs' grid.

- Lancement de la pré-génération DSN en sélectionnant un lot de début correspondant à la période précédant la période du lot de fin.

Dans l'exemple ci-dessous, on génère la DSN pour 01/2017 (Mois choisi = 01/2017 et lot de fin = 0970001 qui correspond à un lot de janvier 2017) et on régularise simultanément la période 12/2016 (Lot de début = 0960001 qui correspond à un lot de décembre 2016)

The screenshot shows the generation parameters for the DSN. It includes fields for 'Mois' (01 2017 Janvier 2017), 'Nature Déclaration' (01), 'Type Déclaration' (01 Déclaration normale), 'Fraction Déclar.' (12 Fraction 1/2 intérimaires), 'Ag. Reg.', 'Sté lég.', and 'Lots de' (0960001 à 0970001). There is also a 'Liste Sté' button.

- A l'issu du traitement on obtient les résultats suivants :
 - Blocs 82 générés par période

Cotisation établissement (82)	
Identifiant OPS : P0965 Identifiant technique adhésion : 301 Début rattachement : 01/01/2017 Fin rattachement : 31/01/2017 Code cotisation : 010 Cotisation FASTT	
Identifiant OPS : P0965 Identifiant technique adhésion : 301 Début rattachement : 01/01/2017 Fin rattachement : 31/01/2017 Code cotisation : 017 Cotisation ORGA	
Identifiant OPS : P0965 Identifiant technique adhésion : 301 Début rattachement : 01/02/2017 Fin rattachement : 28/02/2017 Code cotisation : 010 Cotisation FASTT	
Identifiant OPS : P0965 Identifiant technique adhésion : 301 Début rattachement : 01/02/2017 Fin rattachement : 28/02/2017 Code cotisation : 017 Cotisation ORGA	

- Blocs 22 et 23 consolidés sur période en cours (02/2017 car gestion en décalage de paie)

Bordereau de cotisation due (22)	
Identifiant OPS : 78861779300013 - Début rattachement : 01/02/2017	
S21.G00.22.001	78861779300013
S21.G00.22.002	51258926890023
S21.G00.22.003	01022017
S21.G00.22.004	28022017
S21.G00.22.005	171201.00
Cotisation agrégée (23) - Identifiant OPS : 78861779300013 - Début rattachement : 01/02/2017	

- Blocs 20 générés par période (Hors « DUCS »)

Versement Organisme de Protection Sociale (20)	
Identifiant OPS : 39481650800029 - Entité paiement : 51258926800022 - Déleg. gestion : - Début rattachement : 01/01/2017	
S21.G00.20.001	39481650800029
S21.G00.20.002	51258926800022
S21.G00.20.003	CMCIFR2A
S21.G00.20.004	FR76102780606100
S21.G00.20.005	22295.32
S21.G00.20.006	01012017
S21.G00.20.007	31012017
S21.G00.20.010	05
S21.G00.20.011	28022017
Composant de versement (55)	
Identifiant OPS : 39481650800029 - Entité paiement : 51258926800022 - Déleg. gestion : - Début rattachement : 01/02/2017	
S21.G00.20.001	39481650800029
S21.G00.20.002	51258926800022
S21.G00.20.003	CMCIFR2A
S21.G00.20.004	FR76102780606100
S21.G00.20.005	19534.47
S21.G00.20.006	01022017
S21.G00.20.007	28022017
S21.G00.20.010	05
S21.G00.20.011	28022017
Composant de versement (55)	

- Blocs 20 générés sur la période en cours pour la « DUCS »

Versement Organisme de Protection Sociale (20)	
Identifiant OPS : 39481650800029 - Entité paiement : 51258926800022 - Déleg. gestion : - Début rattachement : 01/01/2017	
Identifiant OPS : 39481650800029 - Entité paiement : 51258926800022 - Déleg. gestion : - Début rattachement : 01/02/2017	
Identifiant OPS : 78861779300013 - Entité paiement : 51258926890023 - Déleg. gestion : - Début rattachement : 01/02/2017	
S21.G00.20.001	78861779300013
S21.G00.20.002	51258926890023
S21.G00.20.003	CMCIFR2A
S21.G00.20.004	FR76102780606100
S21.G00.20.005	171201.00
S21.G00.20.006	01022017
S21.G00.20.007	28022017
S21.G00.20.010	05
S21.G00.20.011	25022017

Base assujettie (78) - Date de versement : 01/02/2017 - N° de versement : 01	
<ul style="list-style-type: none"> Début période de paie : 05/12/2016 - Début rattachement : 01/01/2017 - Code base assujettie : 02 S21.G00.78.004 Composant base assujettie (79) - Date rattachement : 01/01/2017 - Code base assujettie : 02 Cotisation individuelle (81) - Date rattachement : 01/01/2017 - Code base assujettie : 02 	544.84
Base assujettie (78) - Date de versement : 10/02/2017 - N° de versement : 01	
<ul style="list-style-type: none"> Début période de paie : 02/01/2017 - Début rattachement : 01/02/2017 - Code base assujettie : 02 S21.G00.78.004 Composant base assujettie (79) - Date rattachement : 01/02/2017 - Code base assujettie : 02 Cotisation individuelle (81) - Date rattachement : 01/02/2017 - Code base assujettie : 02 	544.83

- Important : A la fin du traitement, désactiver l'option logicielle CFG/*DSNREG (Position 2 des valeurs différentes de « 1 »).

Possibilité de ne régulariser que l'organisme URSSAF sur les périodes précédentes :

- Cette fonctionnalité permet de régulariser les périodes précédentes que pour l'organisme URSSAF. Le paramétrage précédemment proposé est à compléter comme ci-dessous :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
*	D	S	N	R	E	G			

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
	1	1																											

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

U R S

Sortir

- « 1 » en position 2 des Valeurs active le processus de régularisation sur périodes précédentes.
- « 1 » en position 3 des Valeurs permet de générer les blocs 20,22,23 sur leurs périodes d'origines (Si souhaité).
- « URS » en positions 1 à 3 des Compléments précise que les régularisations des périodes précédentes ne seront réalisées que pour les montants URSSAF.

Possibilité d'exclure certaines périodes lors d'un traitement de régularisation :

- Cette fonctionnalité permet de régulariser une période qui ne serait pas immédiatement contiguë à la période traitée. Exemple : On traite la période de Février 2017 (Lots 098xxxx) et l'on souhaite régulariser la période de Décembre 2016 (Lots 096xxxx) en excluant du traitement les lots de Janvier 2017 (Lots 097xxxx) car non concernés par la régularisation.
- Les principes de traitements restent les mêmes que ceux présentés précédemment sauf que l'on traitera la période Février 2017 en changeant le lot de début pour indiquer celui correspondant à Décembre 2016 et que l'on aura pris soin, au préalable, d'exclure Janvier 2017 en procédant comme ci-dessous.
- Activer l'option logicielle CFG/*DSNLOUT en positionnant dans les positions 1 à 3 des valeurs, la racine des lots correspondant à la période à exclure (097 pour Janvier). Il est possible d'exclure ainsi 10 périodes (Positions 4 à 6, ...).
- Possibilité d'indiquer 4 lots (Positions 1 à 28 du champ Compléments) non concernés par l'exclusion (Le lot 0970030 n'est pas concerné par l'exclusion).

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
*	D	S	N	L	O	U	T		

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOP.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
0	9	7																											

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
0	9	7	0	0	3	0																							

Serfir

- Important : A la fin du traitement, désactiver l'option logicielle CFG/*DSNLOUT en la supprimant ou en enlevant les lots à exclure.

64. Régularisations automatiques des blocs 23 de périodes précédentes

- **Attention** : Pour un fonctionnement correct de cette fonctionnalité, aucun autre utilisateur que celui qui effectue cette/ces régularisations ne doit être actif sur la gestion de DSN. D'autre part, il est recommandé d'effectuer une sauvegarde de la base de données avant cette manipulation.
- Cette fonctionnalité permet de régulariser sur la période en cours, des blocs 23 pour lesquels des montants erronés auraient été déclarés sur une ou des périodes précédentes.
- Le principe adopté est :
 - De collecter les montants erronés, pour les CTP choisis, sur les périodes précédentes concernées.
 - De simuler une re-génération de DSN pour les périodes précédentes traitées afin de recalculer des montants corrects.
 - De déclarer sur la DSN en cours, les écarts constatés, pour les périodes précédentes concernées.

64.1. Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG23)

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	R	E	G	2	3

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

Compléments

0									1									2									3		
6	7	1	8	0	1	6	6	8	6	6	9																		

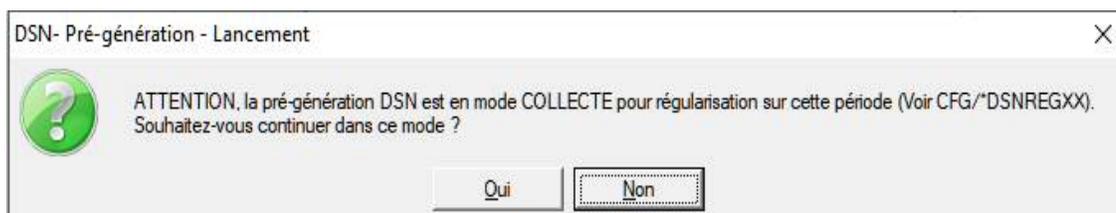
Sortir

- Créer l'option logicielle CFG/*DSNREG23 et activer le mode « COLLECTE » en positionnant un « 1 » en position 1 des « Valeurs ». C'est cette valeur qui active le processus de COLLECTE/REGULARISATION.
- Préciser dans la zone « Compléments » (de 3 en 3), les CTP pour lesquels une régularisation est éventuellement souhaitée.

- Un « 1 » en position 2 des « Valeurs » permet de garder une copie du dernier fichier de travail, à savoir DSNREG23P_COPY.

64.2. Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée

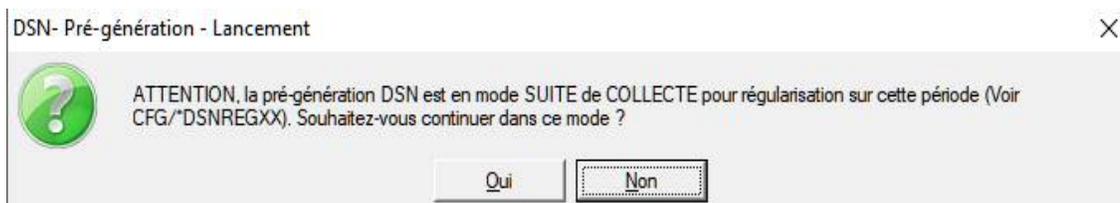
- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (01/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « COLLECTE » sur cette première période.

64.3. Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes

- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (02/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



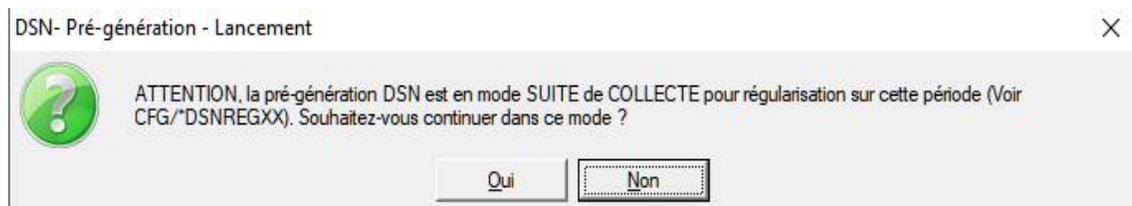
- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Non** » à ce message pour continuer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.

64.4. Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours

- À la suite des différentes COLLECTES effectuées précédemment, régularisations des informations collectées sur la DSN du mois en cours.
- Lancer, normalement, la DSN du mois en cours. Le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour continuer le traitement de REGULARISATION.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer la DSN du mois en cours en effectuant simultanément le traitement de REGULARISATION des périodes précédemment collectées.
- A l'issue de ce traitement l'option logicielle CFG/*DSNREG23 sera automatiquement désactivée. Le processus de COLLECTE/REGULARISATION est alors terminé.

• *Note Technique : Les informations collectées servant à la régularisation sont stockées dans le répertoire TEMP de l'appli dans le fichier temporaire DSNREG23P (Indice : CUM).*

65. Régularisations automatiques des blocs 51 de périodes précédentes

- **Attention** : Pour un fonctionnement correct de cette fonctionnalité, aucun autre utilisateur que celui qui effectue cette/ces régularisations ne doit être actif sur la gestion de DSN. D'autre part, il est recommandé d'effectuer une sauvegarde de la base de données avant cette manipulation.
- Cette fonctionnalité permet de régulariser sur la période en cours, des blocs 51 pour lesquels des montants erronés auraient été déclarés sur une ou des périodes précédentes.
- Le principe adopté est :
 - De collecter les nombres d'heures et/ou les montants erronés, dans les structures S21.G00.51.012 et/ou S21.G00.51.013, sur les périodes précédentes concernées.
 - De simuler une re-génération de DSN pour les périodes précédentes traitées afin de recalculer des montants corrects.
 - De déclarer sur la DSN en cours, les écarts constatés, pour les périodes précédentes concernées.

65.1. Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG51)

PARAMETRE Gestion

Valider

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9												
*	D	S	N	R	E	G	5	1												

Libellé

C O L L E C T E / R E G U L B L O C S 5 1

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0		
1																															

Compléments

0									1									2									3			
0	0	1	0	0	2	0	0	3	0	1	0																			

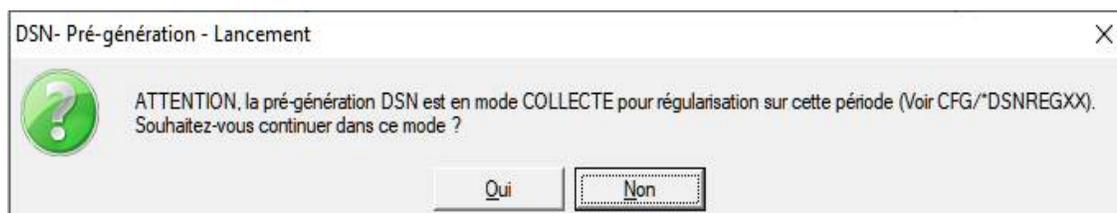
Sortir

- Créer l'option logicielle CFG/*DSNREG51 et activer le mode « COLLECTE » en positionnant un « 1 » en position 1 des « Valeurs ». C'est cette valeur qui active le processus de COLLECTE/REGULARISATION.
- Préciser dans la zone « Compléments » (de 3 en 3), les types de rémunérations pour lesquelles une régularisation est éventuellement souhaitée.

- Un « 1 » en position 2 des « Valeurs » permet de garder une copie du dernier fichier de travail, à savoir DSNREG51P_COPY.

65.2. Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée

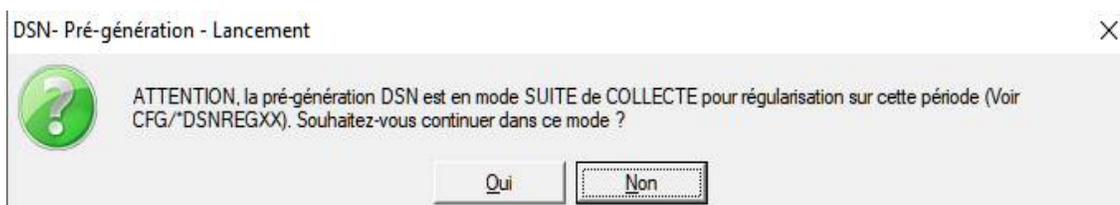
- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (01/2024 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « COLLECTE » sur cette première période.

65.3. Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes

- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (02/2024 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



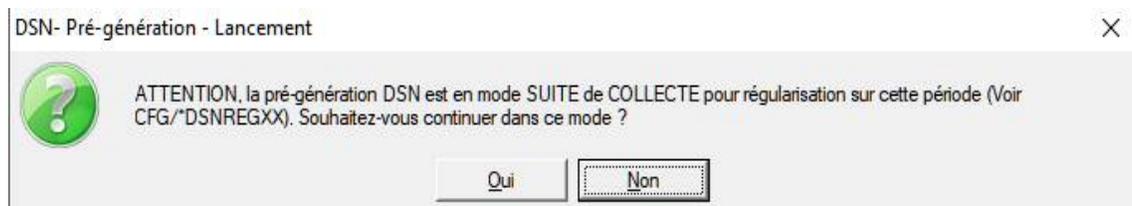
- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Non** » à ce message pour continuer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.

65.4. Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours

- À la suite des différentes COLLECTES effectuées précédemment, régularisations des informations collectées sur la DSN du mois en cours.
- Lancer, normalement, la DSN du mois en cours. Le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour continuer le traitement de REGULARISATION.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer la DSN du mois en cours en effectuant simultanément le traitement de REGULARISATION des périodes précédemment collectées.
- A l'issue de ce traitement l'option logicielle CFG/*DSNREG51 sera automatiquement désactivée. Le processus de COLLECTE/REGULARISATION est alors terminé.

• *Note Technique : Les informations collectées servant à la régularisation sont stockées dans le répertoire TEMP de l'applicatif dans le fichier temporaire DSNREG51P (Indice : CUM).*

66. Régularisations automatiques des blocs 53 de périodes précédentes

- **Attention** : Pour un fonctionnement correct de cette fonctionnalité, aucun autre utilisateur que celui qui effectue cette/ces régularisations ne doit être actif sur la gestion de DSN. D'autre part, il est recommandé d'effectuer une sauvegarde de la base de données avant cette manipulation.
- Cette fonctionnalité permet de régulariser sur la période en cours, des blocs 53 pour lesquels des montants erronés auraient été déclarés sur une ou des périodes précédentes.
- Le principe adopté est :
 - De collecter les volumes erronés, pour les unités de mesures choisies (S21.G00.53.003), sur les périodes précédentes concernées.
 - De simuler une re-génération de DSN pour les périodes précédentes traitées afin de recalculer des volumes corrects.
 - De déclarer sur la DSN en cours, les écarts constatés, pour les périodes précédentes concernées.

66.1. Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG53)

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	R	E	G	5	3

Libellé

C O L L E C T E / R E G U L B L O C 5 3

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1	0	2	0	4	0																								

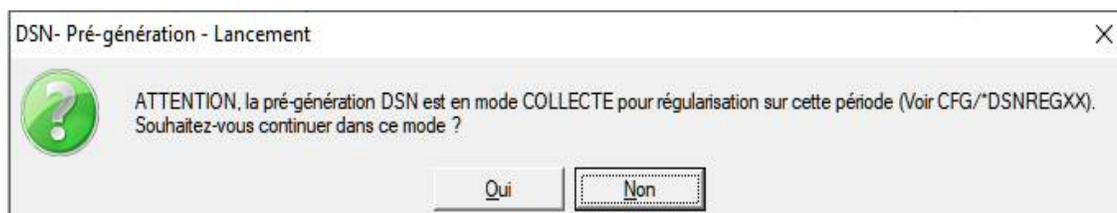
Sortir

- Créer l'option logicielle CFG/*DSNREG53 et activer le mode « COLLECTE » en positionnant un « 1 » en position 1 des « Valeurs ». C'est cette valeur qui active le processus de COLLECTE/REGULARISATION.
- Préciser dans la zone « Compléments » (de 2 en 2), les unités de mesures pour lesquelles une régularisation est éventuellement souhaitée.

- Un « 1 » en position 2 des « Valeurs » permet de garder une copie du dernier fichier de travail, à savoir DSNREG53P_COPY.

66.2. Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée

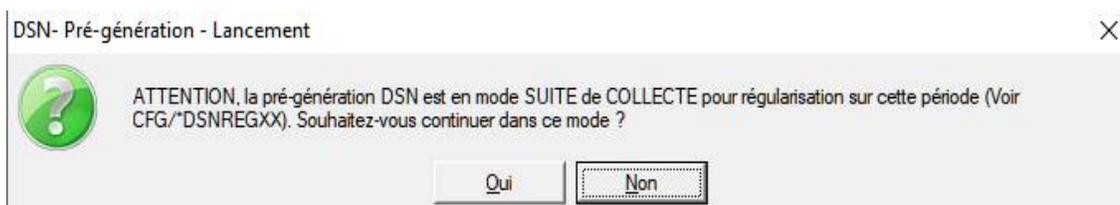
- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (01/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « COLLECTE » sur cette première période.

66.3. Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes

- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (02/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



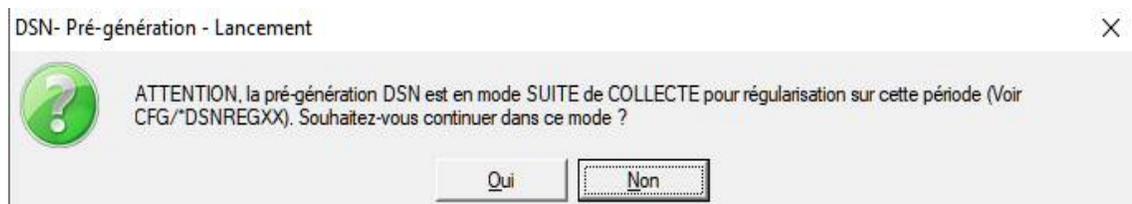
- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Non** » à ce message pour continuer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.

66.4. Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours

- À la suite des différentes COLLECTES effectuées précédemment, régularisations des informations collectées sur la DSN du mois en cours.
- Lancer, normalement, la DSN du mois en cours. Le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour continuer le traitement de REGULARISATION.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer la DSN du mois en cours en effectuant simultanément le traitement de REGULARISATION des périodes précédemment collectées.
- A l'issue de ce traitement l'option logicielle CFG/*DSNREG53 sera automatiquement désactivée. Le processus de COLLECTE/REGULARISATION est alors terminé.

• *Note Technique : Les informations collectées servant à la régularisation sont stockées dans le répertoire TEMP de l'applicatif dans le fichier temporaire DSNREG53P (Indice : CUM).*

67. Régularisations automatiques des blocs 78 de périodes précédentes

- **Attention** : Pour un fonctionnement correct de cette fonctionnalité, aucun autre utilisateur que celui qui effectue cette/ces régularisations ne doit être actif sur la gestion de DSN. D'autre part, il est recommandé d'effectuer une sauvegarde de la base de données avant cette manipulation.
- Cette fonctionnalité permet de régulariser sur la période en cours, des blocs 78 pour lesquels des montants erronés auraient été déclarés sur une ou des périodes précédentes.
- Le principe adopté est :
 - De collecter les montants erronés, pour les codes de bases assujetties choisis (S21.G00.78.001), sur les périodes précédentes concernées.
 - De simuler une re-génération de DSN pour les périodes précédentes traitées afin de recalculer des montants corrects.
 - De déclarer sur la DSN en cours, les écarts constatés, pour les périodes précédentes concernées.

67.1. Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG78)

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	R	E	G	7	8

Libelle

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

Compléments

0									1									2									3		
0	2	0	3						0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

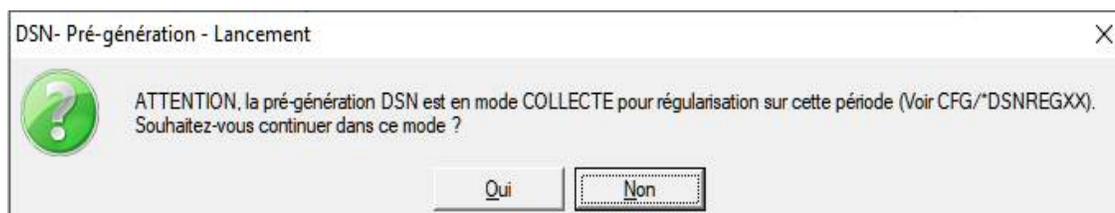
Sortir

- Créer l'option logicielle CFG/*DSNREG78 et activer le mode « COLLECTE » en positionnant un « 1 » en position 1 des « Valeurs ». C'est cette valeur qui active le processus de COLLECTE/REGULARISATION.
- Préciser dans la zone « Compléments » (de 2 en 2), les codes de bases assujetties pour lesquels une régularisation est éventuellement souhaitée.

- Un « 1 » en position 2 des « Valeurs » permet de garder une copie du dernier fichier de travail, à savoir DSNREG78P_COPY.

67.2. Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée

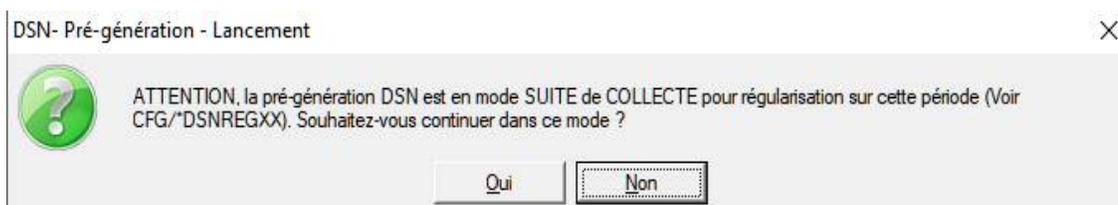
- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (01/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « COLLECTE » sur cette première période.

67.3. Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes

- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (02/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



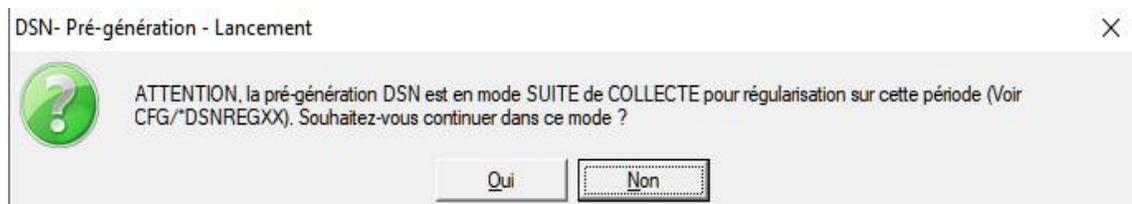
- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Non** » à ce message pour continuer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.

67.4. Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours

- À la suite des différentes COLLECTES effectuées précédemment, régularisations des informations collectées sur la DSN du mois en cours.
- Lancer, normalement, la DSN du mois en cours. Le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour continuer le traitement de REGULARISATION.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer la DSN du mois en cours en effectuant simultanément le traitement de REGULARISATION des périodes précédemment collectées.
- A l'issue de ce traitement l'option logicielle CFG/*DSNREG78 sera automatiquement désactivée. Le processus de COLLECTE/REGULARISATION est alors terminé.

• *Note Technique : Les informations collectées servant à la régularisation sont stockées dans le répertoire TEMP de l'appli dans le fichier temporaire DSNREG78P (Indice : CUM).*

68. Régularisations automatiques des blocs 79 de périodes précédentes

- **Attention** : Pour un fonctionnement correct de cette fonctionnalité, aucun autre utilisateur que celui qui effectue cette/ces régularisations ne doit être actif sur la gestion de DSN. D'autre part, il est recommandé d'effectuer une sauvegarde de la base de données avant cette manipulation.
- Cette fonctionnalité permet de régulariser sur la période en cours, des blocs 79 pour lesquels des montants erronés auraient été déclarés sur une ou des périodes précédentes.
- Le principe adopté est :
 - De collecter les montants erronés, pour les types de composant de base assujettie choisis (S21.G00.79.001), sur les périodes précédentes concernées.
 - De simuler une re-génération de DSN pour les périodes précédentes traitées afin de recalculer des montants corrects.
 - De déclarer sur la DSN en cours, les écarts constatés, pour les périodes précédentes concernées.

68.1. Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG79)

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	R	E	G	7	9

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
0	3	0	1																										

Sortir

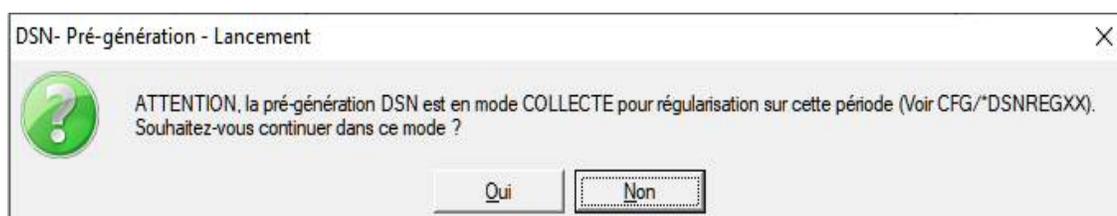
- Créer l'option logicielle CFG/*DSNREG79 et activer le mode « COLLECTE » en positionnant un « 1 » en position 1 des « Valeurs ». C'est cette valeur qui active le processus de COLLECTE/REGULARISATION.
- Préciser dans la zone « Compléments » (de 4 en), les types de composant de base assujettie pour lesquels une régularisation est éventuellement souhaitée.

Les types de composant de base assujettie se présentent sous la forme XXY ou XX est le code de base assujettie (S21.G00.78.001) dont dépend le type de composant de base assujettie (S21.G00.79.001) qui est lui paramétré sur YY.

- Un « 1 » en position 2 des « Valeurs » permet de garder une copie du dernier fichier de travail, à savoir DSNREG79P_COPY.

68.2. Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée

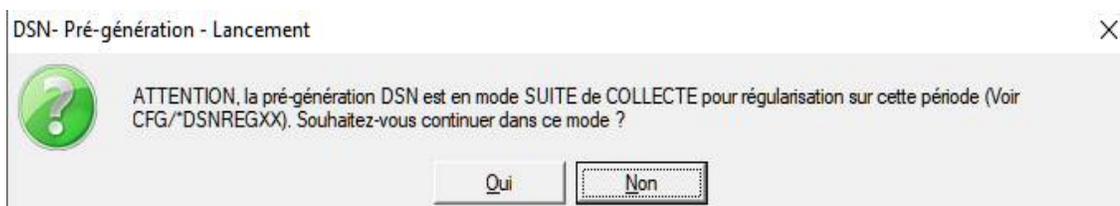
- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (01/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « COLLECTE » sur cette première période.

68.3. Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes

- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (02/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.

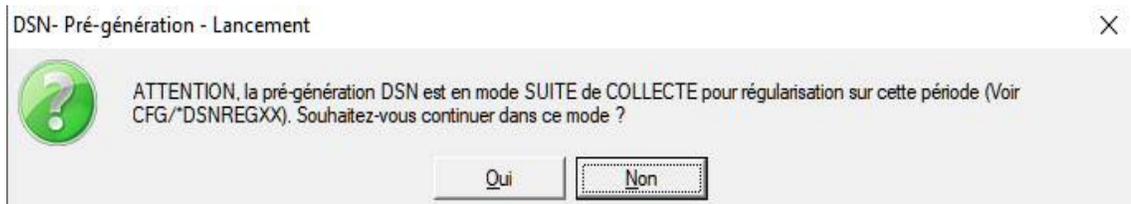
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Non** » à ce message pour continuer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.

68.4. Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours

- À la suite des différentes COLLECTES effectuées précédemment, régularisations des informations collectées sur la DSN du mois en cours.
- Lancer, normalement, la DSN du mois en cours. Le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour continuer le traitement de REGULARISATION.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer la DSN du mois en cours en effectuant simultanément le traitement de REGULARISATION des périodes précédemment collectées.
- A l'issue de ce traitement l'option logicielle CFG/*DSNREG79 sera automatiquement désactivée. Le processus de COLLECTE/REGULARISATION est alors terminé.

-
- *Note Technique : Les informations collectées servant à la régularisation sont stockées dans le répertoire TEMP de l'applicatif dans le fichier temporaire DSNREG79P (Indice : CUM).*

69. Régularisations automatiques des blocs 81 de périodes précédentes

- **Attention** : Pour un fonctionnement correct de cette fonctionnalité, aucun autre utilisateur que celui qui effectue cette/ces régularisations ne doit être actif sur la gestion de DSN. D'autre part, il est recommandé d'effectuer une sauvegarde de la base de données avant cette manipulation.
- Cette fonctionnalité permet de régulariser sur la période en cours, des blocs 81 pour lesquels des montants erronés auraient été déclarés sur une ou des périodes précédentes.
- Le principe adopté est :
 - De collecter les montants erronés, pour les codes de cotisation choisis (S21.G00.81.001), sur les périodes précédentes concernées.
 - De simuler une re-génération de DSN pour les périodes précédentes traitées afin de recalculer des montants corrects.
 - De déclarer sur la DSN en cours, les écarts constatés, pour les périodes précédentes concernées.

69.1. Mise en place de la fonctionnalité (CFG/*DSNREG81)

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	R	E	G	8	1

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFDR.

Valeurs

0										1										2										3	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0
1																															

Compléments

0										1										2										3	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0
0	3	1	0	6																											

Sortir

- Créer l'option logicielle CFG/*DSNREG81 et activer le mode « COLLECTE » en positionnant un « 1 » en position 1 des « Valeurs ». C'est cette valeur qui active le processus de COLLECTE/REGULARISATION.
- Préciser dans la zone « Compléments » (de 5 en 5), les codes cotisations pour lesquels une régularisation est éventuellement souhaitée. Les codes cotisations se présentent sous la forme XYXXX ou XX est le code de base assujettie

(S21.G00.78.001) dont dépend le code cotisation (S21.G00.81.001) qui est lui paramétré sur YYY.

- Un « 1 » en position 2 des « Valeurs » permet de garder une copie du dernier fichier de travail, à savoir DSNREG81P_COPY.
- Possibilité d'ajouter des codes cotisations supplémentaires via les options logicielles CFG/*DSNREG8X, CFG/*DSNREG8Y et CFG/*DSNREG8Z.

Il est à noter les paramétrages effectués dans CFG/*DSNREG8X ne seront pris en compte que si toutes les positions du champ « Compléments » de CFG/*DSNREG81 ont été utilisées. Même règle pour CFG/*DSNREG8Y par rapport à CFG/*DSNREG8X et pour CFG/*DSNREG8Z par rapport à CFG/*DSNREG8Y.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 001 Indice: CFG

Code
1 2 3 4 5 6 7 8 9
D S N R E G 8 X

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Compléments

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Sortir

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 001 Indice: CFG

Code
1 2 3 4 5 6 7 8 9
D S N R E G 8 Y

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Compléments

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Sortir

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 001 Indice: CFG

Code
1 2 3 4 5 6 7 8 9
D S N R E G 8 Z

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

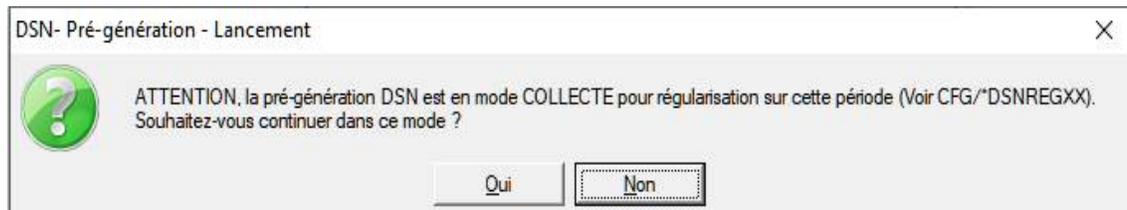
Compléments

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Sortir

69.2. Collecte des informations à régulariser sur la première période souhaitée

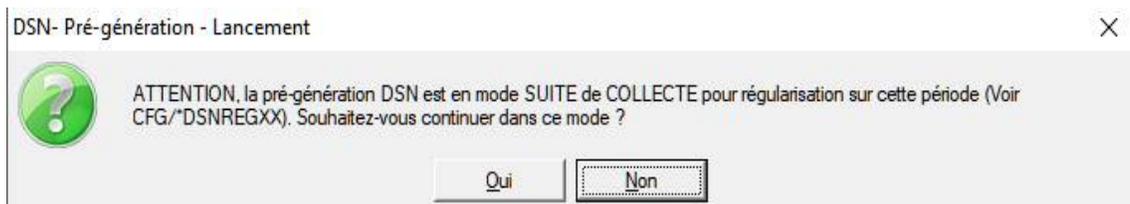
- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (01/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « COLLECTE » sur cette première période.

69.3. Complément de Collecte d'informations à régulariser sur d'autres périodes

- Lancer une pré-génération de DSN pour le ou les Siret concernés sur la période à régulariser (02/2019 par exemple). Juste avant que le traitement ne soit véritablement lancé, le message suivant va alors apparaître :



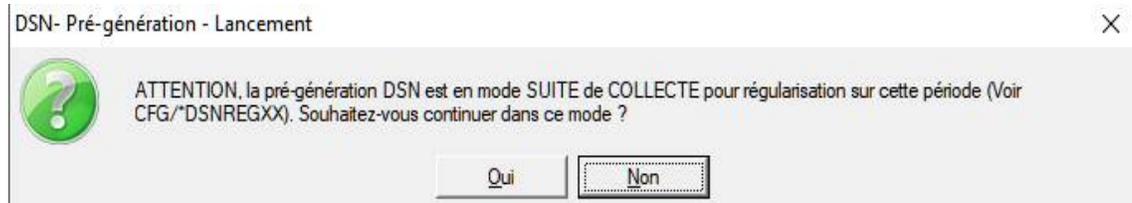
- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.
- Un nouveau message est alors proposé :



- Répondre « **Non** » à ce message pour continuer le mode « SUITE de COLLECTE » sur cette période.

69.4. Régularisations des périodes précédentes sur la DSN en cours

- À la suite des différentes COLLECTES effectuées précédemment, régularisations des informations collectées sur la DSN du mois en cours.
- Lancer, normalement, la DSN du mois en cours. Le message suivant va alors apparaître :



- Répondre « **Oui** » à ce message pour continuer le traitement de REGULARISATION.
- Un nouveau message est alors proposé :



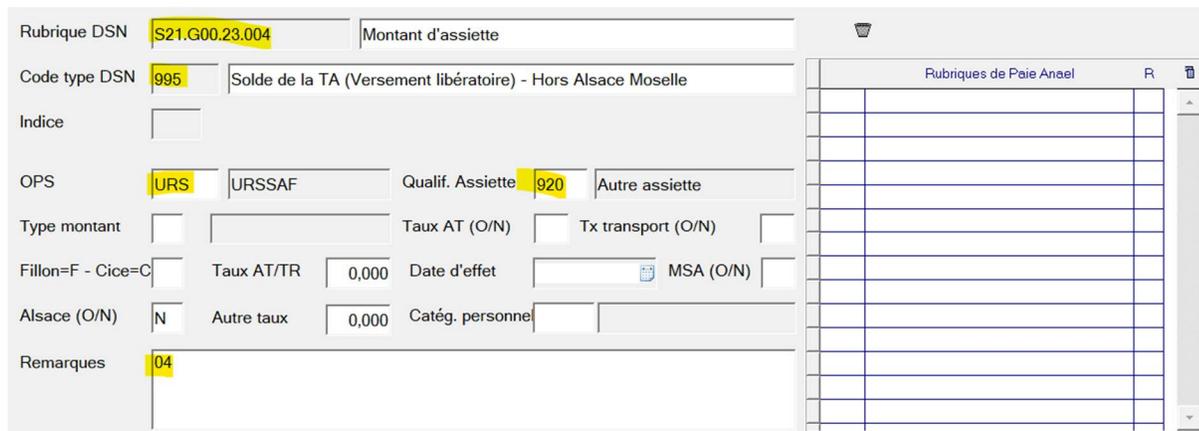
- Répondre « **Oui** » à ce message pour lancer la DSN du mois en cours en effectuant simultanément le traitement de REGULARISATION des périodes précédemment collectées.
- A l'issue de ce traitement l'option logicielle CFG/*DSNREG81 sera automatiquement désactivée. Le processus de COLLECTE/REGULARISATION est alors terminé.

• *Note Technique : Les informations collectées servant à la régularisation sont stockées dans le répertoire TEMP de l'appli dans le fichier temporaire DSNREG81P (Indice : CUM).*

70. Gestion du solde de la Taxe d'apprentissage (à partir de 04/2023)

- Pour rappel, au titre de l'exercice 2022, le solde de la TA doit être déclaré annuellement à hauteur de 0,09% de la masse salariale de l'année A -1 sur la DSN d'avril 2023. Ceci ne concerne pas l'Alsace/Moselle.
 - Un bloc S21.G00.82 (Cotisation établissement) est attendu pour le code cotisation 076 (Solde de la TA versé en numéraire) ainsi qu'un bloc S21.G00.23 (Cotisation agrégée) pour le CTP 995 (Solde de la TA – Versement libératoire).
 - La génération de ces structures s'appuie sur les paramétrages suivants, sous réserve que les CTP 992 (Taxe d'apprentissage – part principale) aient été correctement générés sur l'ensemble des DSN de l'année A -1. Si ce n'est pas le cas, Anael TT/RS ne sera pas en mesure de générer automatiquement les 2 structures précédemment citées, une saisie manuelle sera alors nécessaire.
- Les paramétrages nécessaires :

- Bloc 23 – Code cotisation 995 pour structure S21.G00.23.004



Rubrique DSN S21.G00.23.004 Montant d'assiette

Code type DSN 995 Solde de la TA (Versement libératoire) - Hors Alsace Moselle

Indice

OPS URS URSSAF Qualif. Assiette 920 Autre assiette

Type montant Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C Taux AT/TR 0,000 Date d'effet MSA (O/N)

Alsaace (O/N) N Autre taux 0,000 Catég. personne

Remarques 04

Rubriques de Paie Anael		R	

- Préciser dans le champ « Remarques » en positions 1 à 2, le mois souhaité pour la génération de cette structure, à savoir « 04 » pour avril.

- o Bloc 23 – Code cotisation 995 pour structure S21.G00.23.005

Rubrique DSN S21.G00.23.005 Montant de cotisation

Code type DSN 995 TA Solde versement libératoire

Indice

OPS URS URSSAF Qualif. Assiette 920 Autre assiette

Type montant Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C Taux AT/TR 0,000 Date d'effet MSA (O/N)

Alsace (O/N) N Autre taux 6,555 Catég. personne

Remarques 04

Rubriques de Paié Annuel		R	

- Le recouvrement mensuel de la part principale de la TA déclarée sur l'année A -1 correspond à un taux de 0,59% (87% de 0,68%).

Le recouvrement annuel du solde de la TA déclarée sur l'année en cours correspond à un taux de 0,09% (13% de 0,68%).

Préciser dans le champ « Autre taux », le diviseur qui sera appliqué sur les montants déclarés sur l'année A -1, à savoir 6,555 correspondant à 0,59/0,09.

- Préciser dans le champ « Remarques », en positions 1 à 2, le mois souhaité pour la génération de cette structure, à savoir « 04 » pour avril.

o Bloc 82 – Code cotisation 076

Rubrique DSN	S21.G00.82.001	Valeur	
Code type DSN	076	Solde de la taxe d'apprentissage versé en numéraire	
Indice			
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette
Type montant		Taux AT (O/N)	Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000
Alsace (O/N)	N	Date d'effet	MSA (O/N)
Autre taux	6,555	Catég. personne	
Remarques	04		

Rubriques de Paie Anuel		R	

- Le recouvrement mensuel de la part principale de la TA déclarée sur l'année A -1 correspond à un taux de 0,59% (87% de 0,68%).

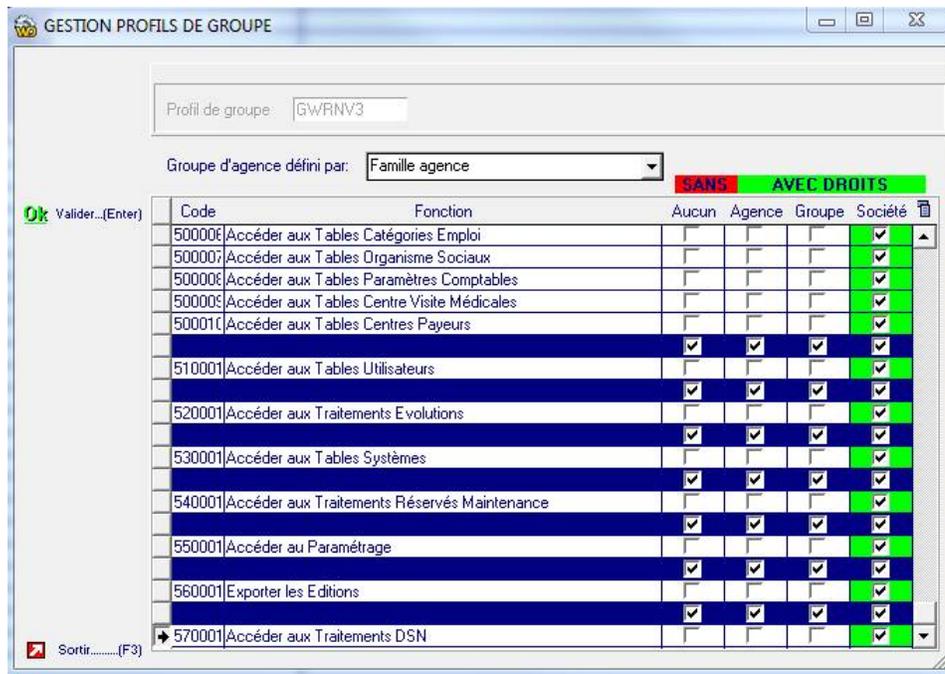
Le recouvrement annuel du solde de la TA déclarée sur l'année en cours correspond à un taux de 0,09% (13% de 0,68%).

Préciser dans le champ « Autre taux », le diviseur qui sera appliqué sur les montants déclarés sur l'année A -1, à savoir 6,555 correspondant à 0,59/0,09.

- Préciser dans le champ « Remarques », en positions 1 à 2, le mois souhaité pour la génération de cette structure, à savoir « 04 » pour avril.
- A noter : Pour les agences ayant changé de Siret, préciser l'ancien n° de Siret dans CFG/*DSNSlxxx (voir chapitre consacré à ce paramétrage dans ce guide).

71. Gestion des sécurités

- Aller dans l'onglet « Tables Fonctionnelles ». Lancer l'option « 003 – Sécurité profil de groupe ».



- Pour les profils souhaités, donner les droits aux traitements DSN sur le code sécurité 570001.

72. Absence d'Excel sur PC exploitant la DSN

- Certains traitements effectués par la pré-génération DSN utilisent Excel. Si Excel n'est pas présent sur la machine exploitant la DSN, il faut le préciser en créant l'option logicielle suivante :

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. On the left is a tree view of system tables, with 'Options logicielles' selected. The main area displays the configuration for the 'Table' option. The 'Société' is set to '001' and the 'Indice' is 'CFG'. The 'Code' field contains 'N O E X C E L'. Below this, there are two tables for 'Valeurs' and 'Complements', each with columns for values 0, 1, 2, and 3, and rows for digits 1-9 and 0.

Table																			
Société: 001	Indice: CFG																		
Code																			
1	2	3	4	5	6	7	8	9											
N	O	E	X	C	E	L													
Libellé																			
Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.																			
Valeurs																			
0		1		2		3													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
Complements																			
0		1		2		3													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

73. Intégration automatique d'un fichier Excel dans les cotisations agrégées (Bloc 23)

- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier Excel vers des blocs de cotisations agrégées.
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier Excel modèle XDSN23_AAAAMM.xlsx (Présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et à copier dans ce même sous-répertoire) en remplaçant AAAAMM par l'année et le mois de DSN à traiter.
 - Générer les données à traiter dans ce nouveau fichier en s'aidant des données modèles présentes dans XDSN23_AAAAMM.xlsx.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
SIRET AGENCE	IDENTIFIANT OPS	DATE DEBUT RATTACH.	DATE FIN RATTACH.	TAUX RATTACHEMENT	CODE COTISATION	QUALIFIANT ASSIETTE	CODE INSEE COMMUNE	CODE RUBRIQUE	MONTANT	TAUX COTISATION
999999999999999999	79448723100019	01/06/2017	30/06/2017	2.00	900	920	13202 S21.G00.23.004	10352.00	2.12	
999999999999999999	79448723100019	01/06/2017	30/06/2017	2.00	900	920	13202 S21.G00.23.005	219.46	2.12	

- Activer la génération en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC23 et en l'activant en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.

Opt	Désignation
001	Parametres systemes
Environnement installation	
003	Options logicielles
004	Mots des paie / facture
005	Gestion des contraintes
006	Filiere entreprise
007	Filiere ett
008	Majo / heures
009	Filiere société
011	Table des jours
013	Logiciel
014	Unités de temps
015	Famille agence
020	Mots des analytiques
030	Statut qualification

Société: 001		Indice: CFG																																					
Code																																							
1	2	3	4	5	6	7	8	9																															
D	S	N	E	X	C	2	3																																
Libellé																																							
Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.																																							
Valeurs																																							
0					1					2					3																								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																																							

- Fonctionnement : Si un fichier Excel se dénommant par exemple XDSN23_201706.xlsx est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et si CFG/*DSNEXC23 est actif, la pré-génération DSN de 2017/06 intégrera automatiquement dans des blocs 23 l'ensemble des données concernant le Siret de l'agence traitée.
- Attention : Penser à enlever XDSN23_201706 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC23.

74. Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Compte Professionnel de Prévention (Bloc 34)

- Cette fonctionnalité peut permettre de régulariser des « pénibilités » sur des périodes de paie précédentes.
- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier Excel vers des blocs de Compte professionnel de prévention (34).
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier Excel modèle XDSN34_AAAAMM.xlsx (Présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et à copier dans ce même sous-répertoire) en remplaçant AAAAMM par l'année et le mois de DSN à traiter.
 - Générer les données à traiter dans ce nouveau fichier en s'aidant des données modèles présentes dans XDSN34_AAAAMM.xlsx.

A	B	C	D	E	F	G	H
SIRET AGENCE	MATRICULE	ANNEE RATTACHEMENT	NUMERO CONTRAT	CODE RUBRIQUE	VALEUR RUBRIQUE	PERIODE A REGULARISER	
9999999999999999	999999999	2020	999999999	S21.G00.34.001	XX	202012	

Renseigner dans « Valeur Rubrique » le code facteur de prévention à régulariser sur l'année indiquée dans « Année de rattachement ».

Il est à noter que si la colonne « Période à régulariser » (Période de DSN qui aurait dû générer des blocs 34 et sur laquelle on retrouve des DSN correspondant aux Siret traités) n'est pas renseignée, les matricules/contrats n'étant plus présents dans la DSN en cours, ne pourront pas être traités.

Activer la génération en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC34 et en l'activant en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

Validé Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	E	X	C	3	4

Libellé

R é g u l a r i s a t i o n b l o c 3 4

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1																																						

-
- Fonctionnement : Si un fichier Excel se dénommant par exemple XDSN34_202106.xlsx est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et si CFG/*DSNEXC34 est actif, la pré-génération DSN de 2021/06 intégrera automatiquement dans des blocs 34 l'ensemble des données concernant le Siret de l'agence traitée.
 - Attention : Penser à enlever XDSN34_202106 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC34.

75. Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Assujettissement fiscal (Bloc 44)

- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier Excel vers des blocs 44 (Assujettissement fiscal).
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier Excel modèle XDSN44_AAAAMM.xlsx (Présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et à copier dans ce même sous-répertoire) en remplaçant AAAAMM par l'année et le mois de DSN à traiter.
 - Générer les données à traiter dans ce nouveau fichier en s'aidant des données modèles présentes dans XDSN44_AAAAMM.xlsx.

	A	B	C	D	E	F
1	SIRET AGENCE	CODE TAXE	MILLESIME DE RATTACHEMENT	MOTIF NON ASSUJETTISSEMENT	CODE RUBRIQUE	VALEUR RUBRIQUE
2						
3	9999999999999999	999	2021	999	S21.G00.44.002	219.46
4						

- Activer la génération en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC44 et en l'activant en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	E	X	C	4	4

Libellé

I n f é g r a t i o n E x c e l b l o c 4 4

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0	1	2	3
1	2	3	4
5	6	7	8
9	0	1	2
3	4	5	6
7	8	9	0
1			

- Fonctionnement : Si un fichier Excel se dénommant par exemple XDSN44_202206.xlsx est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et si CFG/*DSNEXC44 est actif, la pré-génération DSN de 2022/06 intégrera automatiquement dans des blocs 44 l'ensemble des données concernant le Siret de l'agence traitée.
- Attention : Penser à enlever XDSN44_202206 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC44.

76. Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Versement individu (Bloc 50)

- Cette fonctionnalité peut permettre de régulariser des périodes de paie précédentes.
- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier Excel vers des blocs de Rémunération (50).
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier Excel modèle XDSN50_AAAAMM.xlsx (Présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et à copier dans ce même sous-répertoire) en remplaçant AAAAMM par l'année et le mois de DSN à traiter.
 - Générer les données à traiter dans ce nouveau fichier en s'aidant des données modèles présentes dans XDSN50_AAAAMM.xlsx.

	A	B	C	D	E	F	G	H
	SIRET AGENCE	MATRICULE	DATE VERSEMENT	N° VERSEMENT	CODE RUBRIQUE	VALEUR RUBRIQUE		
1								
2								
3	9999999999999999	9999999999	31/05/2021	10	S21.G00.50.002	-2.88		
4	9999999999999999	9999999999	31/05/2021	10	S21.G00.50.004	0.00		
5	9999999999999999	9999999999	31/05/2021	10	S21.G00.50.006	0.00		
6	9999999999999999	9999999999	31/05/2021	10	S21.G00.50.007	13		
7	9999999999999999	9999999999	31/05/2021	10	S21.G00.50.009	0.00		
8	9999999999999999	9999999999	31/05/2021	10	S21.G00.50.013	0.00		
9	9999999999999999	9999999999	30/06/2021	11	S21.G00.50.002	2.88		
10	9999999999999999	9999999999	30/06/2021	11	S21.G00.50.004	0.00		
11	9999999999999999	9999999999	30/06/2021	11	S21.G00.50.006	0.00		
12	9999999999999999	9999999999	30/06/2021	11	S21.G00.50.007	13		
13	9999999999999999	9999999999	30/06/2021	11	S21.G00.50.009	0.00		
14	9999999999999999	9999999999	30/06/2021	11	S21.G00.50.013	0.00		

Dans l'exemple ci-dessus, le versement daté de mai 2021 est annulé et remplacé par un versement daté de juin 2021.

- Activer la génération en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC50 et en l'activant en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	E	X	C	5	0

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

	0	1	2	3
1	2	3	4	5
6	7	8	9	0
1	2	3	4	5
6	7	8	9	0
1	2	3	4	5
6	7	8	9	0

Compléments

-
- Fonctionnement : Si un fichier Excel se dénommant par exemple XDSN50_202106.xlsx est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applcatif et si CFG/*DSNEXC50 est actif, la pré-génération DSN de 2021/06 intégrera automatiquement dans des blocs 50 l'ensemble des données concernant le Siret de l'agence traitée.
 - Attention : Penser à enlever XDSN50_202106 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC50.

77. Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Rémunération (Bloc 51)

- Cette fonctionnalité peut permettre de régulariser des périodes de paie précédentes.
- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier Excel vers des blocs de Rémunération (51).
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier Excel modèle XDSN51_AAAAMM.xlsx (Présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et à copier dans ce même sous-répertoire) en remplaçant AAAAMM par l'année et le mois de DSN à traiter.
 - Générer les données à traiter dans ce nouveau fichier en s'aidant des données modèles présentes dans XDSN51_AAAAMM.xlsx.

	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
	MATRICULE	DATE DEBUT PAIE	DATE FIN PAIE	DATE VERSEMENT	N° VERSEMENT	N° CONTRAT	DATE DEBUT CONTRAT	TYPE REMUNERATION	TYPE ACTIVITE/INA	CODE RUBRIQUE	VALEUR RU	PERIODE A REGULARISER	
3	999999999	01/03/2019	31/03/2019	31/05/2019	01	999999999		011		S21.G00.51.012	2.88	201903	
4	999999999	01/03/2019	31/03/2019	31/05/2019	01	999999999		001		S21.G00.51.013	-54.45	201903	

La colonne « date de début contrat » est facultative. La colonne « Type activité/inactivité » n'est pas requise.

Préciser dans la colonne « Période à régulariser », la période à régulariser sous la forme AAAAMM. Si non renseignée, l'année/mois de date de début de paie sera considérée comme période à régulariser.

Dans l'exemple ci-dessus, la période de mars 2019 (Dates de paie) est régularisée sur la DSN de mai 2019 (Date de versement).

- Activer la génération en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC51 et en l'activant en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	E	X	C	5	1	

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

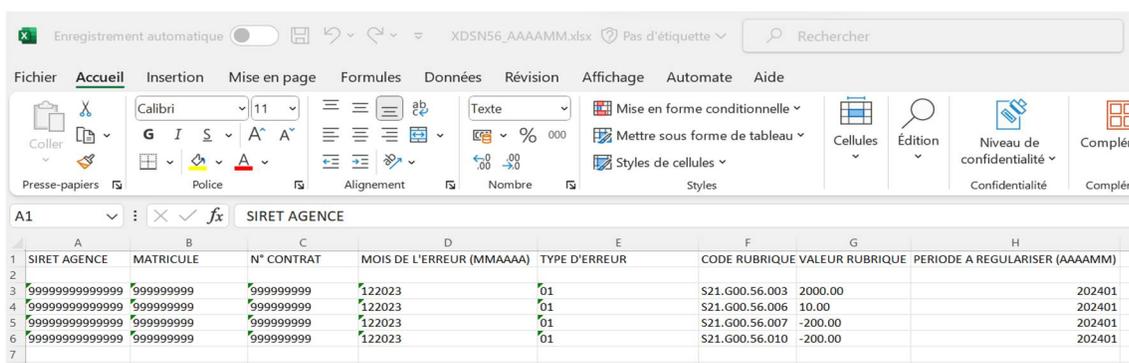
Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

-
- Fonctionnement : Si un fichier Excel se dénommant par exemple XDSN51_201905.xlsx est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et si CFG/*DSNEXC51 est actif, la pré-génération DSN de 2019/05 intégrera automatiquement dans des blocs 51 l'ensemble des données concernant le Siret de l'agence traitée.
 - Attention : Penser à enlever XDSN51_201905 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC51.

78. Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Régularisation de prélèvement à la source (Bloc 56)

- Cette fonctionnalité permet de régulariser des périodes de paie précédentes.
- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier Excel vers des blocs de Régularisation de prélèvement à la source (56).
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier Excel modèle XDSN56_AAAAMM.xlsx (Présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et à copier dans ce même sous-répertoire) en remplaçant AAAAMM par l'année et le mois de DSN à traiter.
 - Générer les données à traiter dans ce nouveau fichier en s'aidant des données modèles présentes dans XDSN56_AAAAMM.xlsx.



	A	B	C	D	E	F	G	H
1	SIRET AGENCE	MATRICULE	N° CONTRAT	MOIS DE L'ERREUR (MMAAAA)	TYPE D'ERREUR	CODE RUBRIQUE	VALEUR RUBRIQUE	PERIODE A REGULARISER (AAAAMM)
2	9999999999999999	9999999999	9999999999	122023	01	S21.G00.56.003	2000.00	202401
3	9999999999999999	9999999999	9999999999	122023	01	S21.G00.56.006	10.00	202401
4	9999999999999999	9999999999	9999999999	122023	01	S21.G00.56.007	-200.00	202401
5	9999999999999999	9999999999	9999999999	122023	01	S21.G00.56.010	-200.00	202401

Préciser dans la colonne « Mois de l'erreur (MMAAAA) », le mois qui sera généré dans la structure S21.G00.56.001 (Il s'agit du mois de paie ou une erreur de PAS a été commise).

Préciser dans la colonne « Période à régulariser », la période de DSN à régulariser sous la forme AAAAMM (Il s'agit du mois de la DSN d'origine que l'on souhaite régulariser).

Attention : Le fichier Excel doit impérativement être trié sur la colonne « MATRICULE »

Dans l'exemple ci-dessus, la période de décembre 2023 sera régularisée.

- Activer la génération en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC56 et en l'activant en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	E	X	C	5	6

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

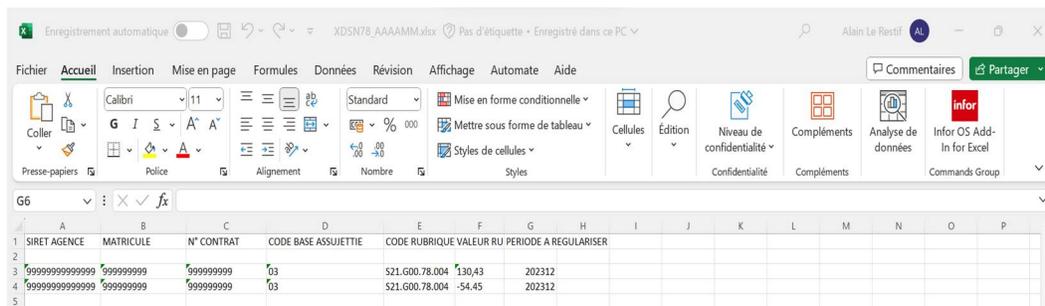
Valeurs

0									1									2									3			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1																														

- Fonctionnement : Si un fichier Excel se dénommant, par exemple, XDSN56_202403.xlsx est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et si CFG/*DSNEXC56 est actif, la pré-génération DSN de 2024/03 intégrera automatiquement dans des blocs 56 l'ensemble des données (Régularisations de DSN datant de 2024/01 dans l'exemple ci-dessus) concernant le Siret de l'agence traitée.
- Attention : Penser à enlever XDSN56_202403 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC56.

79. Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Base Assujettie (Bloc 78)

- Cette fonctionnalité permet de régulariser des périodes de paie précédentes.
- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier Excel vers des blocs de Base assujettie (78).
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier Excel modèle XDSN78_AAAAMM.xlsx (Présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et à copier dans ce même sous-répertoire) en remplaçant AAAAMM par l'année et le mois de DSN à traiter.
 - Générer les données à traiter dans ce nouveau fichier en s'aidant des données modèles présentes dans XDSN78_AAAAMM.xlsx.



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	SIRET AGENCE	MATRICULE	N° CONTRAT	CODE BASE ASSUJETTIE	CODE RUBRIQUE VALEUR RU PERIODE A REGULARISER											
2																
3	9999999999999999	999999999	999999999	03	S21.G00.78.004	130.43	202312									
4	9999999999999999	999999999	999999999	03	S21.G00.78.004	-54.45	202312									
5																

Préciser dans la colonne « Période à régulariser », la période de DSN à régulariser sous la forme AAAAMM.

Attention : Le fichier Excel doit impérativement être trié sur la colonne « MATRICULE »

Dans l'exemple ci-dessus, la période de décembre 2023 sera régularisée.

- Activer la génération en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC78 et en l'activant en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.



PARAMETRE Gestion

ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	E	X	C	7	8

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

	0	1	2	3																
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1																				

- Fonctionnement : Si un fichier Excel se dénommant, par exemple, XDSN78_202402.xlsx est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et si CFG/*DSNEXC78 est actif, la pré-génération DSN de 2024/02 intégrera

automatiquement dans des blocs 78 l'ensemble des données (Régularisations de DSN datant de 2023/12 dans l'exemple ci-dessus) concernant le Siret de l'agence traitée.

- Attention : Penser à enlever XDSN78_202402 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC78.

80. Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Composant de base assujettie (Bloc 79)

- Cette fonctionnalité permet de régulariser des périodes de paie précédentes.
- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier Excel vers des blocs de Composant de base assujettie (79).
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier Excel modèle XDSN79_AAAAMM.xlsx (Présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et à copier dans ce même sous-répertoire) en remplaçant AAAAMM par l'année et le mois de DSN à traiter.
 - Générer les données à traiter dans ce nouveau fichier en s'aidant des données modèles présentes dans XDSN79_AAAAMM.xlsx.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	SIRET AGENCE	MATRICULE	N° CONTRAT	CODE BASE ASSUJETTIE	TYPE COMPOSANT BASE ASSUJETTIE	CODE RUBRIQUE VALEUR RU PERIODE A REGULARISER			
2									
3	9999999999999999	9999999999	9999999999	03	01	S21.G00.79.004	130,43	202203	
4	9999999999999999	9999999999	9999999999	03	01	S21.G00.79.004	-54,45	202203	
5									
6									
7									

Préciser dans la colonne « Période à régulariser », la période à régulariser sous la forme AAAAMM.

Attention : Le fichier Excel doit impérativement être trié sur la colonne « MATRICULE »

Dans l'exemple ci-dessus, la période de mars 2022 sera régularisée.

- Activer la génération en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC79 et en l'activant en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.

- Fonctionnement : Si un fichier Excel se dénommant, par exemple, XDSN79_202205.xlsx est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et si CFG/*DSNEXC79 est actif, la pré-génération DSN de 2022/05 intégrera automatiquement dans des blocs 79

l'ensemble des données (Régularisations de DSN datant de 2022/03 dans l'exemple ci-dessus) concernant le Siret de l'agence traitée.

- Attention : Penser à enlever XDSN79_202205 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC79.

81. Intégration automatique d'un fichier Excel dans le bloc Cotisation établissement (Bloc 82)

- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier Excel vers des blocs 82 (Cotisation établissement).
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier Excel modèle XDSN82_AAAAMM.xlsx (Présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et à copier dans ce même sous-répertoire) en remplaçant AAAAMM par l'année et le mois de DSN à traiter.
 - Générer les données à traiter dans ce nouveau fichier en s'aidant des données modèles présentes dans XDSN82_AAAAMM.xlsx.

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	SIRET AGENCE	CODE COTISATION	DATE DEBUT RATTACHEMENT	DATE FIN RATTACHEMENT	REFERENCE REGLEMENTAIRE/CONTRACTUELLE	CRM ORIGINE REGULARISATION	CODE RUBRIQUE	VALEUR RUBRIQUE
2								
3	9999999999999999999	999	01/01/2021	31/12/2021	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	S21.G00.82.001	219.46
4								

- Activer la génération en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC82 et en l'activant en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.

PARAMETRE Gestion

Validier Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	E	X	C	8	2

Libellé

Intégration Excel bloc 82

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

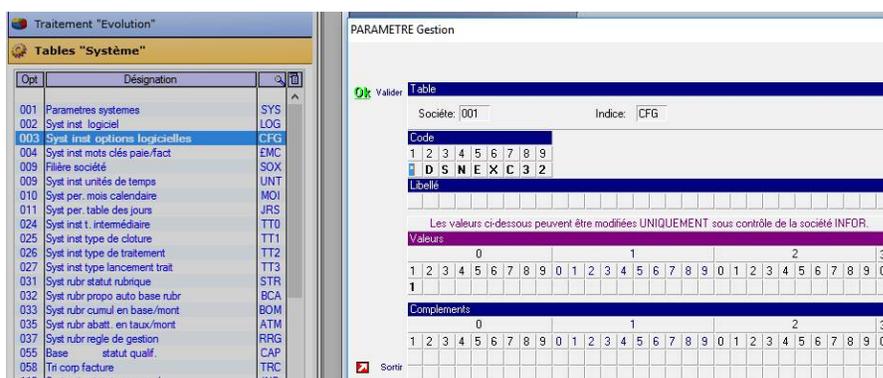
Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

- Fonctionnement : Si un fichier Excel se dénommant par exemple XDSN82_202206.xlsx est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et si CFG/*DSNEXC82 est actif, la pré-génération DSN de 2022/06 intégrera automatiquement dans des blocs 82 l'ensemble des données concernant le Siret de l'agence traitée.
- Attention : Penser à enlever XDSN82_202206 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC82.

82. Exploitation d'un fichier DAS2 d'Anael Finance WS dans la DSN pour Génération des blocs 32, 33, 35 et 43.

- Sur paramétrage, il est possible d'intégrer automatiquement les données présentes dans un fichier DAS2 au format CSV généré par Anael Finance vers les blocs 32 (Bénéficiaire des honoraires), 33 (Avantages en nature), 35 (Prise en charge des indemnités) et 43 (Rémunérations).
- Traitement à effectuer lors des générations de DSN du mois de décembre.
- Mise en œuvre :
 - Copier le fichier DAS2 généré par Anael Finance WS sous la forme AAAASociété.csv vers le sous-répertoire DSN de l'applicatif en le renommant XDSN32_AAAAMM.csv (AAAAMM correspondant à Année + Mois de DSN pour lequel ce fichier CSV doit être exploité).
 - Activer la fonctionnalité en créant l'option logicielle CFG/*DSNEXC32 et en positionnant « 1 » en position 1 des valeurs.



- Fonctionnement : Si un fichier CSV se dénommant par exemple XDSN32_201712.csv est présent dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif et si CFG/*DSNEXC32 est actif, la pré-génération DSN de 2017/12 générera automatiquement dans les blocs 32, 33, 35 et 43, l'ensemble des données concernant le Siret de l'agence traitée.
- Attention : Penser à enlever XDSN32_201712 après traitement ou à désactiver CFG/*DSNEXC32.

83. Regroupement des paiements CET

- Afin d'éviter la génération en DSN d'un volume d'informations trop important il est possible de regrouper les différents montants déclarés.
- Pour activer cette fonctionnalité il faut créer une option logicielle CFG/*DSNCET et indiquer dans les positions 1 à 3 des valeurs la rubrique correspondant au « Paiement CET ».

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
*	D	S	N	C	E	T			

Libellé

R E G R O U P E M E N T C E T

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
4	0	5	1	1	1		7	1	0																					

- Par défaut les paiements CET seront regroupés sur le premier contrat (avec paiement CET en 1^{ère} position des rubriques de paie) traité. En positionnant un « 1 » en position 4 du champ « valeurs » les paiements CET seront regroupés sur le dernier contrat (avec paiement CET en 1^{ère} position des rubriques de paie) traité.
- En positionnant un « 1 » en position 5 du champ « valeurs », les montants CET seront également regroupés sur les blocs 23 de la période en cours.
- En positionnant un « 1 » en position 6 du champ « valeurs », les montants CET seront également regroupés sur les blocs 23, 55, 78, 79 et 81 de la période correspondant au contrat de regroupement (Premier ou dernier contrat).
- En positionnant un « 1 » en position 7 du champ « valeurs », les éventuels montants de DFS seront regroupés avec les montants CET par contrat (premier ou dernier). Pour ne pas pénaliser les temps de traitements, il est conseillé de désactiver cette option quand les mois traités ne traitent pas de montants de DFS.
- Possibilité de préciser une rubrique « Paiement CET pour allègements » de 8 à 10 du champ « valeurs ». Si renseigné, le regroupement éventuel des paiements CET pourra également s'effectuer sur le dernier contrat avec cette rubrique.

84. Paramétrages divers

1. CFG/*ERR51013 – Pas de S21.G00.51.013 avec valeur à zéro

- CFG/*ERR51013

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	E	R	R	5	1	0	1	3

Libellé

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- La présence de ce paramétrage empêche la génération éventuelle de rubriques S21.G00.51.013 avec une valeur à zéro. Les erreurs signalant l'absence de cette rubrique doivent être corrigées manuellement.

2. CFG/*DSNOPTI3 – Regroupement des blocs 78

- CFG/*DSNOPTI3 (Avec « 1 » en position 1 des valeurs)

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	O	P	T	I	3	

Libellé

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

- La présence de ce paramétrage permet de regrouper les blocs 78 sur une même date de paie afin de diminuer une volumétrie d'information éventuellement trop importante sur ces blocs.

3. CFG/*DSNTXT – Regroupement Taxes transport sur un INSEE de même taux

- CFG/*DSNTXT (Avec « 1 » en position 1 des valeurs)

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	T	X	T		

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

- Dans les blocs 23 concernant la période en cours, la présence de ce paramétrage permet de cumuler les montants de taxe de transport ayant un même taux sur le premier INSEE avec ce taux.

4. CFG/*DSPASOUT – Exclure un ou deux lots, du traitement de Prélèvement à la Source en DSN

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	P	A	S	O	U	T

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
9	9	9	9	9	9	9																							

- Préciser le 1^{er} lot à exclure en positions 1 à 7 des valeurs
- Préciser, éventuellement, le 2^{ème} lot à exclure en positions 8 à 14 des valeurs

- Il est à noter que les lots paramétrés seront exclus du traitement du PAS dans les blocs 50 à l'exception des montants de PAS faisant l'objet d'un taux personnalisé transmis par la DGFIP. Dans ce cas, les structures S21.G00.50.009 et S21.G00.50.013 seront quand même traitées avec les lots en question.

5. CFG/*DFS260 – Exclure un lot, du traitement du CTP260 en DSN

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	F	S	2	6	0		

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
9	9	9	9	9	9	9	9																						

- Préciser le lot à exclure en positions 1 à 7 des valeurs

6. CFG/*DFSXXX – Exclure un lot, de l'ensemble des traitements de CTP en DSN

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	F	S	X	X	X		

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
9	9	9	9	9	9	9	9																						

- Préciser le lot à exclure en positions 1 à 7 des valeurs
- Si « 1 » est positionné en position 8 des « valeurs » alors le lot de DFS ne sera pas exclu des traitements de CTP mais les montants du lot de DFS seront traités sur les CTP avec des dates de rattachement correspondant à la période en cours de traitement de DSN.

7. CFG/*DSNREG – Génération éventuelle des blocs 23/22/20 sur période antérieure (Cas des régularisations)

- CFG/*DSNREG avec « 1 » ou « 2 » en position 3 des valeurs

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	R	E	G		

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

- **Sans ce paramétrage**, les montants des blocs 23/22/20 sont consolidés et générés sur la période traitée (Y compris les régularisations de périodes antérieures). Néanmoins, les montants négatifs seront générés sur leur période d'origine si une consolidation sur la période traitée n'aboutit pas à un montant positif.
- **En activant le paramétrage de valeur « 1 »**, les montants des blocs 23/22/20 sont générés sur leurs périodes de rattachement respectives pour l'URSSAF et les Organismes Complémentaires. Attention, dans le cas de régularisation (avec montants négatifs) le montant du bloc 20 sera généré à zéro.
- **En activant le paramétrage de valeur « 2 »**, les montants des blocs 23/22/20 sont générés sur leurs périodes de rattachement respectives pour les Organismes Complémentaires. Les montants URSSAF restent consolidés et générés sur la période traitée (Sauf CTP 900 et CTP 901). Attention, dans le cas de régularisation (avec montants négatifs) le montant du bloc 20 sera généré à zéro.
- **En positionnant un « 1 » en position 4 des « valeurs »** : Ce paramétrage permet de traiter différemment qu'évoqué précédemment les cas de régularisations sur périodes antérieures avec montants négatifs. Les régularisations sur des périodes antérieures à la période en cours générant des montants négatifs en bloc 20 seront consolidées sur la période en cours sous réserve que cette consolidation ne génère pas elle-même un montant négatif. Ce paramétrage ne concerne que les structures URSSAF (Blocs 23/22/20).
- **En positionnant un « 1 » en position 5 des « valeurs »** : Les régularisations sur des périodes antérieures à la période en cours générant des montants négatifs en bloc 20 seront consolidées sur la période en cours sous réserve que cette consolidation ne génère pas elle-même un montant négatif. Ce paramétrage ne concerne que les OC (Organismes Complémentaires).

- Possibilité de ne régulariser que l'organisme URSSAF sur les périodes précédentes :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	R	E	G		

Libellé

D S N S U R P E R I O D E D A C T I V I T E

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
				1	1																								

Complements

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir U R S

Préciser « URS » dans les positions 1 à 3 du champ « Compléments »

- Possibilité d'exclure 2 CTP du traitement de génération sur périodes antérieures :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	R	E	G		

Libellé

D S N S U R P E R I O D E D A C T I V I T E

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Complements

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir 0 0 3 0 0 4

Préciser les CTP à exclure dans les positions 31 à 33 et 34 à 36 du champ « Compléments ». CTP003 et CTP004 exclus dans l'exemple ci-dessus.

8. CFG/*DSNETA – Etats de contrôle DSN – Paramétrages particuliers

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	E	T	A			

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

- « 1 » en position 1 des « valeurs » - La présence de ce paramétrage permet d'effectuer un saut de page par SIRET pour l'impression des cotisations DGFIP et Organismes complémentaires dans l'état de contrôle DSN DUCS.
- « 1 » en position 2 des « valeurs » - La présence de ce paramétrage permet de proposer les structures S21.G00.23.xxx dans l'état de contrôle des structures (Etat dsn 2).
- « 1 » en position 3 des « valeurs » - La présence de ce paramétrage permet de proposer une mémorisation de 10 paramétrages dans l'état de contrôle des structures (Etat dsn 2).
- « 1 » en position 4 des « valeurs » permet de proposer l'affichage des dates de rattachements pour chaque code type dans les blocs 78.

Exemple en format horizontal :

Etat dsn 2

Horizontal

Mois début: 12 2022 Décembre 2022 Mois fin: 12 2022 Décembre 2022

Personnel	S21.G00.78.0004 Assiette brute plafonnée	S21.G00.78.0002 Début Période Rattachement	S21.G00.78.0003 Fin Période Rattachement	S21.G00.78.0004 Assiette brute déplafonnée	S21.G00.78.0004 Assiette de la contribution sociale généralisée	S21.G00.78.0004 Début Période Rattachement	S21.G00.78.0004 Fin Période Rattachement
TTE JACKY	326,90	2022/07/01	2022/07/06	324,45	2022/07/01	2022/07/06	2022/07/06
ARNAUD	14,38	2019/03/20	2019/03/21	14,20	2019/03/20	2019/03/21	2019/03/21
LILI NOUREC	2,21	2022/05/23	2022/05/28	2,18	2022/05/23	2022/05/28	2022/05/28
FREDERIC	19,05	2022/02/01	2022/02/28	18,81	2022/02/01	2022/02/28	2022/02/28

Exemple en format vertical :

Etat dsn 2

Vertical

Mois début: 12 2022 Décembre 2022 Mois fin: 12 2022 Décembre 2022

Siret	Rubrique	Type	Montant	Date début rattachement (S21.G00.78.0002)	Date fin rattachement (S21.G00.78.0003)	Taxe (S21.G00.9.1007)	Libellé
S21.G00.78.004	02		326,90	2022/07/01	2022/07/06		Assiette brute plafonn
S21.G00.78.004	02		324,45	2022/07/01	2022/07/06		Assiette de la contribu
S21.G00.78.004	02		14,38	2019/03/20	2019/03/21		Assiette brute plafonn
S21.G00.78.004	04		14,20	2019/03/20	2019/03/21		Assiette de la contribu
S21.G00.78.004	02		2,21	2022/05/23	2022/05/28		Assiette brute plafonn
S21.G00.78.004	04		2,18	2022/05/23	2022/05/28		Assiette de la contribu

9. CFG/*DSNSIxxx – Signaler un changement de SIRET sur une agence

- xxx correspond au code agence pour lequel on souhaite signaler un changement de Siret survenu au cours d'un Trimestre.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	S	I	0	4	4

Libellé

1

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
4	4	9	8	9	3	1	6	4	0	5	5	1	7	4	4	9	8	9	3	1	6	4	0	0	5	5	9		

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1	5	1	0	2	0	2	1																						

Sortir

- Un « 1 » en position 1 du champ « Libellé » permet de forcer systématiquement, en DSN mensuelle, la génération de la structure S21.G00.41.012 (Siret Ancien Etablissement d'affectation), pour tous les contrats traités dans cette même DSN. Les structures S21.G00.41.012 seront alimentées avec l'ancien n° de Siret indiqué dans les positions 15 à 28 du champ « Valeurs ».

Cette fonctionnalité se désactivera automatiquement à l'issue du traitement de DSN mensuelle.

- Préciser dans les positions 1 à 14 du champ « Valeurs », le nouveau n° de Siret.
- Préciser dans les positions 15 à 28 du champ « Valeurs », l'ancien n° de Siret
- Si nécessaire, préciser dans les positions 1 à 8 du champ « Compléments » la date de modification du Siret à prendre en compte. Si non renseignée, la date du premier jour de DSN traitée sera appliquée.
- Ce paramétrage est également nécessaire au bon fonctionnement des cotisations de prévoyance / retraite (Bloc 55) versées au Trimestre (ou Semestre / Année), si un changement de Siret est survenu pour une agence au cours d'un Trimestre (ou Semestre / Année).
- Une fois le traitement des DSN Trimestrielles (ou Semestrielles / Annuelles) effectuées, ce paramétrage peut être supprimé.
- L'ancien n° de Siret permet également de traiter correctement le Solde de la TA (Taxe apprentissage) pour les agences ayant changé de Siret.

10. CFG/*DSNB51 – Forcer alimentation des structures S21.G00.51.001 et S21.G00.51.002 avec dates de paie

- CFG/*DSNB51

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	B	5	1			

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

11. CFG/*DSNCTR – Forcer le traitement d'un contrat (ou Tous), malgré qu'il soit « annulé » + Forcer le traitement d'un contrat en FCTU

- CFG/*DSNCTR

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	C	T	R			

Libellé

F o r c e r t r a i t e m e n t d ' u n c o n t r a t

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
F	0	5	1	0	1	5	9	4																					

Préciser, en positions 1 à 9 des « valeurs », le n° de contrat à prendre en compte en DSN malgré qu'il soit en statut « Annulé ».

Possibilité de renseigner « TOUS » dans les positions 1 à 4 des « valeurs ». Dans ce cas tous les contrats « Annulés », trouvés dans les bulletins de paie d'une DSN, seront traités.

Lors du traitement de la pré-génération DSN, un ou des messages d'avertissement seront générés dans la liste des anomalies éventuellement attachée à cette DSN.

Ce paramétrage permet également de forcer le traitement d'un contrat en DSN FCTU (Si le contrat est détecté sur la période traité). Penser à enlever ce paramétrage à l'issue du traitement de DSN FCTU.

12. CFG/*DSNNOV – Regrouper les numéros de versements sous le numéro 01

- CFG/*DSNNOV

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	N	O	V		

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

13. CFG/*DS60002 – Paramétrage éventuel pour 60.002 « Date du dernier jour travaillé »

- CFG/*DS60002

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 002 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	6	0	0	0	2	

Libellé

D a t e d ' a r r ê t

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
0	4	0	5	0	6																								

Par défaut, la structure S21.G00.60.002 est alimentée avec la veille du premier jour d'arrêt.

Pour les codes « motif de l'arrêt » (S21.G00.60.001), référencés dans le champ « Valeurs » (de 1 à 2, de 3 à 4, ...), la date de l'arrêt sera utilisée pour alimenter S21.G00.60.002.

Dans l'exemple ci-dessus, les motifs d'arrêts suivants sont concernés :

- 04 – congé suite à un accident de trajet
- 05 – congé suite à maladie professionnelle
- 06 – congé suite à accident de travail ou de service

14. CFG/*DS60012 – Paramétrage éventuel pour 60.012 « Date de l'accident »

- CFG/*DS60012

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	6	0	0	1	2	

Libellé

D a t e v e i l l e a r r ê t

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
0	4	0	5	0	6																								

Par défaut, la structure S21.G00.60.012 est alimentée avec la date du premier jour d'arrêt.

Pour les codes « motif de l'arrêt » (S21.G00.60.001), référencés dans le champ « Valeurs » (de 1 à 2, de 3 à 4, ...), la date du dernier jour travaillé sera utilisée pour alimenter S21.G00.60.012.

Dans l'exemple ci-dessus, les motifs d'arrêts suivants sont concernés :

- 04 – congé suite à un accident de trajet
- 05 – congé suite à maladie professionnelle

- 06 – congé suite à accident de travail ou de service

Il n'est pas possible d'utiliser les options *DS60002 et *DS60012 pour les mêmes motifs d'arrêt.

15. CFG/*DSNFISC – Décalage Fiscal

- CFG/*DSNFISC

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	F	I	S	C	

Libellé

D é c a l a g e F i s c a l

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

La mise en place de ce paramétrage (« 1 » en position 1 des « Valeurs ») permet de préciser que la société est en décalage fiscal (12/AAAA-1 à 11/AAAA).

Ce paramétrage peut être nécessaire à la constitution des montants à déclarer dans les blocs 44 (Assujettissement fiscal). Pour rappel, ces montants sont constitués et cumulés mois par mois au fil de l'ensemble des DSN de l'année (De 01/AAAA à 12/AAAA ou en exercice décalé avec le paramétrage ci-dessus).

16. CFG/*DSNN04 – Signalement Arrêt de travail – Prise en compte contrats de formation

- CFG/*DSNN04

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: Indice:

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	N	0	4		

Libellé

A r r ê t d e t r a v a i l

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

- La valeur « 1 » en position 1 des « Valeurs » permet de prendre en compte les contrats de formation dans les DSN de signalements des arrêts de travail.

17. CFG/*DS60003 – Paramétrages éventuels « 60.003 » Date de fin prévisionnelle

- CFG/*DS60003

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: Indice:

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	6	0	0	0	3	

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

- Avec ce paramétrage (CFG/*DS60003) et « 1 » en position 1 des « Valeurs » : La structure S21.G00.60.003 est éventuellement alimentée avec une date de prolongation d'arrêt de travail, si l'arrêt de travail fait l'objet d'une prolongation.

Sinon, la structure S21.G00.60.003 reste alimentée avec la date initiale de l'arrêt de travail, même si une date de prolongation existe pour cet arrêt.

18. CFG/*DSNB78 – Paramétrages particuliers concernant le bloc 78

- CFG/*DSNB78

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	B	7	8		

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOP.

Valeurs

0									1									2									3			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1																														

- La valeur « 1 » en position 1 des « Valeurs » permet, pour des lignes de régularisations, de forcer les dates de rattachement avec les dates de début/fin de la période de DSN traitée.

19. CFG/*DSNFCTU – Paramétrages particuliers concernant les traitements FCTU (Fin Contrat Travail Unique)

- CFG/*DSNFCTU

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	F	C	T	U	

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

- Rappel du fonctionnement de la DSN FCTU : Pour Anael RS, tous les contrats fermés dans la période traitée sont pris en compte. Pour Anael TT, seuls les contrats CDI intérimaires fermés dans la période traitée sont pris en compte.
- La valeur « 1 » en position 1 des « Valeurs » permet, pour Anael TT, de prendre en compte tous les contrats (CDI intérimaires, CTT, CDD) fermés dans la période traitée.

20. CFG/*DSMATOUT – Exclusion d'un ou deux matricules du traitement de la DSN

- CFG/*DSMATOUT

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	M	A	T	O	U	T

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
X	X	X	X	X	X	X	X	X	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y											

- Positions 1 à 9 des valeurs : 1^{er} Matricule ne devant pas être traité en DSN.
- Positions 10 à 18 : 2^{ème} Matricule ne devant pas être traité en DSN.

21. CFG/*DSCTP900 – Traitements particuliers sur taxe transport

- CFG/*DSCTP900

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	C	T	P	9	0	0

Libellé

T r a i t e m e n t s T a x e T r a n s p o r t

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1	1																												

- Positions 1 à 1 des valeurs : Si « 1 », pas de génération des CTP 900 négatifs mais trace conservée dans le fichier de travail DSNTR900P.
- Positions 2 à 2 des valeurs : Si « 1 », pour Anael RS, traitements de la taxe transport via la ventilation analytique (Fichiers PPXPPHP_GWRxxxxxxx).

22. CFG/*DSDEFFET – Prise en compte des dates d'effets définies dans la table des paramétrages D01

- CFG/*DSDEFFET

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	D	E	F	F	E	T

Libellé

D a t e s e f f e t s a c t i v e s t a b l e D 0 1

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1	1																												

- Positions 1 à 1 des valeurs : Si « 1 », Prise en compte de la date d'effet éventuellement définies dans le paramétrage de la table D01 pour les structures S21.G00.23.xxx.
- Positions 2 à 2 des valeurs : Si « 1 », Prise en compte de la date d'effet éventuellement définies dans le paramétrage de la table D01 pour les structures S21.G00.81.xxx.

23. CFG/*DSNB40 – Paramétrages particuliers pour les blocs 40

- CFG/*DSNB40

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
*	D	S	N	B	4	0			

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1																														

- Positions 1 à 1 des valeurs : Si « 1 », pour les intérimaires à temps partiel, la structure 40.014 sera alimentée avec la valeur « 20 » au lieu de « 99 ».
- Positions 2 à 2 des valeurs : Si « 1 », pour les intérimaires, la structure 40.012 (Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié) sera alimentée avec la même valeur que 40.013 (Quotité de travail du contrat).
- Positions 3 à 3 des valeurs : Si « 1 », Aucune valeur par défaut automatique ne sera attribuée à la structure 40.021 (Motif de recours).

25. CFG/*DSNB81 – Paramétrages particuliers pour les blocs 81

- CFG/*DSNB81

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
*	D	S	N	B	8	1			

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

- Positions 1 à 1 des valeurs : Si « 1 », pour les régularisations d'allègements en bloc 81, la structure 81.003 n'est pas « forcée » avec un signe positif.

26. CFG/*DSNAGxxx – Paramétrage particulier pour agence à l'étranger

- CFG/*DSNAGxxx ou xxx est le code agence concernée.

Pour une agence située à l'étranger le paramétrage suivant est nécessaire au bon fonctionnement de la DSN.

Exemple pour agence 018

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
*	D	S	N	A	G	0	1	8	

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
									L	U																			

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
A	d	r	e	s	e	a	u		L	u	x	e	m	b	o	u	r	g											

Sortir

- Positions 9 à 10 des valeurs : Préciser le code pays où se trouve l'agence (LU pour Luxembourg dans cet exemple). Ce code permettra d'alimenter les structures S10.G00.01.007, S21.G00.06.010 et S21.G00.11.015
- Positions 1 à 50 de compléments : Préciser le code de distribution à l'étranger. Ce code permettra d'alimenter les structures S10.G00.01.008, S21.G00.06.011 et S21.G00.11.016

85. Paramétrages nécessaires au traitement du PàS (Prélèvement à la source) en DSN.

1. Option logicielle CFG/*PRELEVAS (Pour rappel)

- Dans le cadre de la mise en place du PàS le paramétrage suivant a dû être créé.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
*	P	R	E	L	E	V	A	S	

Libellé

P r é l è v e m e n t à l a s o u r c e

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFDR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1	1	7	9	9	9	8	4	7	9	1	7	9	2	7	9	3	7	9	8											

Commentaire

- Valeurs – positions 1 à 1
 - Si « 1 » : Gestion du PàS activée
- Valeurs – positions 2 à 2
 - Si « 1 » : Activation de l’affichage du taux de prélèvement sur le bulletin avant l’entrée en vigueur du PàS.
- Valeurs – positions 3 à 5
 - Rubrique de paie utilisée pour PàS
- Valeurs – positions 6 à 8
 - Rubrique de paie correspondant au Net Imposable
- Valeurs – positions 9 à 11
 - Rubrique de paie correspondant au Remboursement PàS pour Rémunération Nette Fiscale incorrecte.
- Valeurs – positions 12 à 14
 - Rubrique de paie correspondant au Remboursement PàS pour Taux incorrect.
- Valeurs – positions 15 à 17
 - Rubrique de paie correspondant au Remboursement PàS pour Indu sur Rémunération Nette Fiscale Incorrecte.
- Valeurs – positions 18 à 20
 - Rubrique de type information PàS

2. Organismes sociaux

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables Fonctionnelles », chapitre « Gestion agence ». Lancer l'option « 103 – organismes sociaux » (ORS).
- Ajouter l'organisme DGFIP (Nécessaire à la generation du bloc 20).

The screenshot shows a software window titled 'ORGANISME' with a sub-window 'Identité'. The 'Organisme' field is set to 'DGF'. The 'Adresse' section includes 'Désignation' (DGFIP), 'Adresse', 'Téléphone', and 'Télécopie'. The 'Abréviation sur bulletin' field is empty. The 'DUCS-EDI' section includes 'OPS' (DGF), 'SIRET' (DGFIP), and other fields. The 'DSN' section includes 'Organisme prévoyance', 'Référence du contrat', 'Déléataire de gestion', 'Id. technique adhésion', 'Population rattachement', 'Mode de paiement' (05), 'Id. tech. affiliation', 'Option salarié', and 'Génération automatique de la date de paiement (O/N)'. A 'Sortir.....(F3)' button is at the bottom left.

3. Ajustement éventuel de la rubrique S21.G00.50.004

- Vérifier que le montant du PàS est bien soustrait de la rubrique S21.G00.50.004 (Montant Net Versé). Si ce n'est pas le cas, positionner la rubrique « Montant du PàS » en mode « Retenue » dans le paramétrage.

4. Traitement d'une rubrique de « Régularisation du net imposable dans génération de redoit pour les personnels »

- Si une rubrique de ce type doit être prise en compte, alors elle doit être précisée dans EMC/EXCPAS/ Valeurs (positions 1 à 3).

The screenshot displays the SAP configuration interface for a tax category (RUBRIQUE). The top window, 'PARAMETRE Gestion', shows the 'Table' field set to 'EMC' and the 'Code' field set to 'EXCPAS'. The middle window, 'RUBRIQUE', shows the 'Code de la rubrique' set to '795' and the 'Libellé court' set to 'reg RNF sans PAS'. The bottom window shows the 'Contrôles' and 'Autorisations' sections.

PARAMETRE Gestion

Société: 001 Indice: EMC

Code
1 2 3 4 5 6 7 8 9
E X C P A S

Libellé
R u b r i c a t i o n d e r e g u l a r i s a t i o n d u n e t i m p o s a b l e P A S

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs
0 1 2 3
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
7 9 5

Complements
0 1 2 3
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

RUBRIQUE

RUBRIQUE Identité

Ok Valider...(Enter) Code de la rubrique 795 reg RNF sans PAS Libellé court PaS

Statut de la rubrique I Information Libellé variable (.O) O

Proposition auto de la base Droit si > ou = à

Rubrique associée

Norme Acooss rattachée Impr./bul_fact (.O) ci dessous

Règle de gestion Base O Taux O Mont O

Contrôles

Qte mini autorisée (P et F) Blocage, Qté maximum (P et F)

Taux mini autorisé (P et F) Blocage, Tx maximum (P et F)

Autorisations

Autorisé module paie (.O) O Autorisé module facture (.O)

Autorisé ds contrat (.O) Autorisé ds rel. heures (.O) O

Intégré dans sal. référ (.O) Autorisé sur site (.O) O

Rubrique en % (.O)

Rubrique cumul (.O,Z) Si O, saisie autorisée (.N)

Calculs

Recup cumul base rubr. Taux revalo

% autre taux rubrique % du taux

- Cette rubrique sera alors traitée dans le bloc 56 comme la rubrique de régularisation de PAS précisée dans CFG/*PRELEVAS/ Valeurs (Positions 9 à 11) qui permet d'effectuer une régularisation de la rémunération nette fiscale. A noter que les structures 50.002 (Rémunération nette fiscale) et 50.005 (Rémunération nette fiscale potentielle) seront défalquées du même montant afin d'éviter une double régularisation.

86. Paramétrages nécessaires au traitement du PAS (Prélèvement à la source) en DSN pour la population de Mayotte.

1. Option logicielle CFG/*LDYAGE (Pour rappel)

- Dans le cadre de la mise en place des traitements propres à Mayotte le paramétrage suivant a dû être créé.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
L	D	Y	A	G	E			

Libellé

A g e n c e s M a y o t t e

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
0	0	1																											

- “Valeurs” et “Compléments” – par série de 3 positions
 - Paramétrage des agences “Mayotte”

2. Table Utilisateur – Question profil client (Pour rappel)

- Dans le cadre de la mise en place des traitements propres à Mayotte le paramétrage de la question « LY » suivante a dû être créée.

007	Parametrage que	DUE
008	Codes retour ligne due electro	DRT
Environnement client		
051	Charges d'affaire	CHG
052	Activites client	AC2
053	Blocage client	BLO
054	Forme juridique entreprise	CVE
055	Code t.v.a	CTV
056	Mode de reglement client	RGM
061	Type action commerc.	TPA
062	Motif annul action comm	MAV
070	Fonctions des contacts	FON
071	Question profil client	PR2
072	Reponse profil client	PRC
075	Table client sans siren	CSS
084	Justification diff. reglement	DFR
085	Option du risque	RSQ
Environnement personnel		
101	Civiles	TIT
102	Situation famille	SFA
104	Collaborateur	CLB
105	Blocage personnel	BLP
106	Type de cartes	IDE
107	Organisme de delivrance c.i	COR
109	Pays	PAY
110	Note qualification	NOT
120	Question profil personnel	PP1

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: PR2

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
Y								

Libellé

M A Y O T T E

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Compléments

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir

3. Table Utilisateur – Réponse profil client (Pour rappel)

- Dans le cadre de la mise en place des traitements propres à Mayotte des paramétrages de réponse comme celui, ci-dessous, ont dû être créés.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Société: 001 Indice: PRC

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
L	Y	+	1	9				

Libellé

M a y o t t e > 1 9

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0						
+	1	9	L	0	1																														

Complements

0									1									2									3								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0						

Sortir

- Valeurs – Positions 4 à 6
 - Rubriques de paie “Mayotte” – L01 dans l’exemple ci-dessus

4. Gestion des client – « caractéristiques particulières » (Pour rappel)

- Dans le cadre de la mise en place des traitements propres à Mayotte les caractéristiques « Mayotte » ont été affectées aux clients concernés.

PROFIL

ITEMS

Par item

Tous les items

ADV PEINTURE

MAYOTTE

CARACTERISTIQUE	IT	Code	Libellé	Commentaire	Observation	Rens. 1	Rens. 2
+ Ajouter.....(F6)	→ LY	+19	Mayotte > 19	MAYOTTE			
+ Modifier.....(F2)							
+ Consulter.....(F5)							
+ Ajouter / série							

5. Complément de paramétrage pour la DSN

- Si des paramétrages sont à effectuer pour les structures S89.G00.92.xxx, ceux-ci doivent être réalisés pour le Code type DSN de valeur « 0650 », « 06 » correspondant au « Type de base spécifique » (Structure S89.G00.92.001), « 50 » correspondant au « Code de base spécifique » (Structure S89.G00.92.002).

Exemple de paramétrage pour la structure S89.G00.92.013 « Montant soumis au PAS » :

Rubrique DSN	S89.G00.92.013		Montant soumis au PAS				
Code type DSN	0650						
Indice							
OPS			Qualif. Assiette				
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N)		Tx transport (O/N)		
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR	0,000	Date d'effet		MSA (O/N)	
Alsace (O/N)		Autre taux	0,000	Catég. personne			
Remarques							

Rubriques de Paie Annel		R	
799	Prélèvement à la source		

87. Ventilation des allègements (Réduction générale des cotisations et contributions patronales) entre URSSAF et AGIRC/ARRCO/CEG

1. Calcul des allègements (Rappel)

Périmètres des contributions couvertes par la réduction (taux 2019) (1)				
	Réduction étendue à l'AGIRC-ARRCO (2)		Réduction en périmètre complet (avec AGIRC-ARRCO et assurance chômage)	
	Avec FNAL 0,10 %	Avec FNAL 0,50 %	Avec FNAL 0,10 %	Avec FNAL 0,50 %
Maladie	7 %	7 %	7 %	7 %
Vieillesse plafonnée	8,55 %	8,55 %	8,55 %	8,55 %
Vieillesse déplafonnée	1,90 %	1,90 %	1,90 %	1,90 %
Cotisation allocations familiales	3,45 %	3,45 %	3,45 %	3,45 %
Fraction cotisation AT/MP incluse dans le périmètre de la réduction en 2019	0,78 %	0,78 %	0,78 %	0,78 %
FNAL	0,10 %	0,50 %	0,10 %	0,50 %
CSA	0,30 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %
AGIRC-ARRCO (retraite + CEG)	6,01 % (3)	6,01 % (3)	6,01 % (3)	6,01 % (3)
Assurance-chômage	-	-	4,05 %	4,05 %
Total	28,09 %	28,49 %	32,14 %	32,54 %
Paramètre T à utiliser dans la formule de calcul du coefficient	0,2809	0,2849	0,3214	0,3254
Répartition du montant de la réduction entre l'URSSAF et l'AGIRC-ARRCO (4)				
Fraction de la réduction imputable sur l'URSSAF	78,6045 %	78,9049 %	81,3006 %	81,5304 %
Montant de la réduction imputable sur l'AGIRC-ARRCO	La fraction de la réduction imputable sur les contributions AGIRC-ARRCO est égale au montant global de réduction diminué de la part URSSAF (c. séc. soc. art. D. 241-7, V, A modifié)			

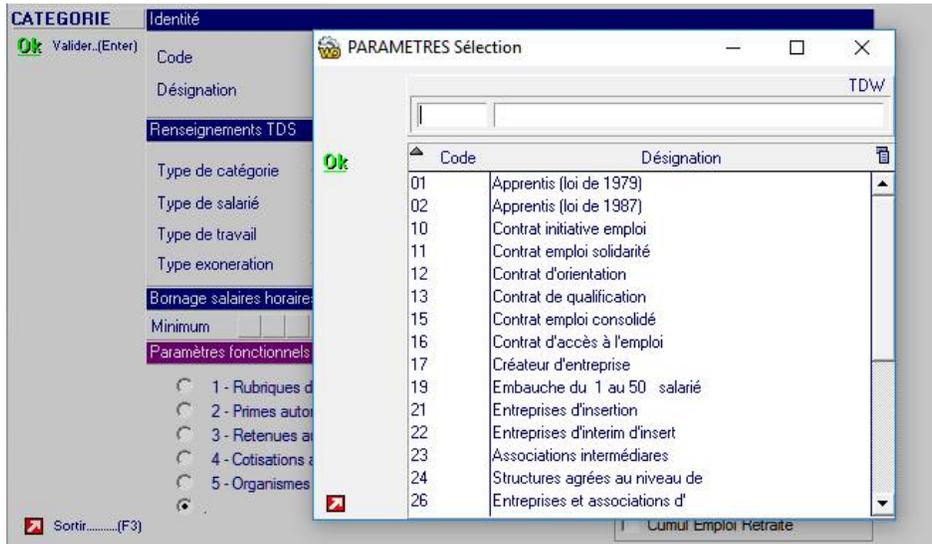
Formule de calcul = $(T/0,6) \times [(1,6 \times \text{SMIC Mission} / \text{Rémunération brute mission}) - 1] \times 1,1$

Paramétrage à mettre en œuvre pour le calcul des allègements dans la table M35 :

- Zone « Valeurs », positions 1 à 7 : Coefficient **T** de la formule de calcul (S'interprète avec 6 décimales). Exemple : 0,284900. C'est le coefficient « Historique » du calcul des allègements.
- Zone « Compléments », positions 10 à 16 : Coefficient Complémentaire **Tc** (S'interprète avec 6 décimales). Si présent, ce coefficient s'additionnera à T pour les catégories de personnel concerné (Apprentis et Contrats de professionnalisation). Exemple : 0,040500. Ce coefficient n'est à renseigner que si des catégories de personnel sont concernées.
- Zone « Compléments », positions 17 à 23 : Coefficient **Ta** correspondant à la partie AGIRC/ARRCO/CEG. Exemple : 0,060100. Ce coefficient est inclus dans T + Tc. Renseigner obligatoirement ce coefficient pour obtenir une ventilation des allègements en DSN.

Pour les catégories de personnel concernés par le Coefficient Complémentaire Tc :

- Dans le paramétrage des catégories de personnel concernés par un coefficient complémentaire, préciser le type d'exonération (01 ou 02 ou 38).



2. Paramétrage déjà existant en DSN pour la partie Allègements URSSAF (Pour rappel)

Rubrique DSN	S21.G00.81.003		Montant d'assiette	
Code type DSN	03018		Réduction de cotisations Fillon	
Indice				
OPS	URS	URSSAF AQUITAINE	Qualif. Assiette	
Type montant	B	Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N)	<input type="checkbox"/>
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)	<input type="checkbox"/>	Autre taux	0,000	Catég. personnel
Remarques				

Rubriques de Paie Anael			R

Rubrique DSN	S21.G00.81.004		Montant de cotisation	
Code type DSN	03018		Réduction de cotisations Fillon	
Indice				
OPS	URS	URSSAF AQUITAINE	Qualif. Assiette	
Type montant	M	Montant Patronal+Salaire	Taux AT (O/N)	<input type="checkbox"/>
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet
Alsace (O/N)	<input type="checkbox"/>	Autre taux	0,000	Catég. personnel
Remarques				

Rubriques de Paie Anael			R

3. Paramétrage à ajouter en DSN pour la partie Allègements AGIRC/ARRCO/CEG

Rubrique DSN	S21.G00.81.003	Montant d'assiette
Code type DSN	03106	Réduction générale des cotisations patronales Agirc-Arrco
Indice		
OPS	RTC	Retraite AGIRC ARRC
Type montant	B	Base (Décl. de la base)
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR 0,000
Alsace (O/N)	<input type="checkbox"/>	Autre taux 0,000
Remarques		

Rubriques de Paie Anael			
		R	

Rubrique DSN	S21.G00.81.004	Montant de cotisation
Code type DSN	03106	Réduction générale des cotisations patronales Agirc-Arrco
Indice		
OPS	RTC	Retraite AGIRC ARRC
Type montant	M	Montant Patronal+Salarié
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR 0,000
Alsace (O/N)	<input type="checkbox"/>	Autre taux 0,000
Remarques		

Rubriques de Paie Anael			
		R	

4. Ventilation des allègements entre code cotisation 018 (URSSAF) et 106 (AGIRC/ARRCO/CEG)

- Pour 106 : $\text{Montant} = (\text{Montant total allègement}) \times (T_a) / (T + T_c)$
- Pour 018 : $\text{Montant} = (\text{Montant total allègement}) \times (T + T_c - T_a) / (T + T_c)$

A compter de la période d'emploi d'octobre 2019, ce CTP de régularisation sera à utiliser uniquement pour les salariés qui ne sont pas assujettis à l'assurance chômage, et sera remplacé par le CTP 669 pour tous les autres salariés.

Le CTP 801 permet de reverser un montant de réduction de cotisations trop élevé.

Contrairement au CTP 671, le montant reversé doit être indiqué en rubrique S21.G00.23.004 ; en effet, seuls les montants associés à des CTP portant un signe négatif doivent être indiqués dans la rubrique « Montant de cotisation - S21.G00.23.005 ».

Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Montant d'assiette	
Code type DSN	801	REGULARISATION REDUCTION FILLON	
Indice			
OPS	URS	URSSAF AQUITAINE	Qualif. Assiette 921 Assiette plafonnée
Type montant	M	Montant Patronal+Salarié	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR 0,000	Date d'effet 01/01/2014 MSA (O/N)
Alsace (O/N)	N	Autre taux 0,000	Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael			

Remarque : Ce CTP traite les allègements **non concernés** par un coefficient complémentaire **Tc** (Voir chapitre précédent). Le montant calculé correspondra à la fraction « URSSAF » de l'allègement (**T – Ta**).

3. CTP668 – Réduction générale étendue

Ce CTP est applicable dès le 1er janvier 2019 en cas de déclaration de la réduction générale étendue au chômage pour les contrats en alternance et les employeurs issus des DOM.

A compter de la période d'emploi d'octobre 2019, ce CTP de déduction sera à utiliser en remplacement du CTP 671 sauf pour les salariés qui ne sont pas assujettis à l'assurance chômage.

Ce CTP possède la spécificité de porter un signe négatif.

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Montant de cotisation	
Code type DSN	668	REDUCTION GENERALE ETENDUE	
Indice			
OPS	URS	URSSAF AQUITAINE	Qualif. Assiette 921 Assiette plafonnée
Type montant	M	Montant Patronal+Salarié	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	F	Taux AT/TR 0,000	Date d'effet 01/01/2019 MSA (O/N)
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000	Catég. personnel
Remarques			

Rubriques de Paie Anael			

Remarque : Ce CTP traite les allègements **concernés** par un coefficient complémentaire **Tc** (Voir chapitre précédent). Le montant calculé correspondra à la fraction « URSSAF » de l'allègement (**T + Tc - Ta**).

4. CTP669 – Régularisation de réduction générale étendue

Ce CTP est applicable dès le 1er janvier 2019 en cas de déclaration de la réduction générale étendue au chômage pour les contrats en alternance et les employeurs issus des DOM. A compter de la période d'emploi d'octobre 2019, ce CTP de régularisation sera à utiliser en remplacement du CTP 801 sauf pour les salariés qui ne sont pas assujettis à l'assurance chômage.

Le CTP 669 permet de reverser un montant de réduction de cotisations trop élevé. Contrairement au CTP 668, le montant reversé doit être indiqué en rubrique S21.G00.23.004 ; en effet, seuls les montants associés à des CTP portant un signe négatif doivent être indiqués dans la rubrique « Montant de cotisation » S21.G00.23.005.

Rubrique DSN : S21.G00.23.004 Montant d'assiette

Code type DSN : 669 REGULARISATION DE REDUCTION GENERALE ETENDUE

Indice : []

OPS : URS URSSAF AQUITAINE Qualif. Assiette : 921 Assiette plafonnée

Type montant : M Montant Patronal+Salarie Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)

Fillon=F - Cice=C : F Taux AT/TR : 0,000 Date d'effet : 01/01/2019 MSA (O/N)

Alsace (O/N) : N Autre taux : 0,000 Catég. personnel

Remarques

Rubriques de Paie Anael			
		R	

Remarque : Ce CTP traite les allègements **concernés** par un coefficient complémentaire **Tc** (Voir chapitre précédent). Le montant calculé correspondra à la fraction « URSSAF » de l'allègement (**T + Tc - Ta**).

5. Incidence sur les blocs de paiement (20)

- Dans le bloc 20 concernant l'URSSAF, la fraction de réduction concernant l'URSSAF sera prise en compte (De par la présence des CTP671, CTP801, CTP668 et CTP669).
- Dans le bloc 20 concernant l'AGIRC/ARRCO/CEG, la fraction de réduction concernant AGIRC/ARRCO/CEG sera prise ne compte.

89. Exemples de paramétrages nécessaires pour les Exonérations LODEOM

89.1. Répartition des exonérations LODEOM entre URSSAF et AGIRC/ARRCO dans CFG/*LOD%xxx (ou xxx est un code agence si nécessaire)

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
L	O	D	%					

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
0	0	8	3	7	4	0	0	0	0	1	6	2	6	0																

- Préciser le % de répartition concernant l'URSSAF dans les positions 1 à 7 du champ Valeurs. 83,74% dans l'exemple ci-dessus (Concerne les agences avec un FNAL à 0,10%).
- Préciser le % de répartition concernant AGIRC/ARRCO dans les positions 8 à 14 du champ Valeurs. 16,26% dans l'exemple ci-dessus (Concerne les agences avec un FNAL à 0,10%).
- Pour les agences avec un FNAL à 0,50% les % à renseigner auraient été 83,94% pour l'URSSAF et 16,06% pour AGIRC/ARRCO.
- Les % URSSAF seront appliqués sur les différents CTP LODEOM précisés ci-après, ainsi que sur les blocs 81 concernant le type « 012 - Exonération de cotisations applicable dans les DOM ».
- Les % d'exonération concernant AGIRC/ARRCO seront répercutés sur le bloc 20 de paiement concernant ces Organismes de Protection Sociale ainsi que sur les blocs 81 concernant le type « 110 - Exonération de cotisations Agirc-Arrco applicable dans les DOM (LODEOM) ».

89.2. CTP 462 Exonération part patronale DOM SMIC 130% à 220%

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Montant de cotisation					
Code type DSN	462	EXO PP DOM SMIC 130% A 220% OM					
Indice	D						
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée		
Type montant	P	Montant Patronal	Taux AT (O/N)	N	Tx transport (O/N)	N	
Fillon=F - Cice=C	N	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/1901	MSA (O/N)	
Alsace (O/N)	N	Autre taux	0,000	Catég. personnel			
Remarques	100D RG CAS GENERAL - BASE DE PLAFONNEE						

Rubriques de Paie Anael		R	
L01	Red. loi lodeom CTP462		

89.3. CTP 684 Régularisation exonération part patronale DOM SMIC 130% à 220%

Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Montant d'assiette					
Code type DSN	684	Régularisation exonération part patronale DOM SMIC 130% à 220%					
Indice	D						
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée		
Type montant	P	Montant Patronal	Taux AT (O/N)	N	Tx transport (O/N)	N	
Fillon=F - Cice=C	N	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/1901	MSA (O/N)	
Alsace (O/N)	N	Autre taux	0,000	Catég. personnel			
Remarques	100D RG CAS GENERAL - BASE DE PLAFONNEE						

Rubriques de Paie Anael		R	
L01	Red. loi lodeom CTP462		

89.4. CTP 463 Exonération part patronale DOM SMIC 170% à 270%

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Montant de cotisation					
Code type DSN	463	EXO PP DOM SMIC 170% A 270% OM					
Indice	D						
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée		
Type montant	P	Montant Patronal	Taux AT (O/N)	N	Tx transport (O/N)	N	
Fillon=F - Cice=C	N	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/1901	MSA (O/N)	
Alsace (O/N)	N	Autre taux	0,000	Catég. personnel			
Remarques	100D RG CAS GENERAL - BASE DE PLAFONNEE						

Rubriques de Paie Anael		R	
L03	Red. loi lodeom CTP463		

89.5. CTP 538 Régularisation exonération part patronale DOM SMIC 170% à 270%

Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Montant d'assiette					
Code type DSN	538	Régularisation exonération part patronale DOM SMIC 170% à 270%					
Indice	D						
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée		
Type montant	P	Montant Patronal	Taux AT (O/N)	N	Tx transport (O/N)	N	
Fillon=F - Cice=C	N	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/1901	MSA (O/N)	
Alsace (O/N)	N	Autre taux	0,000	Catég. personnel			
Remarques	100D RG CAS GENERAL - BASE DE PLAFONNEE						

Rubriques de Paie Anael		R	
L03	Red. loi lodeom CTP463		

89.6. CTP 473 Exonération part patronale DOM SMIC 170% à 350%

Rubrique DSN	S21.G00.23.005	Montant de cotisation					
Code type DSN	473	EXO PP DOM SMIC DE 170% A 350% OM	Rubriques de Paie Aneel R				
Indice	D		L04	Red. loi lodeom CTP473			
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée		
Type montant	P	Montant Patronal	Taux AT (O/N)	N	Tx transport (O/N)	N	
Fillon=F - Cice=C	N	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/1901	MSA (O/N)	
Alsace (O/N)	N	Autre taux	0,000	Catég. personnel			
Remarques	100D RG CAS GENERAL - BASE DE PLAFONNEE						

89.7. CTP 685 Régularisation exonération part patronale DOM SMIC 170% à 250%

Rubrique DSN	S21.G00.23.004	Montant d'assiette					
Code type DSN	685	Régularisation exonération part patronale DOM SMIC 170% à 250%	Rubriques de Paie Aneel R				
Indice	D		L04	Red. loi lodeom CTP473			
OPS	URS	URSSAF	Qualif. Assiette	921	Assiette plafonnée		
Type montant	P	Montant Patronal	Taux AT (O/N)	N	Tx transport (O/N)	N	
Fillon=F - Cice=C	N	Taux AT/TR	0,000	Date d'effet	01/01/1901	MSA (O/N)	
Alsace (O/N)	N	Autre taux	0,000	Catég. personnel			
Remarques	100D RG CAS GENERAL - BASE DE PLAFONNEE						

89.8. Bloc 81 pour type 012 – Exonération de cotisations applicable dans les DOM

Rubrique DSN	S21.G00.81.003	Montant d'assiette
Code type DSN	03012	Exonération de cotisations applicable dans les DOM
Indice		
OPS	URS URSSAF	Qualif. Assiette
Type montant	B Base (Décl. de la base)	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	Taux AT/TR 0,000	Date d'effet MSA (O/N)
Alsace (O/N)	Autre taux 0,000	Catég. personnel
Remarques	a	

Rubriques de Paie Anael		R	
L01	Red. loi lodeom CTP462		
L02	Red. loi lodeom CTP472		
L03	Red. loi lodeom CTP463		
L04	Red. loi lodeom CTP473		

Rubrique DSN	S21.G00.81.004	Montant de cotisation
Code type DSN	03012	Exonération de cotisations applicable dans les DOM
Indice		
OPS	URS URSSAF	Qualif. Assiette
Type montant	P Montant Patronal	Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C	Taux AT/TR 0,000	Date d'effet MSA (O/N)
Alsace (O/N)	Autre taux 0,000	Catég. personnel
Remarques	a	

Rubriques de Paie Anael		R	
L01	Red. loi lodeom CTP462		
L02	Red. loi lodeom CTP472		
L03	Red. loi lodeom CTP463		
L04	Red. loi lodeom CTP473		

89.9. Bloc 81 pour type 110 – Exonération de cotisations Agirc-Arrco applicable dans les DOM (LODEOM)

Rubrique DSN	S21.G00.81.003	Montant d'assiette
Code type DSN	03110	EXO PP DOM SMIC 130% A 220% OM
Indice		
OPS	RTC	RETRAITE AGIRC - A Qualif. Assiette
Type montant	B	Base (Décl. de la base) Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000 Date d'effet MSA (O/N)
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000 Catég. personnel
Remarques	Barème dit de compétitivité	

Rubriques de Paie Anaël			R	
→ L01	Red. loi lodeom CTP462			
L05	Red. loi lodeom CTP686			
L06	Red. loi lodeom CTP687			

Rubrique DSN	S21.G00.81.004	Montant de cotisation
Code type DSN	03110	EXO PP DOM SMIC 130% A 220% OM
Indice		
OPS	RTC	RETRAITE AGIRC - A Qualif. Assiette
Type montant	P	Montant Patronal Taux AT (O/N) Tx transport (O/N)
Fillon=F - Cice=C		Taux AT/TR 0,000 Date d'effet MSA (O/N)
Alsace (O/N)		Autre taux 0,000 Catég. personnel
Remarques	Barème dit de compétitivité	

Rubriques de Paie Anaël			R	
→ L01	Red. loi lodeom CTP462			
L05	Red. loi lodeom CTP686			
L06	Red. loi lodeom CTP687			

90. Paramétrages particuliers pour SAINT MARTIN et la répartition des exonérations LODEOM

90.1. Répartition des exonérations LODEOM entre URSSAF et AGIRC/ARRCO pour Saint Martin dans CFG/*STM%xxx (ou xxx est un code agence si nécessaire)

Pour les agences de Saint Martin, la répartition des exonérations LODEOM dépend du lieu où est situé le client.

- Si le client n'est pas immatriculé à Saint Martin (En Guadeloupe par exemple), c'est le paramétrage vu précédemment qui s'applique.
- Si le client est immatriculé à Saint Martin, il n'y aura pas de ventilation LODEOM entre l'URSSAF et la Retraite et le paramétrage suivant est alors nécessaire afin de déroger au paramétrage vu précédemment.

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9												
S	T	M	%	8	1	7														

Libellé

P a s d e v e n t i l a t * S T M A R T I N / R e t

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	L	0	5													

- Préciser le % de répartition concernant l'URSSAF dans les positions 1 à 7 du champ Valeurs. A renseigner à 100,00% comme dans l'exemple ci-dessus.
- Préciser le % de répartition concernant AGIRC/ARRCO dans les positions 8 à 14 du champ Valeurs. A renseigner à 0,00% comme dans l'exemple ci-dessus.
- En positions 15 à 17 du champ Valeurs, préciser une des rubriques LODEOM concernant Saint Martin (L05 dans l'exemple ci-dessus) que l'on retrouvera toujours en **première position** dans les paramétrages des blocs 23 et/ou 81 qui concernent Saint Martin.
- Pour tous les paramétrages (Blocs 23 et 81) concernant Saint Martin (Avec **L05 en première position** des rubriques du paramétrage), les % définis dans CFG/*STM% s'appliqueront à la place de ceux définis dans CFG/*LOD%.

Chapitre 3 Gestion des DSN

- Aller dans l'onglet « Paie-Facturation », boîte « Traitements Divers », Lancer l'option « 412 – Gestion des DSN – DS1 ».

Gestion des Déclarations Sociales Nominatives

Société: 002 INFOR Agence: Liste Ag.
Mois: 01 2021 Janvier 2021 Ag. Rég.: Liste Sté
Nature Déclaration: Ag. Rég.:
Type Déclaration: Sté lég.:
Fraction Déclar.: Lots de: 1000001 à 1000099 CRM Norme DSN: F21V01

Filtres Txt: Généré Non généré
Filtres Bloc: 05 11 20 30 40 50

Valeur	ID Déclar.	Mod.	Men.	Top Gen.	Top Valid.	Nom Txt
--------	------------	------	------	----------	------------	---------

Menu de gauche:
Afficher (F5)
Sélectionner
Supprimer (F11)
Action *03* (F15)
Action *04* (F16)
Action *05* (F17)
Anomalier (F10)
Générateur TDT (F9)
Validation du Tot.
Personnel
Bardere ou catir
CentreBlestructureur
Pa-Géner. 20 et 22...
Sortir (F3)

1. Pré-Génération d'une DSN Mensuelle

- Renseigner :
 - Le mois à traiter
 - La Nature de la déclaration : Exemple « 01 » pour une DSN Mensuelle. Si la nature n'est pas renseignée, toutes les natures seront affichées.
 - Le Type de la déclaration : Exemple « 01 » pour une Déclaration normale. Si le type n'est pas renseigné, tous les types seront affichés.
 - La Fraction de la déclaration : Se référer aux paramétrages effectués précédemment. Si la fraction n'est pas renseignée, toutes les fractions seront affichées.
 - A partir de la norme 2021, possibilité de renseigner l'identifiant du CRM (compte rendu métier). Cette information, transmise par un organisme demandeur de régularisation ne sera traitée que pour des DSN de régularisation.
- Cliquer sur « Pré-générer » : L'écran suivant s'affiche.

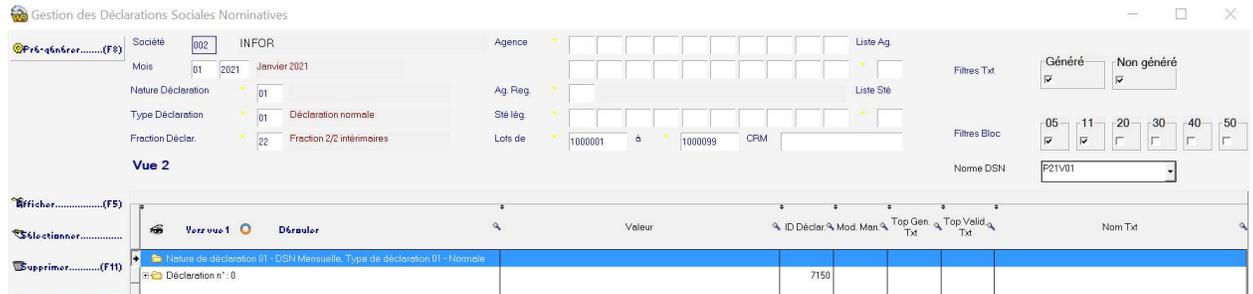
- Cliquer sur « Valider » : Le traitement de pré-génération de la DSN est lancé.

2. Afficher les DSN Pré-générées ou Générées

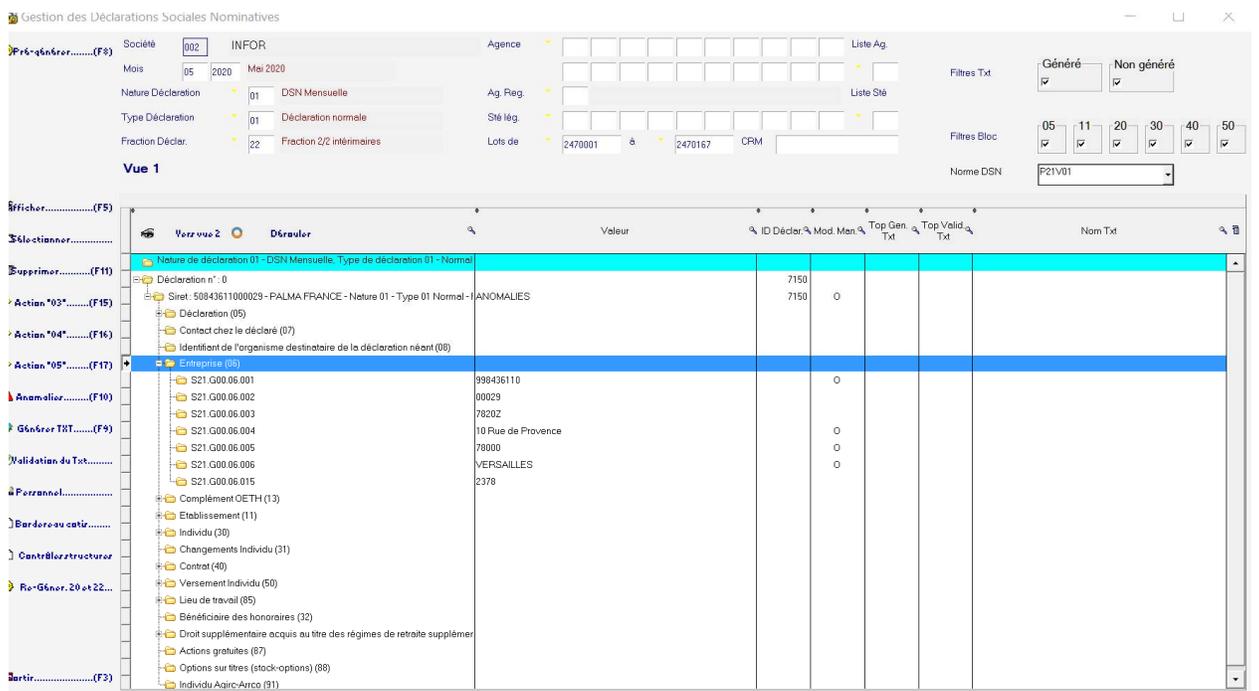
- Renseigner :
 - Le mois à afficher (Si le mois n'est pas renseigné, toutes les DSN de l'année seront affichées).
 - La Nature de la déclaration :
 - Blanc - Toutes
 - 01 - DSN Mensuelle
 - 02 – Signalement fin de contrat de travail
 - 04 – Signalement arrêt de travail
 - 05 – Reprise suite à arrêt de travail
 - 06 – DSN reprise historique
 - 07 – Fin Contrat Travail Unique (FCTU)
 - Mise en place de cette nouvelle nature de déclaration :
 - Être en DSN norme 2021 et supérieures et au dernier niveau de PTF.
 - Installer le dernier niveau des tables Excel suivantes dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif : DSREFDP1.xlsx, DSREFP1.xlsx, DSREFRP1.xlsx
 - Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Réserve Maintenance », lancer l'option « XXLance » et exécuter le programme DSN_INS.
 - La nature FCTU est prête à l'utilisation selon le même mode opératoire que la nature 02.
 - La nature de déclaration 07 (FCTU) ne se déclenche que sur des lots de traitements fermés. Pour Anael RS, tous les contrats fermés lors de la période traitée sont pris en compte. Pour Anael TT, seuls les contrats CDI intérimaires fermés lors de la période traitée sont pris en compte.

-
- Il est à noter que le FCTU doit être autoporteur et contenir les éléments relatifs aux paies du dernier mois de paie (« mois M ») et du mois précédent (« mois M-1 »). De ce fait, les lots proposés lors du traitement couvriront les périodes « M-1 » à « M ».
 - 08 – Amorçage
 - Disponible depuis la norme 2025, elle permet de générer une DSN en masse en remplacement de topaze pour les personnels sous contrats n'ayant pas eu de paye dans les 2 derniers mois.
 - Le Type de la déclaration :
 - Blanc – Tous
 - 01 – Déclaration normale
 - 02 – Déclaration normale néant
 - 03 – Déclaration annule et remplace intégral
 - 04 – Déclaration annule
 - 05 – Annule et remplace néant
 - La Fraction de la déclaration : Se référer aux paramétrages effectués précédemment. Blanc présente toutes les fractions
 - Les filtres d'affichage possibles :
 - Possibilité de filtrer par agence et/ou par société légale
 - Possibilité de renseigner les agences rapidement en sélectionnant un code liste agences.
 - Possibilité de renseigner les sociétés légales rapidement en sélectionnant un code liste sociétés.
 - Possibilité de filtrer les déclarations DSN ayant fait l'objet d'une génération (ou pas) de Txt.
 - Possibilité de filtrer les blocs de données à afficher.
 - Le filtre 05 affiche les blocs : 05, 06, 07
 - Le filtre 11 affiche les blocs : 11, 15, 85
 - Le filtre 20 affiche les blocs : 20, 22, 23
 - Le filtre 30 affiche les blocs : 30, 31
 - Le filtre 40 affiche les blocs : 40, 41, 60, 62, 65, 70, 71
 - Le filtre 50 affiche les blocs : 50, 51, 52, 53, 54, 78, 79, 81
 - **Attention : Le volume d'informations à afficher peut être extrêmement important. Il est donc vivement conseillé de filtrer l'affichage sur la nature de déclaration, le type de déclaration, la fraction et les blocs à afficher.**

- Cliquer sur « Afficher » : L'écran suivant s'affiche.



- La Déclaration n° 0 s'affiche (DSN n'ayant pas encore fait l'objet d'une génération de TXT).
- Pour afficher l'ensemble des informations pré-générées ouvrir l'arborescence et naviguer dans les différentes branches. L'affichage suivant apparaît :



- Chaque n° de SIRET traité se voit affecter un n° d'identifiant interne (Colonne ID Déclar.).
- Si une ou des anomalies sont détectées en pré-génération pour un SIRET, le message « ANOMALIES » est signalé dans la colonne « Valeur ».

3. Configurer l'affichage de messages d'informations

Possibilité d'afficher des messages d'informations en fonction du mois traité.

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement installation ». Lancer l'option « 003 – Options logicielles » (CFG).
- Puis créer des messages paramétrés sous la forme *DSNMG ou *DSNMGxxy (ou xx est un n° de mois et y un n° chronologique). Le n° chronologique n'est pas obligatoire mais il permet d'enchaîner plusieurs messages les uns à la suite des autres.
- Un message *DSNMG s'affichera systématiquement, pour chaque mois traité.
- Un message *DSNMGxxy ne s'affichera que lors du traitement du mois xx.
- Saisir le message sur les champs « Libellé », « Valeurs », « Compléments ».
- Exemple d'un message mensuel (pour le mois d'avril) :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	M	G	0	4	1

Libellé

C V A E - P e n s e r à c a l c u l e r e f f e c t i

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
f	e	t	e	f	f	e	c	t	u	e	r	l	e	s	c	o	n	t	r	o	l	e	s						

Compléments

0									1									2									3		

Sortir

Société 001 INFOR Agence Liste Ag.

Mois 04 2016 Avril 2016

Nature Déclaration CVAE - Penser à calculer effectif et effectuer les contrôles Ag. Reg. Liste Sté

Type Déclaration Normale Sté lég.

Fraction Déclar. 0 Lots de 1240001 à 1240003

Vue 2

Attention CVAE-Penser à calculer effectif et effectuer les contrôles

Vers vue 1 Dérouler

Nature de déclaration 01 - DSN Mensuelle, Type de déclaration 01 - Normale

Déclaration n° : 0

4. Les actions possibles

A. Bouton “Sélectionner” (ou Double Clic sur une ligne)

- Permet d’accéder à la maintenance d’une rubrique de DSN pré-générée :
- Si l’action « Sélectionner » est effectuée au niveau d’un Bloc de DSN (Ex : 06 – Entreprise), il est alors possible d’effectuer une action de création sur une rubrique de DSN.

The screenshot shows a software window titled "Fiche DSN05P - Contient les blocs : S20.G00.05, S20.G00.07, S21.G00.06, S21.G00.11". The window contains a form with the following fields and values:

ID de la déclaration	0000000000000001	Ok Valider.....
Code bloc DSN	06	Annuler.....
N° d'ordre de la rubrique dans le bloc	1	Supprimer....
Code rubrique de la norme	S21.G00.06.001	
Valeur de la rubrique	339403370	
Top de reprise manuelle	0	
Création : utilisateur	GEAC	
Création : date	17/12/2014	
Création : heure	16:13	
Modif : utilisateur	GEAC	
Modif : date de mise à jour	22/12/2014	
Modif : heure	16:00	

- Pour certains blocs (23-Cotisations agrégées, 55-Composants de versement, 82-Cotisation établissement), il est possible, à l'issue d'une saisie, de générer automatiquement les différentes rubriques du bloc dont les informations sont renseignées. Pour cela utiliser le bouton « Génération Automatique Bloc 23 ».

The screenshot shows a software window titled 'Fiche DSN23P - Contient les blocs : S21.G00.23'. The form contains the following fields and values:

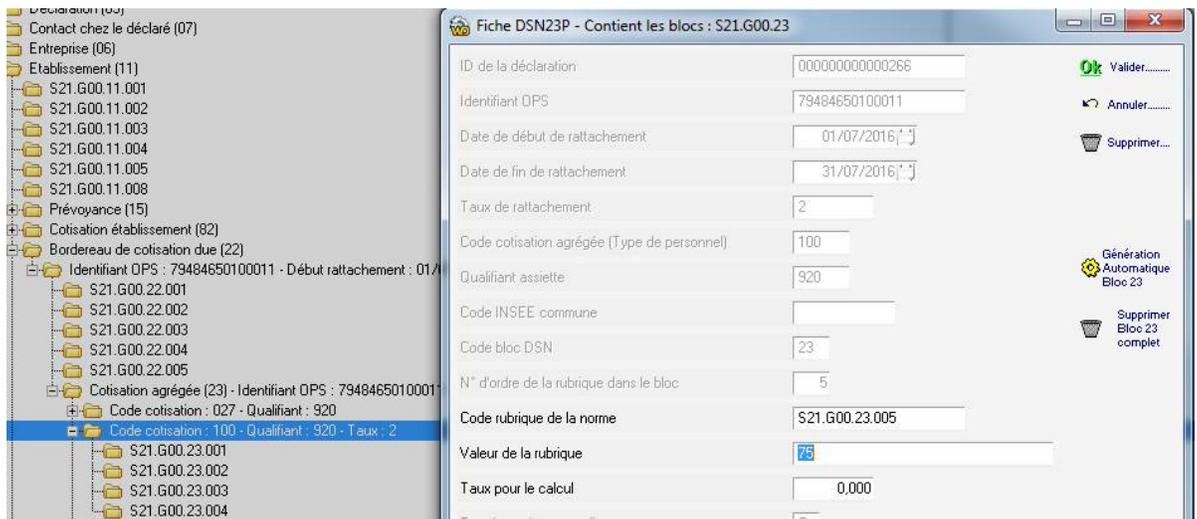
ID de la déclaration	000000000000266
Identifiant OPS	79484650100011
Date de début de rattachement	01/07/2016
Date de fin de rattachement	31/07/2016
Taux de rattachement	2
Code cotisation agrégée (Type de personnel)	100
Qualifiant assiette	920
Code INSEE commune	
Code bloc DSN	23
N° d'ordre de la rubrique dans le bloc	4
Code rubrique de la norme	S21.G00.23.004
Valeur de la rubrique	350.00
Taux pour le calcul	2,000
Top de reprise manuelle	0
Création : utilisateur	GEAC
Création : date	28/10/2016
Création : heure	15:33
Modif : utilisateur	
Modif : date de mise à jour	
Modif : heure	

On the right side of the form, there are several buttons: 'Ok Valider.....', 'Annuler.....', 'Supprimer...', 'Génération Automatique Bloc 23' (highlighted with a gear icon), and 'Supprimer Bloc 23 complet'.

- Dans l'exemple ci-dessus, saisir les différentes informations concernant le bloc 23 et valider en utilisant le bouton « Génération Automatique Bloc 23 ». La fonctionnalité générera automatiquement les différentes rubriques du bloc 23 pour lesquelles une information aura été renseignée. On obtiendra alors, après réaffichage, les informations suivantes :

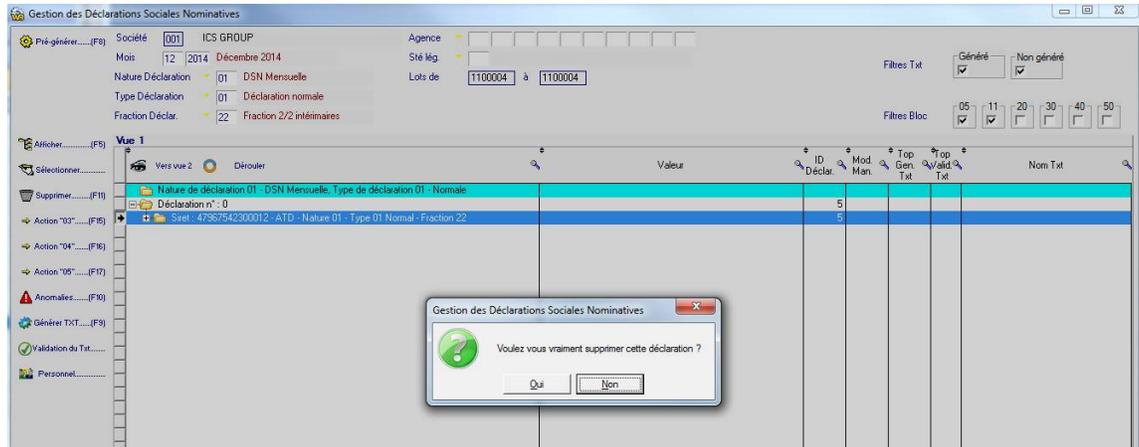
Code cotisation : 100 - Qualifiant : 920 - Taux : 2	
S21.G00.23.001	100
S21.G00.23.002	920
S21.G00.23.003	2.00
S21.G00.23.004	350.00

- Si la rubrique S21.G00.23.005 est à ajouter, double-cliquer sur la ligne « Code cotisation : 100 ... », choisir la rubrique S21.G00.23.005 (après clic-droit sur « code rubrique de la norme »), saisir la valeur souhaitée et « Valider ».



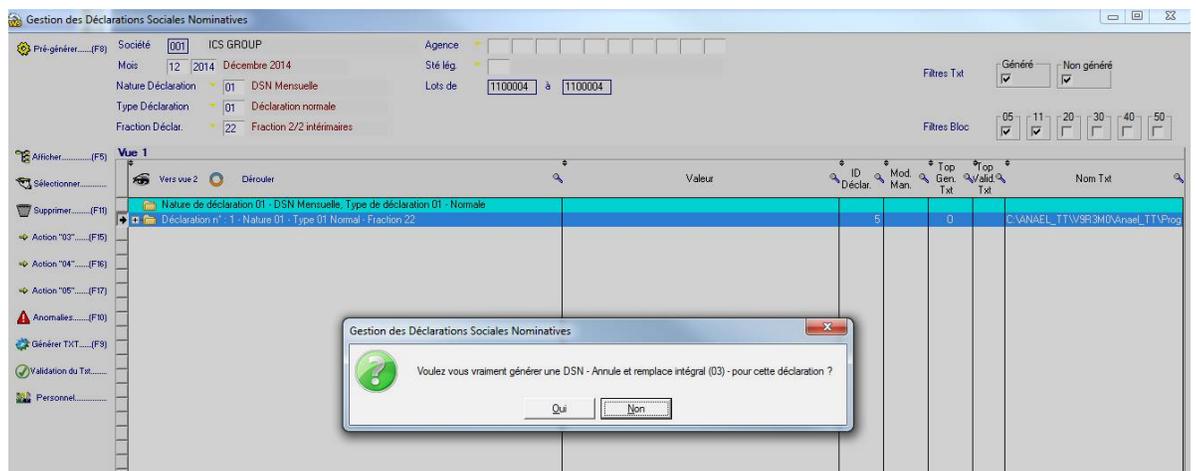
B. Bouton “Supprimer”

- Permet de supprimer toutes les données d'une pré-génération de DSN. Cette action n'est disponible que sur une ligne « SIRET »



C. Bouton “Action 03”

- Permet de générer un Type de déclaration « 03 – Annule et Remplace Intégral ».
- Cette action n'est disponible que pour une ligne avec un n° de déclaration DSN différent de zéro et ayant donc déjà donné lieu à la génération d'un TXT de DSN.



- Dans son fonctionnement normal, un « Annule et remplace Intégral » n'effectue un remplacement de données d'une période (Ex : 2022/09) que par d'autres données de cette même période (2022/09). Il est néanmoins possible de prendre en compte les données d'une période précédente en ayant, au préalable du traitement, changer le lot de début afin d'y indiquer un lot correspondant à la période précédente souhaitée.

Vue 2

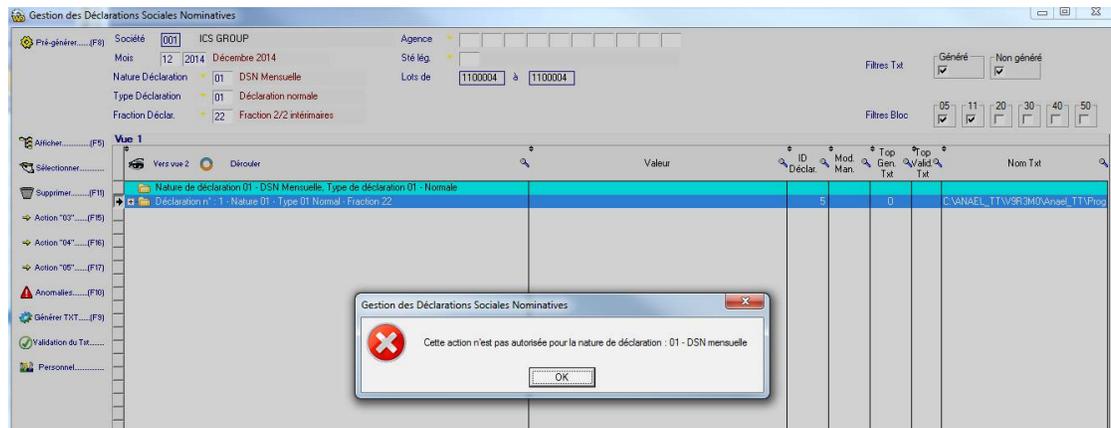
	Valeur	ID Déclar.
Nature de déclaration 04 - Signalement Arrêt de travail		
↳ Déclaration n° : 62676 - Nature 04 - Type 01 Normal - Fraction 22		86335
↳ Déclaration n° : 62677 - Nature 04 - Type 01 Normal - Fraction 22		86336
↳ Déclaration n° : 62888 - Nature 04 - Type 01 Normal - Fraction 22		86334

Dans l'exemple ci-dessus, l'Annule et remplace Intégral traitera les arrêts de travail de la période 09/2022 en explorant néanmoins les débuts d'arrêts concernant la période 08/2022 (Lot 2740001=08/2022, Lot 2750002=09/2022).

Exemple : Un arrêt de travail ayant été initialement déclaré du 01/09 au 02/09 pourra être Annulé et Remplacé par un arrêt de travail courant du 30/08 au 02/09.

D. Bouton “Action 04”

- Permet de générer un Type de déclaration « 04 – Annule ».
- Cette action n'est disponible que pour une ligne avec un n° de déclaration DSN différent de zéro et ayant donc déjà donné lieu à la génération d'un TXT de DSN.
- Cette action n'est pas disponible pour une DSN Mensuelle



E. Bouton “Action 05”

- Permet de générer un Type de déclaration « 05 – Annule et Remplace Néant ».
- Cette action n'est disponible que pour une ligne avec un n° de déclaration DSN différent de zéro et ayant donc déjà donné lieu à la génération d'un TXT de DSN.



F. Bouton “Générer .TXT ou .DSN”

Attention : Pour des temps de traitements optimisés, il est vivement conseillé de générer les fichiers .txt ou .dsn dans un répertoire se situant sur le serveur d'application.

- Permet de générer un TXT de DSN pour un ou plusieurs SIRET. A l'issue de ce traitement un n° de déclaration sera attribué.
- Cette action n'est disponible que pour les lignes « SIRET » avec un « ID Déclaration » renseigné.
- Plusieurs lignes peuvent être sélectionnées simultanément.



- Le fichier .txt est généré avec un nom DSN_AAAAMMXXYY ou AAAA est l'année traitée, MM est le mois traité, XX est la nature de la déclaration et YY est le type de la déclaration.
- Si cela se justifie, il est possible d'ajouter à ce nom de fichier, le nom de la société légale + le SIRET + le nom de la ville. Pour activer cette fonctionnalité, il faut créer le paramétrage suivant en positionnant « 1 » en position 1 du champ « Valeurs » :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	D	S	N	T	X	T	1	

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													

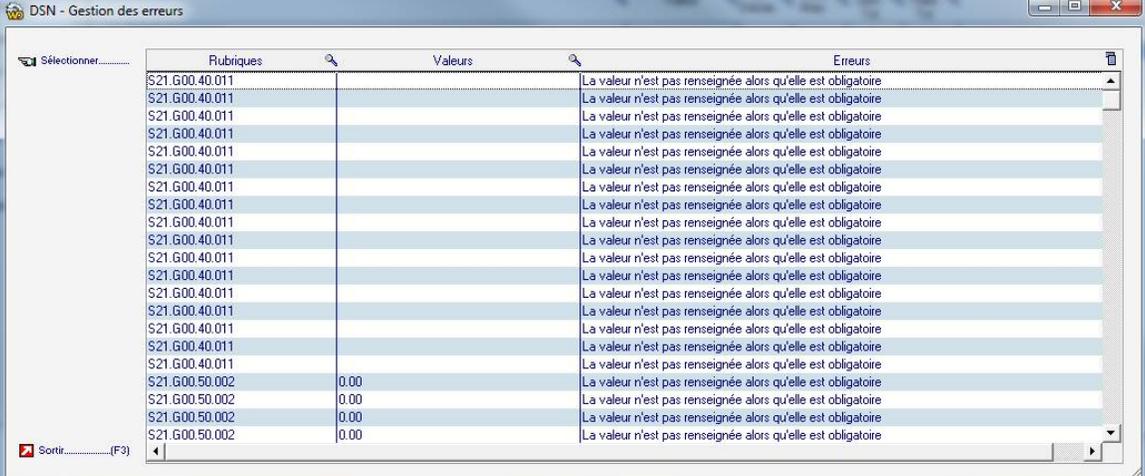
Complements

0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir

G. Bouton "Anomalies"

- Permet d'afficher les anomalies détectées lors de la pré-génération DSN sur un SIRET.
- Cette action est possible sur les lignes « SIRET » avec un « ID Déclaration » renseigné ou sur les lignes « Déclaration n° : ». Sur une ligne « SIRET », seules les anomalies concernant l'ID de Déclaration seront affichées. Sur une ligne « Déclaration n° : », toutes les anomalies concernant ce N° de déclaration seront affichées (Plusieurs ID de déclaration possibles).
- L'affichage suivant est alors présenté :

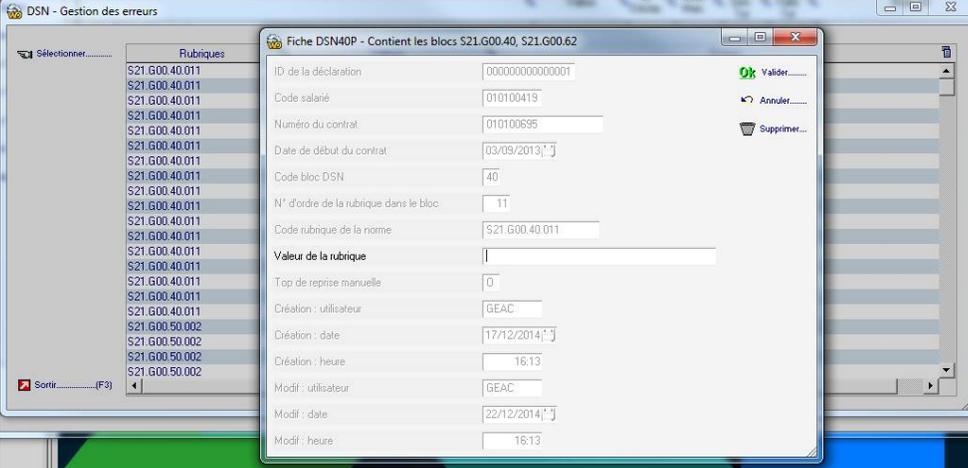


The screenshot shows a window titled "DSN - Gestion des erreurs" with a table containing error information. The table has three columns: "Rubriques", "Valeurs", and "Erreurs".

Rubriques	Valeurs	Erreurs
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.40.011		La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.50.002	0.00	La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.50.002	0.00	La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.50.002	0.00	La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire
\$21.G00.50.002	0.00	La valeur n'est pas renseignée alors qu'elle est obligatoire

H. Bouton "Sélectionner" (ou Double Clic sur une ligne de la gestion des erreurs)

- Permet d'accéder à la maintenance d'une rubrique de DSN pré-générée :



The screenshot shows the "DSN - Gestion des erreurs" window with a modal form titled "Fiche DSN40P - Contient les blocs S21.G00.40, S21.G00.62". The form contains the following fields:

ID de la déclaration	000000000000001
Code salarié	010100419
Numéro du contrat	010100695
Date de début du contrat	03/09/2013
Code bloc DSN	40
N° d'ordre de la rubrique dans le bloc	11
Code rubrique de la norme	\$21.G00.40.011
Valeur de la rubrique	
Top de reprise manuelle	0
Création : utilisateur	GEAC
Création : date	17/12/2014
Création : heure	16:13
Modif : utilisateur	GEAC
Modif : date	22/12/2014
Modif : heure	16:13

I. Bouton « Validation du Txt »

- Permet de « Toper » un fichier Txt de déclaration DSN qui a été accepté par Net entreprise.

J. Bouton « Personnel »

- Permet d'accéder à la gestion du personnel ou à une fiche personnel particulière si on se trouve sur une ligne « Matricule : ».

K. Boutons « DSN_ET1 » et « DSN_ET2 »

- Permet d'accéder à des états de contrôles.

Utilisation « avancée » de l'état DSN_ET2 – Contrôle des structures individuelles

Possibilité de contrôler la cohérence de structures individuelles par rapport aux structures globales.

a. Paramétrer CFG/*DSNETA

Table																																					
Société: 001											Indice: CFG																										
Code																																					
1	2	3	4	5	6	7	8	9																													
*	D	S	N	E	T	A																															
Libellé																																					
E	t	a	t	s	D	S	N																														
Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.																																					
Valeurs																																					
0											1											2											3				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0								
1	1																																				

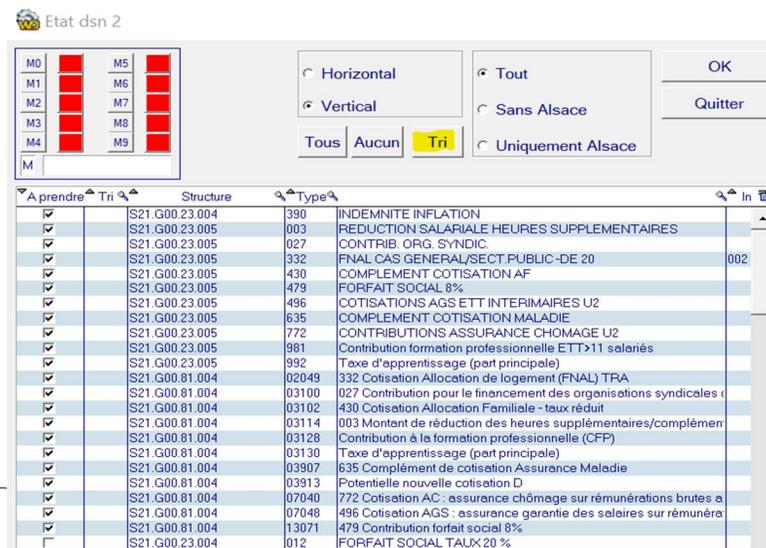
- « 1 » en position « 2 » des « Valeurs » permet de proposer les structures S21.G00.23.xxx (Structures de cotisations globales) dans cet état.
- « 1 » en position « 3 » des « Valeurs » permet d'activer la mise en mémoires de 10 séquences de paramétrages pour cet état
- « 1 » en position 4 des « valeurs » permet de proposer l'affichage des dates de rattachements pour chaque code type dans les blocs 78. Voir exemples dans le chapitre « Paramétrages divers » sur CFG/*DSNETA.

b. Accéder à l'état « Contrôles des structures » pour comparer structures individuelles et structures globales

- Sélectionner les différentes structures individuelles et globales que l'on souhaite comparer.



- Cliquer sur le bouton « **Tri** » pour remonter toutes les structures choisies en début de liste



- Dans la colonne « **Tri** », saisir des numéros de tri face aux structures à comparer. Une structure individuelle et une structure globale devant être comparées doivent avoir le même numéro de tri.

Etat dsn 2

M0		M5	
M1		M6	
M2		M7	
M3		M8	
M4		M9	

M Etat de contrôle en M€

Horizontal
 Vertical

Tout
 Sans Alsace
 Uniquement Alsace

A prendre	Tri	Structure	Type	Inc	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	100	RG CAS GENERAL	NEV
<input checked="" type="checkbox"/>	03	S21.G00.23.004	390	INDEMNITE INFLATION	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	236	FNAL CAS GENERAL+SECT.PUB 20SALOU+	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	959	CFP entreprises < 11 salariés	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	987	Contribution CPF-CDD	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	981	Contribution formation professionnelle ETT>11 salariés	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	992	Taxe d'apprentissage (part principale)	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	027	CONTRIB. ORG. SYNDIC.	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	060	RR Chômage CSG-CRDS taux plein	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	635	COMPLEMENT COTISATION MALADIE	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	900	TRANSPORT	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	012	FORFAIT SOCIAL TAUX 20 %	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	772	CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMAGE U2	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	536	FNAL DEGR.ANNEE 4 CAS GENERAL+SECT.P	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	510	Prime exceptionnelle Pouvoir d'achat	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	971	CFP entreprises >11 salariés	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	479	FORFAIT SOCIAL 8%	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	430	COMPLEMENT COTISATION AF	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	423	CONTRIB ASSURANCE CHOMAGE APPREN 87 U2	AE1
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	540	FNAL DEGRE ANNEE 5 CAS GENERAL SEC	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	332	FNAL CAS GENERAL/SECT.PUBLIC-DE 20	002
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	542	FNAL DEGRE ANNEE 6 CAS GENERAL + SEC	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	669	REGULARISATION DE REDUCTION GENERALE ETENDUE	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	726	APPRENTIS - DECLARATION DE L'ASSIETTE INFERIEURE AU SA20	SA20
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	726	APPRENTIS - DECLARATION DE L'ASSIETTE INFERIEURE AU SA21	SA21
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	100	RG CAS GENERAL	003
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	496	COTISATIONS AGS ETT INTERIMAIRES U2	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.005	260	CSG CRDS REGIME GENERAL	
<input checked="" type="checkbox"/>	09	S21.G00.23.005	772	CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMAGE U2	
<input checked="" type="checkbox"/>	08	S21.G00.23.005	635	COMPLEMENT COTISATION MALADIE	
<input checked="" type="checkbox"/>	07	S21.G00.23.005	496	COTISATIONS AGS ETT INTERIMAIRES U2	
<input checked="" type="checkbox"/>	06	S21.G00.23.005	479	FORFAIT SOCIAL 8%	
<input checked="" type="checkbox"/>	04	S21.G00.23.005	332	FNAL CAS GENERAL/SECT.PUBLIC-DE 20	002
<input checked="" type="checkbox"/>		S21.G00.23.005	236	FNAL CAS GENERAL+SECT.PUB 20SALOU+	
<input checked="" type="checkbox"/>	10	S21.G00.23.005	981	Contribution formation professionnelle ETT>11 salariés	
<input checked="" type="checkbox"/>	05	S21.G00.23.005	430	COMPLEMENT COTISATION AF	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.005	060	CSG REGIME GENERAL CHOMAGE	

- Cliquer de nouveau sur le bouton « **Tri** »

Etat dsn 2

M0		M5	
M1		M6	
M2		M7	
M3		M8	
M4		M9	

M Etat de contrôle en M€

Horizontal
 Vertical

Tout
 Sans Alsace
 Uniquement Alsace

A prendre	Tri	Structure	Type	Inc	
<input checked="" type="checkbox"/>		01 S21.G00.23.005	003	REDUCTION SALARIALE HEURES SUPPLEMENTAIRES	
<input checked="" type="checkbox"/>		01 S21.G00.81.004	03114	003 Montant de réduction des heures supplémentaires/complément	
<input checked="" type="checkbox"/>		02 S21.G00.23.005	027	CONTRIB. ORG. SYNDIC.	
<input checked="" type="checkbox"/>		02 S21.G00.81.004	03100	027 Contribution pour le financement des organisations syndicales	
<input checked="" type="checkbox"/>		03 S21.G00.23.004	390	INDEMNITE INFLATION	
<input checked="" type="checkbox"/>		03 S21.G00.81.004	03913	Potentielle nouvelle cotisation D	
<input checked="" type="checkbox"/>		04 S21.G00.23.005	332	FNAL CAS GENERAL/SECT.PUBLIC-DE 20	002
<input checked="" type="checkbox"/>		04 S21.G00.81.004	02049	332 Cotisation Allocation de logement (FNAL) TRA	
<input checked="" type="checkbox"/>		05 S21.G00.23.005	430	COMPLEMENT COTISATION AF	
<input checked="" type="checkbox"/>		05 S21.G00.81.004	03102	430 Cotisation Allocation Familiale - taux réduit	
<input checked="" type="checkbox"/>		06 S21.G00.23.005	479	FORFAIT SOCIAL 8%	
<input checked="" type="checkbox"/>		06 S21.G00.81.004	13071	479 Contribution forfait social 8%	
<input checked="" type="checkbox"/>		07 S21.G00.23.005	496	COTISATIONS AGS ETT INTERIMAIRES U2	
<input checked="" type="checkbox"/>		07 S21.G00.81.004	07048	496 Cotisation AGS : assurance garantie des salaires sur rémunérés	
<input checked="" type="checkbox"/>		08 S21.G00.23.005	635	COMPLEMENT COTISATION MALADIE	
<input checked="" type="checkbox"/>		08 S21.G00.81.004	03907	635 Complément de cotisation Assurance Maladie	
<input checked="" type="checkbox"/>		09 S21.G00.23.005	772	CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMAGE U2	
<input checked="" type="checkbox"/>		09 S21.G00.81.004	07040	772 Cotisation AC : assurance chômage sur rémunérations brutes a	
<input checked="" type="checkbox"/>		10 S21.G00.23.005	981	Contribution formation professionnelle ETT>11 salariés	
<input checked="" type="checkbox"/>		10 S21.G00.81.004	03128	Contribution à la formation professionnelle (CFP)	
<input checked="" type="checkbox"/>		11 S21.G00.23.005	992	Taxe d'apprentissage (part principale)	
<input checked="" type="checkbox"/>		11 S21.G00.81.004	03130	Taxe d'apprentissage (part principale)	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	012	FORFAIT SOCIAL TAUX 20 %	

- Cliquer sur le bouton « OK » afin de visualiser les résultats obtenus

Structure	Type	Période	Agence	Salarié	Taux	Type	Montant	Taux (S21.G00.8.007)
S21.G00.23.005	003	202112	085	37762218000243	S21.G00.23.005	003	43,00	REDUCTI
S21.G00.81.004	03114	202112	085	37762218000243	S21.G00.81.004	03114	-42,80	003 Monté
S21.G00.23.005	027	202112	085	37762218000243	S21.G00.23.005	027	3,00	CONTRIB
S21.G00.23.005	03100	202112	085	37762218000243	S21.G00.81.004	03100	2,97	027 Contr
S21.G00.81.004	03913	202112	085	37762218000243	S21.G00.23.004	0390	500,00	INDEMNIT
S21.G00.23.005	332	202112	085	37762218000243	S21.G00.81.004	03913	-500,00	Potentiele
S21.G00.81.004	02049	202112	085	37762218000243	S21.G00.23.005	332	18,00	FNAL CAS
S21.G00.23.005	496	202112	085	37762218000243	S21.G00.81.004	02049	17,79	01
S21.G00.81.004	07048	202112	085	37762218000243	S21.G00.23.005	430	65,00	COMPLET
S21.G00.23.005	635	202112	085	37762218000243	S21.G00.81.004	03102	65,44	1,8
S21.G00.81.004	0390	202112	085	37762218000243	S21.G00.23.005	479	3,00	FORFAIT
S21.G00.23.005	479	202112	085	37762218000243	S21.G00.81.004	13071	8,55	8
S21.G00.81.004	03128	202112	085	37762218000243	S21.G00.23.005	496	9,00	COTISATI
S21.G00.23.005	992	202112	085	37762218000243	S21.G00.81.004	07048	9,00	496 Cotise
S21.G00.81.004	03130	202112	085	37762218000243	S21.G00.23.005	635	218,00	COMPLET

Les écarts éventuellement détectés entre 2 structures ayant le même n° de tri sont affichés en **rouge**.

Les écarts en valeur absolue sont signalés en **jaune**.

c. Utilisation des mémoires

Possibilité de mettre en mémoire les différentes structures sélectionnées ainsi que les éventuels « tris » appliqués à celles-ci.

- Cliquer sur le bouton « **Rouge** » se trouvant face à la mémoire souhaitée (M0 par exemple). Après acceptation du message suivant, les paramètres en cours sont positionnés dans la mémoire M0. Possibilité d'associer un libellé.

- A l'inverse, le chargement de paramètres stockés en mémoires s'effectue en cliquant sur le bouton « Mémoire » souhaité (M0 par exemple).

Etat dsn 2

M0		M5	
M1		M6	
M2		M7	
M3		M8	
M4		M9	
M			

Horizontal
 Vertical

Tout
 Sans Alsace
 Uniquement Alsace

A prendre	Tri	Structure	Type	Inc	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	012	FORFAIT SOCIAL TAUX 20 %	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	027	CONTRIB. ORG. SYNDIC.	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	060	RR Chômage CSG-CRDS taux plein	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	100	RG CAS GENERAL	003
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	100	RG CAS GENERAL	NEV
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	236	FNAL CAS GENERAL+SECT.PUB.20SAL.OU+	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	260	CSG CRDS REGIME GENERAL	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	332	FNAL CAS GENERAL/SECT.PUBLIC-DE 20	002
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	390	INDEMNITE INFLATION	
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	423	CONTRIB ASSURANCE CHOMAGE APPREN 87 U2	AE1
<input type="checkbox"/>		S21.G00.23.004	430	COMPLEMENT COTISATION AF	

On obtient alors le paramétrage stocké dans M0

Etat dsn 2

M0		M5	
M1		M6	
M2		M7	
M3		M8	
M4		M9	
M			

Horizontal
 Vertical

Tout
 Sans Alsace
 Uniquement Alsace

A prendre	Tri	Structure	Type	Inc	
<input checked="" type="checkbox"/>		01	S21.G00.23.005	003	REDUCTION SALARIALE HEURES SUPPLEMENTAIRES
<input checked="" type="checkbox"/>		01	S21.G00.81.004	03114	003 Montant de réduction des heures supplémentaires/complément
<input checked="" type="checkbox"/>		02	S21.G00.23.005	027	CONTRIB. ORG. SYNDIC.
<input checked="" type="checkbox"/>		02	S21.G00.81.004	03100	027 Contribution pour le financement des organisations syndicales
<input checked="" type="checkbox"/>		03	S21.G00.23.004	390	INDEMNITE INFLATION
<input checked="" type="checkbox"/>		03	S21.G00.81.004	03913	Potentielle nouvelle cotisation D
<input checked="" type="checkbox"/>		04	S21.G00.23.005	332	FNAL CAS GENERAL/SECT.PUBLIC-DE 20
<input checked="" type="checkbox"/>		04	S21.G00.81.004	02049	332 Cotisation Allocation de logement (FNAL) TRA
<input checked="" type="checkbox"/>		05	S21.G00.23.005	430	COMPLEMENT COTISATION AF
<input checked="" type="checkbox"/>		05	S21.G00.81.004	03102	430 Cotisation Allocation Familiale - taux réduit
<input checked="" type="checkbox"/>		06	S21.G00.23.005	479	FORFAIT SOCIAL 8%
<input checked="" type="checkbox"/>		06	S21.G00.81.004	13071	479 Contribution forfait social 8%
<input checked="" type="checkbox"/>		07	S21.G00.23.005	496	COTISATIONS AGS ETT INTERIMAIRES U2
<input checked="" type="checkbox"/>		07	S21.G00.81.004	07048	496 Cotisation AGS : assurance garantie des salaires sur rémunération
<input checked="" type="checkbox"/>		08	S21.G00.23.005	635	COMPLEMENT COTISATION MALADIE
<input checked="" type="checkbox"/>		08	S21.G00.81.004	03907	635 Complément de cotisation Assurance Maladie
<input checked="" type="checkbox"/>		09	S21.G00.23.005	772	CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMAGE U2
<input checked="" type="checkbox"/>		09	S21.G00.81.004	07040	772 Cotisation AC : assurance chômage sur rémunérations brutes a
<input checked="" type="checkbox"/>		10	S21.G00.23.005	981	Contribution formation professionnelle ETT>11 salariés
<input checked="" type="checkbox"/>		10	S21.G00.81.004	03128	Contribution à la formation professionnelle (CFP)
<input checked="" type="checkbox"/>		11	S21.G00.23.005	992	Taxe d'apprentissage (part principale)
<input checked="" type="checkbox"/>		11	S21.G00.81.004	03130	Taxe d'apprentissage (part principale)

DSN – TT/RS | 247

- Les mémoires sont préfixées par défaut avec la lettre M. Possibilité d'utiliser d'autres préfixes en précisant le préfixe choisi comme ci-dessous.



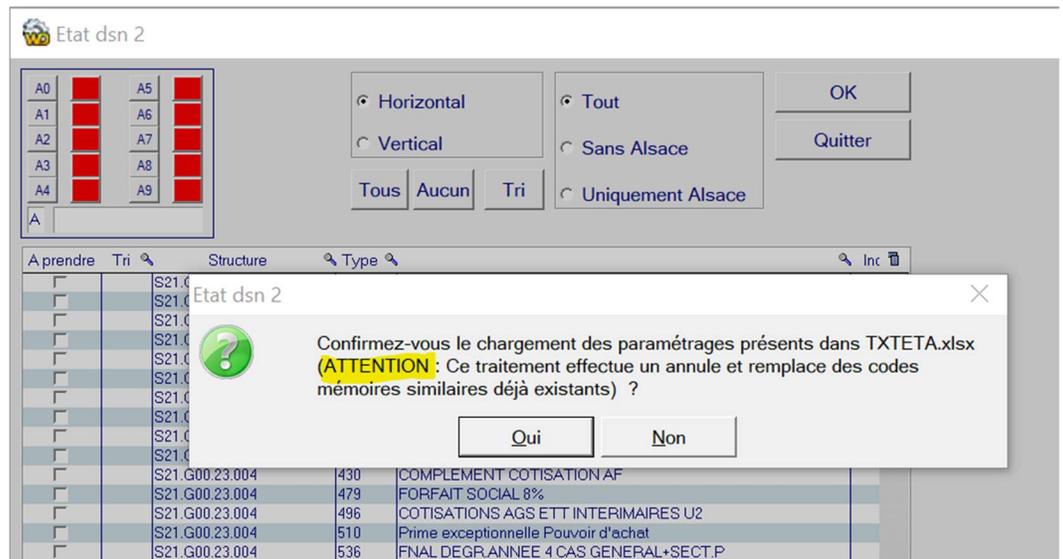
- Importation possible d'un paramétrage pré-remplissage dans la table Excel TXTETA.xlsx. Cette table est à positionner dans le sous-répertoire DSN de l'applicatif.

La table doit respecter le format suivant.

	A	B	C	D	E	F	G
1	Etat	Mémoire	Structure	Type	Indice	Tri	Libellé état
2							
3	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	003		01	Etat de contrôle en Mémoire 0
4	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	03114		01	Etat de contrôle en Mémoire 0
5	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	027		02	Etat de contrôle en Mémoire 0
6	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	03100		02	Etat de contrôle en Mémoire 0
7	DSNET2	M0	S21.G00.23.004	390		03	Etat de contrôle en Mémoire 0
8	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	03913		03	Etat de contrôle en Mémoire 0
9	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	332		04	Etat de contrôle en Mémoire 0
10	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	02049		04	Etat de contrôle en Mémoire 0
11	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	430		05	Etat de contrôle en Mémoire 0
12	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	03102		05	Etat de contrôle en Mémoire 0
13	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	479		06	Etat de contrôle en Mémoire 0
14	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	13071		06	Etat de contrôle en Mémoire 0
15	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	496		07	Etat de contrôle en Mémoire 0
16	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	07048		07	Etat de contrôle en Mémoire 0
17	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	635		08	Etat de contrôle en Mémoire 0
18	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	03907		08	Etat de contrôle en Mémoire 0
19	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	772		09	Etat de contrôle en Mémoire 0
20	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	07040		09	Etat de contrôle en Mémoire 0
21	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	981		10	Etat de contrôle en Mémoire 0
22	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	03128		10	Etat de contrôle en Mémoire 0
23	DSNET2	M0	S21.G00.23.005	992		11	Etat de contrôle en Mémoire 0
24	DSNET2	M0	S21.G00.81.004	03130		11	Etat de contrôle en Mémoire 0

L'import s'effectue en activant la fonction ALT+F10.

Attention aux codes mémoires utilisés dans la table Excel, ils pourraient écraser des codes déjà existants.



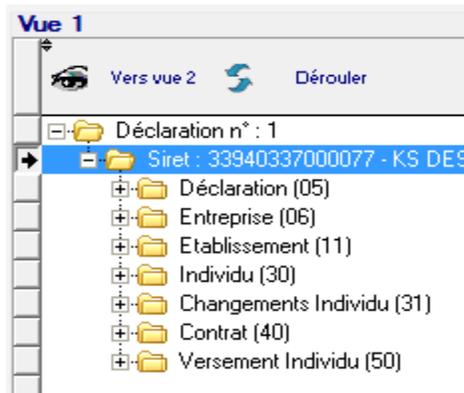
- Autre fonctionnalité : Alt+F9 permet d'afficher un sélecteur « Détail Contrat ». Le détail des montants par contrat n'est possible que pour les blocs 51 ou 79 ou 81 (Pas les 3 simultanément).

L. Bouton « Re-génér. 20 et 22 »

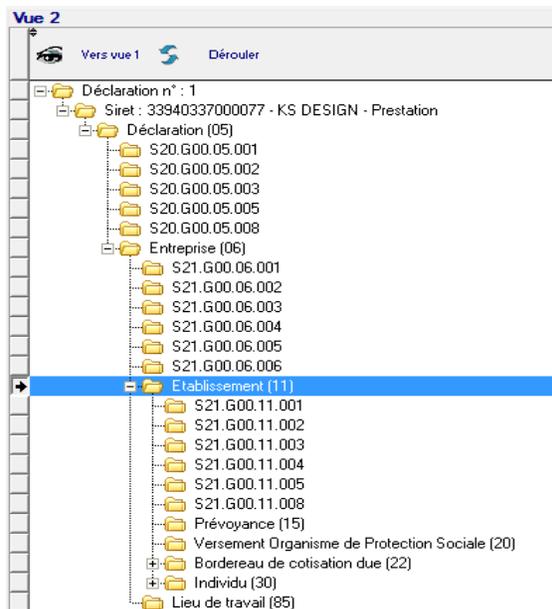
- Permet de Re-générer les blocs 20 (si le paramétrage le permet) et 22. Cette action n'a d'utilité que si des modifications manuelles (Ajouts, Modifications, Suppressions) ont été apportées à des éléments du bloc 23.
- Cette action n'est disponible que pour les lignes « SIRET » avec un « ID Déclaration » renseigné et pour lesquelles l'action « Validation du Txt » n'a pas été effectuée.

M.Bouton «Vers Vue1» ou « Vers Vue 2 »

- Permet de basculer d'un type d'arborescence 1 (Présentation « INFOR ») à un type d'arborescence 2 (Présentation « NEODeS ») :
 - Exemple Vue 1 – « INFOR »



- Exemple Vue 2 – « NEODeS »

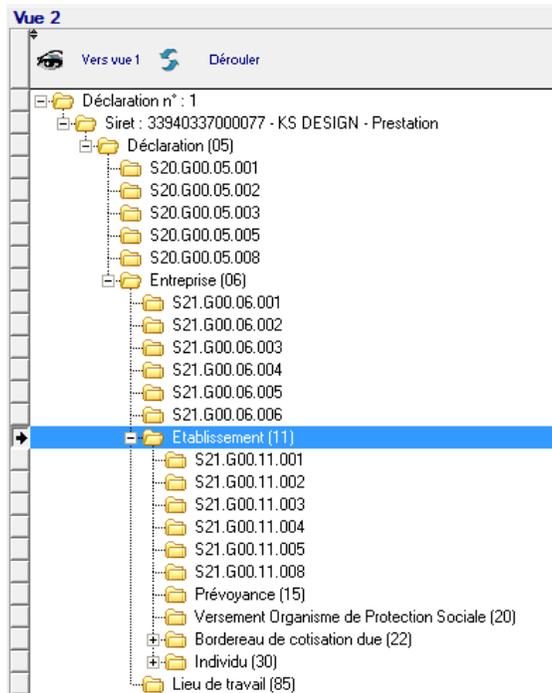


N.Bouton «Enrouler» ou « Dérouler »

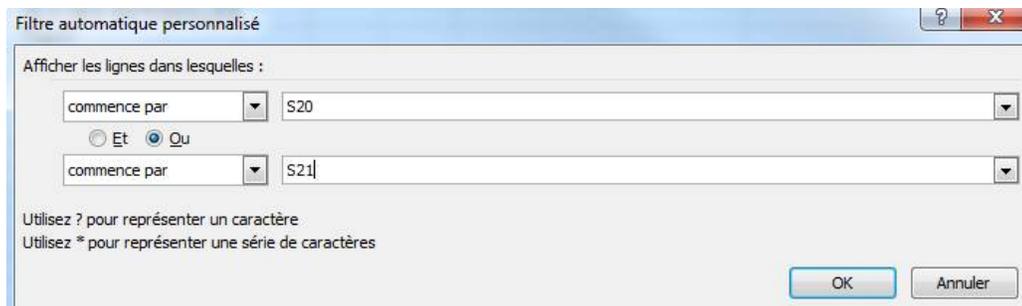
- Permet d'enrouler ou de dérouler l'arborescence:

O. Exporter les rubriques de DSN vers un fichier EXCEL

- Afficher l'arborescence en « Vue 2 » (NEODeS).



- Se positionner dans l'arborescence et effectuer un clic Droit.
- Choisir l'option « Exporter la table vers Excel »
- Dans la table Excel générée, effectuer le filtre suivant sur la colonne A :



- La table EXCEL présente alors l'ensemble des rubriques de DSN et les valeurs correspondantes générées dans l'ordre de l'arborescence officielle NEODeS.

Chapitre 4 Considérations techniques

1. Mise en place de fichiers Log

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement installation ». Lancer l'option « 003 – Options logicielles » et ajouter l'option logicielle suivante :

The screenshot shows the 'PARAMETRE Gestion' window. At the top, there is a 'Table' header. Below it, 'Société: 001' and 'Indice: CFG' are displayed. A 'Code' field contains 'DSNL O G'. The 'Libellé' field contains 'L O G D S N'. A note states: 'Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.' Below this, there are three sections: 'Valeurs' and 'Complements', each with a grid of 40 columns (0-9) and 2 rows. In the 'Valeurs' grid, the first column (0) has a '1' in the first row. In the 'Complements' grid, the first column (0) has a '1' in the first row. Buttons for 'Ok Valider' and 'Sortir' are visible.

- Si l'option est activée (« 1 » en position 1 des valeurs), les fichiers log suivants sont générés dans le sous-répertoire Temp de l'applicatif :
 - DSNLOGCICE – Log sur traitements DSN pour CICE
 - DSNLOGDSPARAP – Log sur traitements DSN dépendant du paramétrage effectué dans le fichier DSPARAP.
 - DSNLOG_EFFECTIF_COMPTE – Liste des collaborateurs comptés
 - DSNLOG_EFFECTIF_PAS_COMPTE – Liste des collaborateurs non comptés

2. Optimisation des temps de traitement

- Le volume d'informations pré-générées pour la DSN pénalise les temps de traitement. Le paramétrage ci-dessous permet de pré-générer moins d'informations. Les informations manquantes seront générées automatiquement lors de la génération du Txt.
- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement installation ». Lancer l'option « 003 – Options logicielles » et ajouter l'option logicielle suivante :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
D	S	N	B	O	O	S	T	

Libellé

Optimisation temps traitement

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1																															

Complements

0										1										2										3	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Sortir

- L'option est activée en positionnant « 1 » dans la position 1 de la zone valeur.
- Exemple de données générées sans optimisation :

Prime, gratification et indemnité (52) - Date de versement : 11/04/2015 - N° de versement : 01	
Contrat : 50A100103 - Début période de paie : 01/03/2015 - Type prime : 012	
S21.G00.52.001	012
S21.G00.52.002	336.40
S21.G00.52.005	02022015
S21.G00.52.006	50A100103
Contrat : 50A100103 - Début période de paie : 01/03/2015 - Type prime : 020	
S21.G00.52.001	020
S21.G00.52.002	296.55
S21.G00.52.005	02022015
S21.G00.52.006	50A100103
Autre élément de revenu brut (54) - Date de versement : 11/04/2015 - N° de versement : 01	

- Exemple de données générées avec optimisation :

Prime, gratification et indemnité (52) - Date de versement : 11/04/2015 - N° de versement : 01	
Contrat : 50A100103 - Début période de paie : 01/03/2015 - Type prime : 012	
S21.G00.52.002	336.40
Contrat : 50A100103 - Début période de paie : 01/03/2015 - Type prime : 020	
S21.G00.52.002	296.55
Autre élément de revenu brut (54) - Date de versement : 11/04/2015 - N° de versement : 01	

3. Autoriser plusieurs traitements de pré-génération DSN simultanés

- En activant l'option ci-dessous, plusieurs traitements de pré-génération DSN simultanés seront possibles sur un même poste de travail (Ouvrir plusieurs sessions d'Anael TT ou RS et lancer les traitements).
- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Tables systèmes », chapitre « Environnement installation ». Lancer l'option « 003 – Options logicielles » et ajouter l'option logicielle suivante :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9											
D	S	N	M	U	L	T	I												

Libellé

T r a i t e m e n t s D S N s i m u l t a n é s

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1																														

Complements

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Sortir

- L'option est activée en positionnant « 1 » dans la position 1 de la zone valeur.

4. Traitements de la Pré-Génération DSN dans les Tâches Planifiées

Il est possible de lancer un traitement de Pré-Génération DSN via la gestion des tâches planifiées de Windows.

4.1. Composants nécessaires

Installer l'exécutable LANCEUR.exe

4.2. Paramétrage du traitement à lancer

Accéder à l'écran de lancement d'une pré-génération DSN

The screenshot shows a software window titled "DSN- Pré-génération - Lancement *". The main content area is titled "Pré-génération de la DSN". On the left side, there are four buttons: "Ok Valider" (with a green checkmark icon), "Batch" (with a clock icon), "Visu.Batch" (with a magnifying glass icon), and "Sortir..[F3]" (with a red X icon). The main form contains several input fields and dropdown menus:

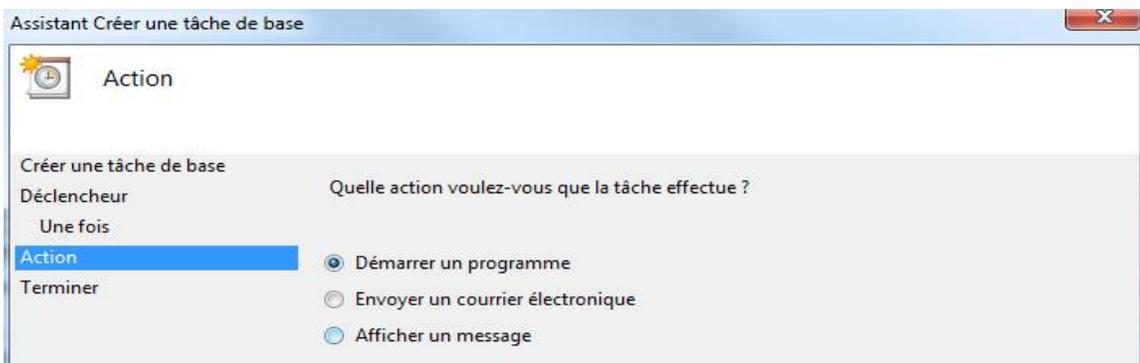
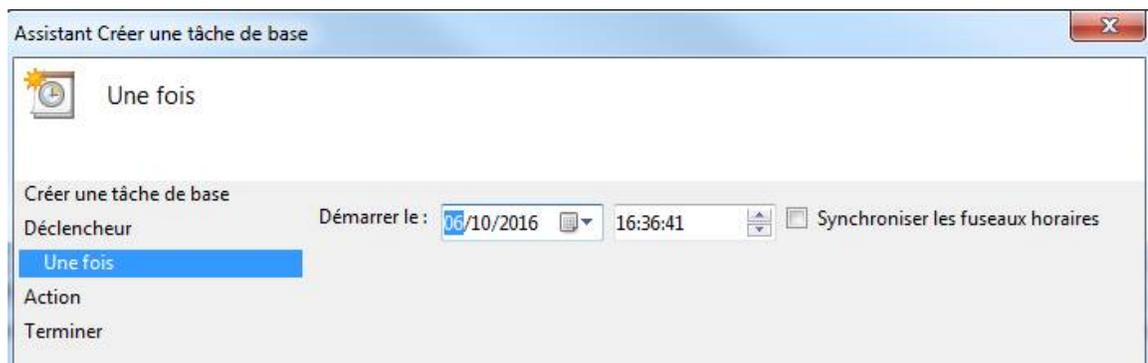
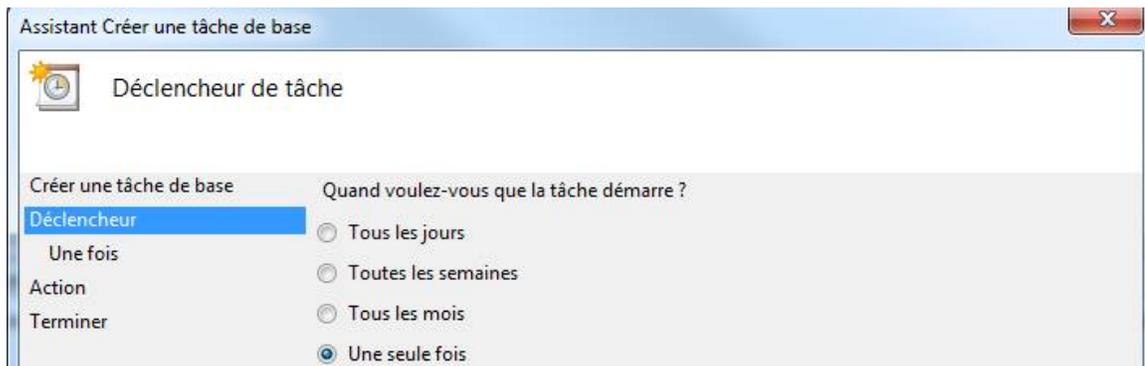
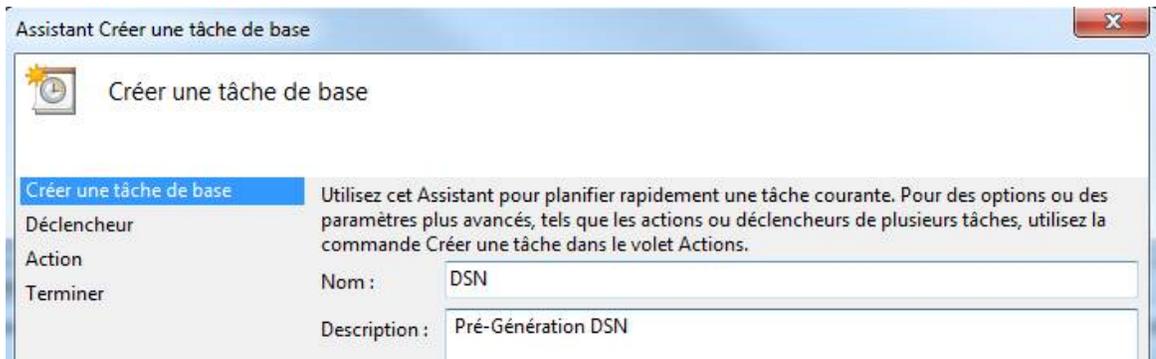
- Société: 001 INFOR
- Agence: A grid of 12 empty boxes.
- Ag. Reg.: A dropdown menu.
- Sté lég.: A dropdown menu.
- Mois: 10 2016 Octobre 2016
- Lots de: 1300001 à 1300001
- Nature Déclaration: 01 DSN Mensuelle
- Type Déclaration: 01 Déclaration normale
- Fraction Déclar.: 22 Fraction 2/2 intérimaires

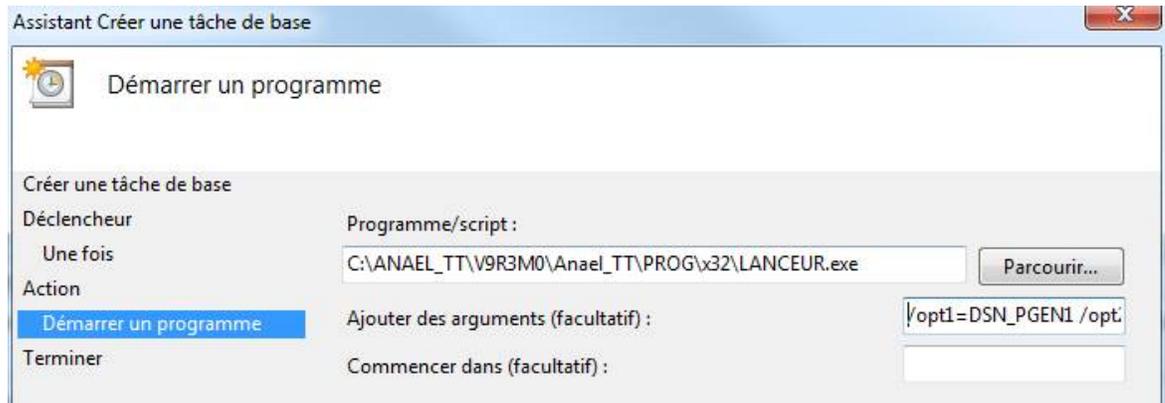
On the right side of the form, there are two buttons: "Liste Ag." and "Liste Sté".

- Le bouton « Batch » permet d'enregistrer les différents paramètres renseignés à l'écran afin de les prendre en compte lors du prochain traitement Batch de la Pré-Génération DSN.
- Le bouton « Visu Batch » permet de visualiser/récupérer les paramètres qui seront utilisés lors du prochain traitement Batch de la Pré-Génération DSN.

4.3. Paramétrage du gestionnaire des tâches planifiées de Windows

Accéder au planificateur de tâches et ajouter une tâche planifiée sur le modèle suivant :





Programme/script :

C:\ANAEL_TT\V9R3M0\Anael_TT\PROG\x32\LANCEUR.exe

Ajouter des arguments :

/opt1=DSN_PGEN1 /opt2=C:\ANAEL_TT\V9R3M0\Anael_TT\PROG\x32\anaelTT.ini
/opt3=1 /opt4=AUTOMATIQUE

Détail :

- C:\ANAEL_TT\V9R3M0\Anael_TT\PROG\x32\LANCEUR.exe
Concerne LANCEUR.exe et son emplacement
- /opt1=DSN_PGEN1
Programme à lancer
- /opt2=C:\ANAEL_TT\V9R3M0\Anael_TT\PROG\x32\anaelTT.ini
Concerne anaelTT.ini et son emplacement
- /opt3=1
Correspond au n° de la société à traiter (Celui qui se trouve dans anaelTT.ini.
Exemple : 1 si [SOCIETE1])
- /opt4=AUTOMATIQUE
Mot clé obligatoire indiquant au programme DSN_PGEN1 de s'exécuter sans interruption.

5. Archivage des fichiers de DSN

Il est possible d'extraire, des fichiers de DSN, l'ensemble des données concernant une année civile (ou les données allant de décembre à novembre pour les sociétés en paies décalées).

Important : Avant tout traitement d'archivage ou de restauration des fichiers de DSN, penser à effectuer une sauvegarde de la Base de Données.

Attention : L'archivage peut avoir une incidence sur la génération des blocs 31 (Changements Individu) et 41 (Changements Contrat), le traitement de ces blocs nécessitant une recherche d'informations sur des périodes précédentes. Il est donc souhaitable de ne pas archiver un exercice terminé, trop rapidement.

5.1. Modifications à apporter au fichier anaelTT.ini (ou anaelGWR.ini)



```
anaelTT.ini - Bloc-notes
Fichier  Edition  Format  Affichage  ?

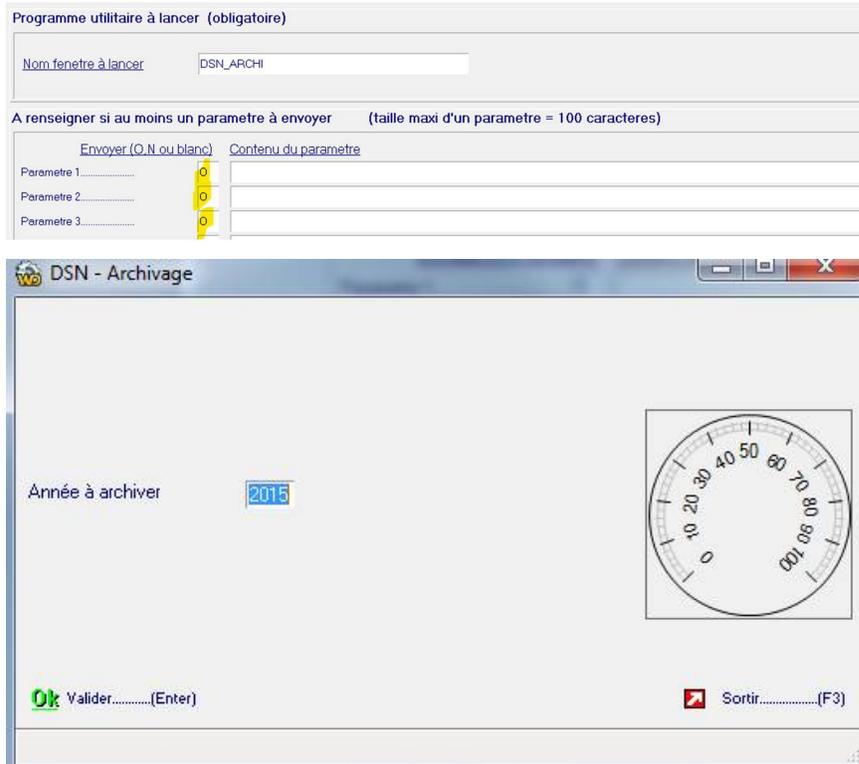
[DSN]
REP_ARCHIVE_DSN=C:\ANAEL\ARCHIVAGE_DSN\

[REPCOMPTA]
REP_ORIGINE=C:\anael\Comptabilité\
REP_TRAITEMENT=C:\anael\Temp\
REP_ARCHIVE=C:\anael\Archive_Comptabilité\
TYP_COMPPTA=AFI
```

- Ajouter un paragraphe [DSN] en précisant, au regard du mot clé REP_ARCHIVE_DSN, le répertoire où seront stockés les fichiers de DSN archivés (C:\ANAEL\ARCHIVAGE_DSN\) dans l'exemple ci-dessus.
- Il est à noter que les fichiers archivés seront au format Hyperfile (même pour une base de données DB2/400).

5.2. Archivage des fichiers DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Réserve maintenance ». Exécuter l'option « Lancement utilitaire d'installation - XXL ». Lancer le programme d'installation DSN_ARCHI (En renseignant les paramètres 1 à 3 avec « O » comme ci-dessous).



- Choisir l'année à archiver et « Valider
- A l'issue du traitement, un sous-répertoire DSN_AAAA est généré dans le répertoire précisé dans anaeltt.ini. Les fichiers archivés se présentent alors sous les formats suivants :

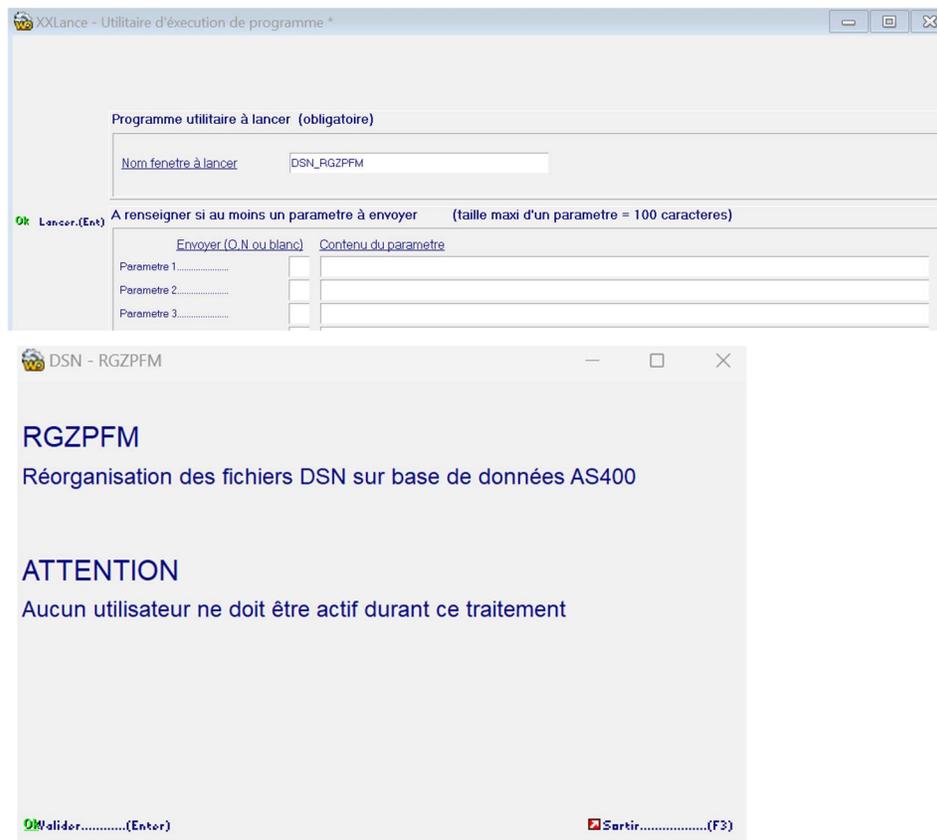
DSCHRONP_2015.fic	16/11/2016 16:32	Fichier de donnée...	41 Ko
DSCHRONP_2015.ndx	16/11/2016 16:32	Index HFSQL	35 Ko
DSN05P_2015.fic	16/11/2016 16:31	Fichier de donnée...	430 Ko
DSN05P_2015.ndx	16/11/2016 16:31	Index HFSQL	233 Ko
DSN07P_2015.fic	16/11/2016 11:13	Fichier de donnée...	3 Ko
DSN07P_2015.ndx	16/11/2016 11:13	Index HFSQL	4 Ko
DSN08P_2015.fic	16/11/2016 11:13	Fichier de donnée...	3 Ko
DSN08P_2015.ndx	16/11/2016 11:13	Index HFSQL	4 Ko
DSN15P_2015.fic	16/11/2016 11:13	Fichier de donnée...	3 Ko
DSN15P_2015.ndx	16/11/2016 11:13	Index HFSQL	5 Ko
DSN15P3_2015.fic	16/11/2016 15:56	Fichier de donnée...	42 Ko
DSN15P3_2015.ndx	16/11/2016 15:56	Index HFSQL	31 Ko

-
- **Attention** : Temps de traitement directement proportionnel au volume de données à traiter.

- Il est possible d'interrompre un traitement de longue durée pour le reprendre ultérieurement. Pour arrêter « proprement » un traitement en cours il faut, à partir d'une autre session, accéder à l'option logicielle *DSNARCHI et positionner « 1 » en position 1 du champ « Valeurs ». Le traitement en cours s'interrompra alors au plus tôt.
- **Remarque** : Si l'option d'archivage n'est pas en mesure de créer le répertoire\sous-répertoire d'archivage (Message d'erreur affiché par le programme et peut-être dû à des problèmes de droits ou ...), il est toujours possible de créer manuellement, avant de lancer l'archivage, le répertoire\sous-répertoire à l'emplacement souhaité, puis de relancer l'option d'archivage. Exemple : si dans le .ini le paramétrage suivant a été effectué
REP_ARCHIVE_DSN=\\serveur\ANAEL\ARCHIVAGE_DSN, il conviendra de créer manuellement sur le « serveur » un répertoire\sous-répertoire ANAEL\ARCHIVAGE_DSN\DSN_2017 si on souhaite effectuer un archivage de l'année 2017. Pour l'année 2018, il faudra ultérieurement ajouter un sous-répertoire DSN_2018 et ainsi de suite.

5.3. Réorganisation des fichiers DSN

- Cette fonctionnalité ne concerne que les bases de données AS400 et n'est disponible qu'à partir d'Anael TT/RS en version V9R4.
- Cette fonctionnalité permet de lancer des commandes RGZPFM (Réorganisation de fichiers) pour l'ensemble des fichiers DSNxxx traités lors d'un archivage sur base de données AS400.
- Aucun utilisateur ne doit être actif sur l'application durant ce traitement. Aussitôt que le traitement est lancé, sortir de l'application afin que les RGZPFM puissent s'effectuer correctement sur la base de données AS400.
- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Réservé maintenance ». Exécuter l'option « Lancement utilitaire d'installation - XXL ». Lancer le programme d'installation DSN_RGZPFM (Sans paramètre).



- Lancer le traitement par « Valider ».
- A l'issue du traitement, sortir de l'applcatif Anael TT/RS.

5.4. Restauration des fichiers DSN

- Aller dans l'onglet « Installation », boîte « Réserve maintenance ». Exécuter l'option « Lancement utilitaire d'installation - XXL ». Lancer le programme d'installation DSN_RESTA (En renseignant les paramètres 1 à 3 avec « O » comme ci-dessous).

Programme utilitaire à lancer (obligatoire)

Nom fenêtre à lancer : DSN_RESTA

A renseigner si au moins un paramètre à envoyer (taille maxi d'un paramètre = 100 caractères)

Envoyer (O.N. ou blanc)	Contenu du paramètre
Parametre 1	O
Parametre 2	O
Parametre 3	O

DSN - Restauration

Année à restaurer : 2015



Ok Valider.....[Enter] Sortir.....[F3]

- Choisir l'année à restaurer et « Valider »
- A l'issue du traitement, les données présentes dans les fichiers du sous-répertoire DSN_AAAA seront réintégrées dans les fichiers de DSN.

• **Attention :** Temps de traitement directement proportionnel au volume de données à traiter.

- Il est possible d'interrompre un traitement de longue durée pour le reprendre ultérieurement. Pour arrêter « proprement » un traitement en cours il faut, à partir d'une autre session, accéder à l'option logicielle *DSNRESTA et positionner « 1 » en position 1 du champ « Valeurs ». Le traitement en cours s'interrompra alors au plus tôt.

6. Reprise d'une Base de Données ayant déjà déclarée des DSN

- Une reprise de base de données entraînant un changement sur les n° de contrat va nécessiter de générer des blocs 41 (Changements Contrat) lors de la première DSN effectuée sur Anael TT/RS. La procédure à suivre est la suivante :
 - Alimenter des fiches de correspondance afin d'associer le nouveau n° de contrat (Anael - Valeur) avec l'ancien n° de contrat (Externe - Valeur)

The screenshot shows a window titled "Fiche correspondance" with the following content:

CORRESPONDANCE Anael

Validier..(Enter)

Indice: DSN

Code: CONTRAT

Valeur: 001100123

Externe

Société: []

Valeur: 12345467

Sortir.....(F3)

Considération technique :

- Fichier ANACRSP
- Champ CRSIND = « DSN »
- Champ CRSCOD = « CONTRAT »
- Champ CRSVAL1 = Code agence Anael + N° de Contrat Anael (le tout sur 9 caractères)
- Champ CRSVAL2 = Ancien n° de contrat (Tel que déclaré précédemment en bloc 40)

- Activer une option logicielle CFG/*REPRISE dans Anael avec 1 en position 1 des valeurs

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	R	E	P	R	I	S	E	

Libellé

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1																														

- La première DSN mensuelle générée sur Anael tiendra compte des correspondances paramétrées pour les contrats et déclenchera des blocs 41.
- Important : A la suite de la génération de la première DSN, il faudra désactiver CFG/*REPRISE pour éviter des générations intempestives de blocs 41 lors des DSN suivantes.
- Un « 1 » en position 2 des « Valeurs », permet de ne pas nécessairement désactiver CFG/*REPRISE. En effet, dans ce cas, seuls les contrats n'ayant pas déjà été traités, seront susceptibles de générer un bloc 41. Les contrats traités seront pointés avec « BLOC41OK » dans le champ CRSUSRC.